N° 5 1937 Mai

NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

S. S. Pie XI vient de donner au monde catholique trois encycliques de première importance. Elles seront publiées intégralement dans notre revue. Les deux premières paraissent dans ce fascicule, et ces deux premiers articles leur sont consacrés; ils remettent les deux interventions du Saint-Père dans le cadre des événements qui les ont provoquées et visent à en marquer ainsi la raison d'être et la signification. Nous espérons avoir l'occasion de revenir à plusieurs reprises, au cours des mois qui suivront, sur les points essentiels de doctrine et de pratique posés dans ces documents. N. d. l. R.

AU SEUIL D'UN KULTURKAMPF

Le Pape a parlé.....

Jamais peut-être encyclique pontificale n'a été, en Allemagne, attendue, désirée, invoquée par les catholiques, comme celle qui vient de paraître : *Mit brennender Sorge*. Quiconque a voyagé et séjourné outre-Rhin assez longtemps pour s'y créer de sincères amitiés aura constaté comme nous, un peu partout, l'immense malaise créé dans les milieux catholiques par le silence prolongé que s'était imposé la papauté; malaise encore accru par l'attitude réservée de la plupart des évêques (1), en face de la vigoureuse résistance opposée par les chefs de l'église évangélique confessionnelle.

Dans les milieux surtout où l'on expie, par une disgrâce qui touche souvent à la misère, de longs services rendus à la

(1) On a été il y a deux ans jusqu'à écrire sur la porte du palais épiscopal de Berlin cette sentence de l'Écriture : « *Canes muti non valentes latrare* » (Isaïe, 56, 10).

cause catholique dans la politique, l'administration, l'enseignement, les organisations catholiques, l'étonnement touchait au scandale. Et c'est à leur répondre sans aucun doute que le Pape s'attache quand il écrit : « La modération témoignée par nous, en dépit de tout, n'était pas inspirée par des considérations d'utilité terrestre, moins encore par une faiblesse inopportune, mais simplement par la volonté de ne pas risquer d'arracher, avec l'ivraie, quelques plantes précieuses; par l'intention de ne porter publiquement aucun jugement avant que les esprits n'en fussent venus à comprendre l'inéluctable nécessité de ce jugement; par la résolution de ne nier définitivement la loyauté d'autrui que lorsque l'irréfutable langage de l'évidence aurait arraché le camouflage sous lequel, systématiquement, on dissimulait l'assaut lancé contre l'Église ».

La justice veut qu'on y insiste : il a fallu très longtemps à des milieux étendus de catholiques allemands pour ouvrir vraiment les yeux sur le caractère essentiel du mouvement national-socialiste, sur ses inspirations profondes, sur ses buts réels. Tous les yeux sont-ils même ouverts ? Il est permis d'en douter. Humiliés dans leur orgueil national par la défaite et la révolution, contrariés dans leurs habitudes de vie large par une crise où ils persistent à dénoncer les conséquences des « réparations » et d'une conspiration des vainqueurs, des Allemands de toutes classes, de la jeunesse surtout, n'ont voulu voir, dans l'arrivée d'Hitler au pouvoir, qu'une restauration de l'ordre et de la paix sociale, que l'aurore d'une libération nationale. Rappelons les faits : ils établissent à l'évidence que si « au lieu de l'arc en ciel de la paix c'est l'orage des funestes luttes religieuses qui se montre à l'horizon de l'Allemagne », la faute n'en est ni à l'Église ni à son Chef, et pas davantage aux catholiques allemands. Certaines évocations sont douloureuses : elles ont du moins l'avantage de prouver que, persécutés aujourd'hui, les catholiques allemands le sont avec d'autant plus d'injustice qu'ils ont moins boudé la révolution nationale-socialiste à ses débuts. Aussi longtemps que l'activité des maîtres de l'heure ne sort point du domaine politique, admi-

nistratif, social même, ceux-là seuls ou à peu près esquissent l'avenir en traits noirs qui, ayant, de près ou de loin, joui pendant quatorze ans des avantages du pouvoir, s'en trouvaient violemment évincés. Il faut qu'enfin le jeu se découvre et qu'ouvertement l'on s'en prenne à la foi des enfants pour que s'atténuent chez les autres les avances ou les marques de la plus extrême bonne volonté.

En février 1933, fidèle à la tactique par laquelle, depuis des années, chaque fois que l'épiscopat dénonçait les dangers du national-socialisme, elle soulignait immédiatement, avec une étrange insistance, le péril du communisme, toute la presse catholique, de l'*Augsburger Postzeitung* à la *Germania*, en passant par la *Kölnische Volkszeitung*, salue l'avènement du nouveau régime. A Cologne, au lendemain des élections de mars qui donnaient aux hitlériens 17.265.823 voix contre 11.713.785 en novembre précédent, ce sont les organisations de jeunesse catholique qui, drapeaux et vicaires en tête, ouvrent le cortège triomphal où le parti national-socialiste fête sa victoire définitive... Quinze jours plus tard, au Reichstag, le parti du Centre lui-même capitule. Refusant de s'associer aux social-démocrates, il livre, pieds et poings liés, la nation allemande, ses institutions, son avenir, aux fantaisies du national-socialisme. Hitler demande les pleins pouvoirs pour une durée de quatre ans ? Accordés. Ici encore l'élément ecclésiastique a dicté la conduite à suivre. Les députés du Centre ont raconté comment, dans les délibérations qui mûrirent cette décision, les plus influents opinaient pour le refus des pleins pouvoirs. « On ne saurait, disaient-ils, accorder aucune confiance aux promesses des chefs hitlériens; un concordat d'empire même sera un marché de dupes... » Mais les prélats Kaas et Lauscher interviennent. « La république française n'est devenue anticléricale que par l'opposition radicale des catholiques dès ses débuts... la révolution nationale-socialiste est avant tout allemande, nationale...; les milieux qui la conduisent sont tous d'origine démocratique...; leur déchaînement contre le communisme s'accompagne d'une volonté de reconstruction vraiment sociale, populaire, sur d'autres bases que le

marxisme... L'Église d'ailleurs reconnaît tous les régimes, elle collabore avec tous. Il ne faut pas fournir prétexte à dénoncer une fois de plus le catholicisme romain comme l'antagoniste du germanisme, un ferment intérieur de division et d'affaiblissement... Dans l'intérêt du catholicisme en Allemagne il faut faire dès maintenant le grand geste, accorder la confiance aux nazis... » Devant l'argument invoqué avec tant d'insistance par les prélats : « l'intérêt de l'Église », les laïcs s'inclinent, le cœur gros pourtant.

Les laïcs : entendons par là l'élément démocratique du Centre, car avec von Papen l'aristocratie est depuis longtemps gagnée aux idées de réaction. Toujours plus nombreux, ses membres ont depuis la guerre déserté le Centre dont, au christianisme près, les idées sociales leur semblent ne guère différer de celles de la social-démocratie. Des nationaux-socialistes ils n'attendent pas seulement un relèvement d'ordre international et politique, ils sont convaincus que l'éviction du marxisme signifie meilleur avenir social et moral. Ralliés à Hitler, plusieurs sont immédiatement nommés gouverneurs de province, préfets, etc... Est-il utile de souligner que, parmi les universitaires catholiques, la mentalité est à peu près identique ? Dans la hiérarchie même, un archevêque, Mgr Groeber, de Fribourg, et un évêque, Mgr Berning, d'Osnabruck, conseiller d'État de Prusse, sont résolument pour un essai loyal, et, dans la Conférence de Fulda, ils tiennent tête aux cardinaux Bertram et Faulhaber.

Au début de juillet, l'annonce quasi foudroyante de la conclusion d'un concordat d'empire semble donner raison aux optimistes. Encore sous l'influence de von Papen, qui, le faisant chancelier d'empire, a ainsi sauvé son œuvre, au moment où elle s'écroulait, écrasée de toutes parts par les dettes, déchirée intérieurement par les dissensions, Hitler a repris un projet vieux de plusieurs années, mais que les oppositions prussienne et social-démocrate ont toujours fait échouer. Von Papen, prié de mener rondement les négociations — car une reconnaissance officielle du gouvernement national-socialiste par le Vatican est seule capable d'imposer silence aux éléments anti-

catholiques du parti, — s'acquitte de sa mission avec une rare maestria. Jamais traité, jamais concordat surtout — ajoutez : dans de telles circonstances, — n'a été conclu avec une pareille célérité. Rome y voit-elle donc, comme jadis sous Léon XIII, une reconnaissance de sa souveraineté, un relèvement de son influence en Allemagne ? ou bien le Pape veut-il opposer, sans retard, un obstacle aux instigateurs d'un Kulturkampf déjà déchaîné contre les israélites et contre les églises protestantes elles-mêmes ? Toujours est-il que la nouvelle est accueillie, dans le monde catholique avec enthousiasme, dans les milieux nationaux-socialistes avec des frémissements de colère à peine contenus.

A Maria-Laach, l'union catholique des Akademiker — on comprend en Allemagne sous ce terme tous ceux qui ont fait des études universitaires — tient précisément alors (21-23 juillet) un congrès dont le thème est celui-ci « Quelle doit être l'attitude des catholiques en face du national-socialisme ? » (Voyez *Schönere Zukunft*, 20 août 1933, p. 1131 suiv.). Cent cinquante membres y participent, et parmi eux beaucoup de personnalités : le gouverneur de la province du Rhin, Baron von Lüninck, le préfet de Cologne, zur Bonsen, plusieurs conseillers d'État, Dr. Fritz Thiessen, Wagner, Carl Schmidt, juriste de la couronne dans le parti national-socialiste. Soudain, von Papen paraît, débarquant d'un avion qui l'amène directement de Rome où il vient de signer le concordat d'empire. C'est du délire. On se croirait vraiment à la pose de première pierre d'un nouveau saint Empire romain de nationalité germanique voué à une lutte sans merci contre le bolchévisme et les sans-Dieu. Von Papen pourtant ne tait rien des appréhensions du Souverain Pontife. Pie XI « redoutant de s'engager, en face du monde catholique, dans une aventure » s'est seulement résigné à ne pas refuser son consentement. — « J'ai promis à Sa Sainteté, ajoute le vice-chancelier qu'Elle n'éprouvera du côté de l'Allemagne aucune déception; que cet acte au contraire modifiant enfin la position respective, trop souvent hostile dans l'ère libérale, de l'Église et de l'État, l'idée chrétienne servira désormais

de base à la reconstruction de l'Empire... » Puis, s'adressant aux Akademiker, von Papen les presse d'apporter au nouveau régime leur appui loyal et leur collaboration sans réserve. « Je suis convaincu, conclut-il, qu'une mission historique d'une importance capitale incombe aux catholiques allemands. Bien que nous ne constituions qu'une minorité, si nous voulons nous engager à pleines voiles dans cette voie, nous jouerons le rôle qui nous revient et sans lequel jamais l'Allemagne ne sera vraiment restaurée ». A cette adjuration, l'Abbé Ildephons Herwegen joint ses instances : « puisqu'au moins le spirituel est désormais soustrait, de plein accord, à la « totalité » des pouvoirs réclamés par l'État, qu'on collabore ». La plupart des évêques d'ailleurs, si méfiants qu'ils restassent dans le secret de leur âme, expriment, eux aussi, publiquement, leur gratitude au chancelier. On voudrait pouvoir reproduire en entier la lettre que, dans ces circonstances, le cardinal Bertram adressait à Hitler au nom de la Conférence de Fulda.

Il y avait un certain mérite pour l'Église catholique à opérer ainsi en quelques mois une volte-face aussi déconcertante. Aussi longtemps que le national-socialisme n'avait été qu'un parti, elle avait condamné sa doctrine telle qu'on l'exposait dans les congrès, les programmes, les discours; elle avait même été juqu'à refuser la communion et les obsèques religieuses aux catholiques adhérents du nouveau parti, à interdire aux prêtres l'exercice du ministère. Or, aujourd'hui que ce parti devenait l'État, elle lui accordait la dissolution des organisations catholiques vouées, sur le terrain civique, à la défense de ses intérêts, concluait avec lui un concordat, laissait les plus en vue de ses fidèles servir ce parti dans les fonctions les plus élevées de l'administration. Ces sacrifices, exigés par les circonstances de fait, nécessaires à la paix publique, indispensables à la sauvegarde des droits des consciences, nombre de fidèles ne les comprenaient pas. Ceux-là surtout qui, écartés des fonctions publiques, se voyaient traqués jusque dans leurs moyens d'existence pour le seul fait d'avoir autrefois appartenu au Centre, éprouvaient le sentiment d'être lâchés, et accusaient

la hiérarchie de ne songer, de haut en bas, qu'à ses propres intérêts. L'ignorance aidant où ils étaient des angoisses qui torturaient l'âme de leurs pasteurs, ils développaient autour d'eux, à l'égard de l'épiscopat, une atmosphère de méfiance, presque de mépris.

De ces critiques amères, l'écho pourtant n'était pas général. Il faut même le souligner ici : dans bien des milieux, surtout ecclésiastiques, on n'était pas éloigné de trouver un caractère quasi providentiel à ce balayage par les nazis de beaucoup d'organisations catholiques. Nées du Kulturkampf, elles s'étaient perpétuées comme une tradition plus encore que comme une nécessité, puis multipliées jusqu'à étouffer toute initiative individuelle. On ne pouvait plus manœuvrer que dans des cadres reconnus, sous des formules aussi surannées que vieillis étaient les chefs qui considéraient leurs fonctions comme des fiefs. « Nous autres Allemands, me disait un jour, en sortant d'une église, un prêtre qui avait voyagé, nous prions par bancs, nous pensons par bancs, nous marchons par bancs; vous autres, Latins, la chaise est votre symbole. Vous gardez l'initiative, l'individualité... N'admirez pas trop nos organisations... » Le plus grave n'était pas qu'un droit de priorité en faveur de ces organisations mît partout obstacle à la création de nouvelles formes, plus jeunes, plus vivantes, mieux adaptées aux besoins du temps : c'était que beaucoup de catholiques en étaient venus à mettre leur confiance beaucoup moins en Dieu, la prière, le développement individuel de la culture surnaturelle, que dans l' « Organisation ». Dans la plupart des paroisses, les vicaires gémissaient de voir leur vie intérieure dévorée, anéantie, par la multiplicité des œuvres extérieures. Et plus d'un répétait : « Nous sommes organisés pour la mort ».

Secrète, mais assez répandue, cette désaffection à l'égard de la lourde machine — on disait là-bas : l'apparat — dont le poids écrasait toute la vie catholique, devait valoir aux nazis, au début surtout, la sympathie de beaucoup de membres du clergé. Enclins d'ailleurs à sous-estimer la personnalité du Führer, ceux-ci ne voulaient non plus voir en lui qu'un tribun.

N'ayant pas lu *Mein Kampf*, le voyant, le prophète leur échappait. L'aveuglement national aidant, l'œuvre d'assainissement et de relèvement réalisée en quelques mois jetait un voile sur tout le reste. « En six mois, me disait en 1934 le secrétaire général d'une ligue catholique contre l'immoralité publique, nous avons plus obtenu des nazis qu'en quatorze ans des hommes du Centre ». Aussi, quelles que fussent les entreprises du parti contre les libertés chrétiennes, on se persuadait qu'elles étaient le fait de quelques individus, non du parti. « Comme tout parti au pouvoir, celui-ci s'assagirait ». Le mal, pouvait-on lire dans des revues catholiques à grand tirage, n'est pas dans les programmes du national-socialisme, mais dans trop d'éléments fâcheux qui se sont glissés parmi son personnel... » Comme si la lecture de *Mein Kampf* ne suffisait pas à mettre en garde contre le peu d'importance des programmes; comme si, surtout et avant tout, l'essence du national-socialisme n'était pas dans le corps de doctrine esquissé dans *Mein Kampf*, au service duquel le parti n'était qu'un instrument de combat (p. 457) (1).

Les mois cependant se succédaient. Sur toute l'étendue de l'Allemagne, les nationaux-socialistes se comportaient à la manière d'une armée d'invasion ou mieux d'occupation. A mesure que disparaissaient les libertés, les possibilités de résistance diminuaient aussi. Au cours de l'année 1935, si les yeux s'ouvrirent aux réalités, toute tentative de réaction aussi s'avéra grosse de conséquences et inutile. Les évêques pouvaient protester, ce n'était pas à eux qu'on s'en prendrait mais aux plus petits de leurs clercs ou de leurs collaborateurs. Qu'ils lançassent par exemple une lettre épiscopale, les curés pouvaient en donner lecture en chaire, mais par ordre de police les vicaires se voyaient formellement interdire tout exercice public des fonctions du culte, l'imprimerie d'où sortaient les exemplaires était confisquée au profit de l'État, les compositeurs et porteurs envoyés au camp de concentration. Où qu'elles se produisissent

(1) Nous nous reportons toujours à la traduction intégrale de *Mein Kampf* par MM. Gaudefroy-Demombynes et Calmettes, parue aux Nouvelles Éditions latines.

d'ailleurs, à quoi aboutissaient le plus souvent les réactions catholiques ? à mettre plus rapidement les fonctionnaires, les écoles, les familles, en présence d'exigences moins acceptables encore.

Les catholiques fidèles constituant partout une minorité de gens impuissants, fallait-il pousser à bout la résistance ? Deux conditions alors eussent été indispensables : l'accord complet de l'épiscopat — il fut long à se faire —, l'autorisation de Rome : elle était refusée. L'Église d'Allemagne ne s'était pas sentie assez unie, assez sûre non plus de tous ses fidèles, quand avait sonné l'heure où, par une levée épiscopale de boucliers, elle aurait pu retarder le déchaînement de l'orage; cette heure était maintenant passée. Le Pape redoutait que, libre de violer partout impunément les droits les plus essentiels du citoyen et du chrétien, les devoirs les plus élémentaires de justice sociale, les engagements le plus librement souscrits, le régime national-socialiste ne trouvât dans cette insurrection prétexte à des mesures plus iniques encore. Aux Ordinaires, le Vatican demandait donc seulement un compte exact de leurs sujets de plainte. Chaque jour, en son nom, le Nonce en déposait officiellement un relevé entre les mains des autorités de l'Empire. Qu'une crise de confiance travaillât les milieux catholiques, tout l'épiscopat le savait, et il en souffrait cruellement...

Le jour pourtant approchait où, la mesure étant comble, le Pape devrait parler, exposer loyalement aux catholiques allemands les motifs élevés du silence gardé par lui et par l'épiscopat. Mais ce jour-là, il pourrait à bon droit prendre à témoin le monde entier que si, « durant les années difficiles et lourdes d'événements qui ont suivi la conclusion du concordat, chacune de ses paroles avait été prononcée, chacun de ses actes accompli, sous la loi de la fidélité aux traités, de l'autre côté au contraire, on s'était quasi fait une loi de fausser le contrat en le détournant de son but, de le vider de son contenu, finalement de le violer de façon presque officielle ». Désormais, devant Dieu, la nation allemande, l'histoire, quelles que pussent être les conséquences d'une protestation publique — les camps de concentration

la Saint-Barthélemy allemande (30 juin 1934) disent assez haut ce dont le régime est capable — ni le Vatican, ni l'épiscopat n'en porteraient la responsabilité.

II

Comment, sous quelles influences, le régime national-socialiste en est-il venu à développer, contre les croyances et les libertés chrétiennes, une attitude hostile et agressive, il est d'autant moins superflu de poser la question que cette attitude semble, à première vue, en opposition flagrante avec certaines déclarations d'Hitler dans la Bible du parti, « Mon Combat ».

Traitant dans cet ouvrage du mouvement pangermaniste, voici en effet textuellement ce qu'il écrit, p. 112-122 :

« Pendant mon séjour à Vienne, j'ai réfléchi sérieusement à toutes ces questions et j'ai vu dans leur méconnaissance l'une des causes principales de l'effondrement d'un mouvement qui, à mon avis, était naguère destiné à prendre le sort des germains entre ses mains... Le dur combat que le mouvement pangermaniste livra à l'Église catholique n'a pas d'autres causes que le manque de compréhension des états d'âmes du peuple... Celui qui pense arriver à une réforme religieuse par le détour d'une organisation politique révèle seulement par là qu'il n'a pas la moindre compréhension de l'évolution des conceptions religieuses ou même des dogmes, ou de ce qui la détermine pour les Églises ». Puis, prenant à parti « les vauriens parlementaires ...les rusés renards qui, sachant fort bien que tout cela n'a rien à voir avec la religion et l'Église, rendent celles-ci responsables des fautes de chacun », le prophète glorifie l'une et l'autre, non sans humour, éloquence, et hauteur de vue. « Quand des dignitaires de l'Église, poursuit-il alors, se servent d'institutions ou même de doctrines religieuses pour porter atteinte à leur race, on ne doit jamais les suivre dans cette voie ni les combattre par les mêmes armes. Les idées et les institutions religieuses de son peuple doivent rester toujours inviolables pour le chef politique, sinon, qu'il cesse d'être un homme

politique et qu'il devienne un réformateur, s'il en a l'étoffe. Une autre attitude, en Allemagne surtout, doit conduire à une catastrophe... Même si telle ou telle confession donne vraiment prise à la critique, un parti politique ne devra jamais oublier le fait que l'histoire n'enregistre aucun exemple où un parti purement politique, dans des circonstances analogues, ait pu aboutir à une réforme religieuse... »

Arrêtons là ces citations. Il est temps de se demander comment, parvenu au sommet du pouvoir dictatorial, l'homme qui a écrit ces lignes a pu conclure par ces paroles la dernière entrevue qu'il eut avec le cardinal Faulhaber : « *Eine Romfreie Nationalkirche ist mein Ziel und ich werde es erreichen* » : « une église nationale libre de Rome est mon but, et je l'atteindrai » (1).

La réponse à cette question, il faut la chercher à la fois dans la nature du mouvement qui a porté Hitler au pouvoir et qui l'y maintient, dans l'état moral de l'Allemagne dont le national-socialisme a pris possession, enfin dans la doctrine nationale-socialiste elle-même.

Quelle que soit sa valeur comme tribun et meneur des foules, jamais Adolf Hitler ne serait arrivé au pouvoir si trois mouvements spécifiquement allemands, et qui, depuis plus d'un siècle, travaillent l'Allemagne entière, n'avaient trouvé dans le national-socialisme le pôle de leurs aspirations : la prétention d'abord de rassembler en une seule nation et État tous les peuples de race et de langue germanique, puis de réaliser, par la centralisation et l'unification, cette « unité allemande », source de la force, unique instrument de la grandeur et de la richesse; la volonté ensuite de mettre un terme au déchirement — cause séculaire d'affaiblissement — de la nation en confessions hostiles fondées sur des dogmes d'origine étrangère à l'histoire et à l'âme germanique; le désir profond enfin d'une rénovation nationale sur la base d'une mystique religieuse vraiment populaire. Quand le national-socialisme s'affirma comme un système

(1) On sait que c'est cette déclaration qui provoqua il y a quelques mois le départ immédiat pour Rome d'un certain nombre de cardinaux et d'évêques allemands.

complet, national, politique, social, religieux, une philosophie vraiment germanique de la vie, les adhérents des organisations libérales et libres-penseuses vouées à la poursuite de ces buts, pressentant dans le Führer le Messie qui allait enfin donner satisfaction à leurs aspirations, rallièrent en grand nombre le parti hitlérien. Ainsi renforcé, celui-ci vit immédiatement se développer dans son sein un mouvement d'allure plus culturelle et politique que sociale qui, de jour en jour, prit plus d'importance, s'affirma plus universel, et poussa, avec plus d'exigences, au premier plan, la Weltanschauung, le message d'Hitler à la nation allemande. A mesure que, absorbé par les soucis du pouvoir, le Führer abandonnait davantage à des lieutenants énergiques : Rudolf Hess, la direction du parti; Rosenberg, le mouvement culturel; Rœhm, les sections d'assaut; Baldur von Schirach, la jeunesse hitlérienne... etc., les revendications sociales formulées dans le programme officiel cédèrent davantage le pas, sous l'influence de Rosenberg, grand Maître de toutes les institutions culturelles et dictateur de la pensée, à d'autres préoccupations. Conscientes de cette déviation les Sections d'Assaut commencèrent à murmurer... On sait comment, le 30 juin 1934, une Saint-Barthélemy vint débarrasser Hitler et Rosenberg du souci de poursuivre la révolution populaire et socialiste qu'elles réclamaient. Depuis lors, chaque jour, s'affirme davantage, en même temps que l'influence prépondérante, à l'intérieur du parti, de ces éléments, radicalement hostiles à tout ce qui est d'origine chrétienne et latine, leur volonté d'imposer à la nation allemande, sans distinction de région, de profession, ou de classe sociale, une religion unique de conception purement germanique : la Weltanschauung.

Cette nation allemande, sous quel aspect moral se présente-t-elle aux yeux de ces doctrinaires ? Le voici. A droite et à gauche, deux minorités de croyants, chrétiennes toutes deux, mais hostiles, irréductibles : les catholiques et les évangéliques. Au total, chez les catholiques : 20 millions de baptisés, moins du tiers de la population de tout l'empire. Mais cette minorité est fortement organisée, solide dans sa foi, active et rayonnante.

Pauvre dans l'ensemble, elle doit à la tenue de sa vie morale de s'élever sans cesse, en dépit de difficultés inouïes. « L'Allemagne, écrit au lendemain de la guerre un théologien protestant, ouvrira un jour les yeux et elle verra qu'elle est devenue catholique. Cela peut paraître impossible, mais cela devient cependant plus vrai chaque jour. Dans la Prusse seule, de 9.628.280 contre 28.318.470 protestants en 1885, les catholiques ne sont-ils pas montés en 1910 à 14.786.124 contre 25.583.350 protestants ». Dans ce fait d'ailleurs, nul plus violemment que les évangéliques croyants ne dénonce un danger pour l'Allemagne.

De ceux-ci qui donc oserait estimer le nombre ? Ils existent, c'est certain, et, depuis la révolution de novembre surtout, ils le prouvent par une recrudescence d'agitation anti-catholique. Pour avoir sous-estimé leur nombre, les nationaux-socialistes verront bientôt celui-ci s'enfler à mesure que ces évangéliques se sentiront plus directement menacés dans leur foi au Christ. Mais, « organisations pour les gens en situation », les Églises luthériennes et calvinistes ont complètement perdu la clientèle de la jeunesse du prolétariat — voire des classes moyennes. « Encore dix ans, écrivait le 15 mai 1914 la *Wartburg*, revue évangélique, et si le protestantisme ne reçoit pas toute une série de secours inattendus, il ne possèdera plus en Prusse la moitié de la jeunesse ». Ajoutez que, minées par plus de huit cents sectes qui chaque jour leur arrachent un peu plus de ce qu'elles ont de meilleur, les Églises officielles ne vivent plus précisément que de leur caractère officiel. Veut-on voir caractériser dans un exemple la minorité qu'elles représentent ? Dans de grandes villes comme Brême, Hambourg, Hanovre, Brunswick, Magdebourg, cités en immense majorité protestantes, la totalité des fidèles présents le dimanche au service religieux de 10 heures — le seul — dans les quatre églises principales, n'égale pas le chiffre des catholiques assistant le matin à la messe de sept heures dans une église où les messes se succéderont cependant jusqu'à midi. Le reste, la foule, les masses ? Dépourvues de croyances positives, sans frein ni loi

elles ont presque totalement versé dans l'anarchie morale.

On a tout dit, depuis vingt ans, sur cet effondrement de l'Allemagne dans le paganisme et le matérialisme, avoué du côté protestant aussi bien que catholique. Contentons-nous de deux citations. « ...La réalité, écrivait dans la *Germania* en août 1924, lors du congrès des catholiques de Hanovre, le Dr. Sonnenschein, secrétaire général des groupes d'études sociales d'étudiants catholiques, c'est que nous vivons dans un monde païen. Catholiques, regardons les choses comme elles sont. Ce n'est plus seulement d'indulgences, de confession, de culte de la Vierge qu'il s'agit : il y va des assises du christianisme. C'est la construction sociale toute entière qu'il faut arracher au paganisme. Une responsabilité énorme pèse sur nous. Si nous défaillons, nous catholiques, c'est tout le christianisme que nous laissons s'effondrer. » Les protestants croyants ne parlent pas autrement : « Dans toute l'histoire des deux cents dernières années du peuple allemand, écrit dans sa revue *Das Kreuz von Golgotha* (sept. 1925) le pasteur Clausen, du Schleswig-Holstein, on n'a jamais vu une jeunesse aussi follement déchaînée qu'aujourd'hui... En présence de ce qui se passe sous nos yeux, il n'y a plus qu'un sujet de conversation : cette jeunesse mettra en morceaux les derniers restes de la grandeur de l'Allemagne. Depuis que j'ai quitté l'église de Schleswig-Holstein et que je suis allé à Kiel, j'ai constaté sérieusement cet état de choses et j'en suis épouvanté. Je vois les enfants qui, pour se préparer à la confirmation, viennent assister à mes cours : ils ne savent pas même les dix commandements. Inutile de parler des vérités de la foi chrétienne et des autres matières du catéchisme : l'Église et l'école ont complètement renoncé à enseigner la religion à la jeunesse. Je connais bien des pasteurs, surtout dans le camp des modernes, qui travaillent la jeunesse, mais que peuvent-ils bien lui donner, eux, qui n'ont plus rien que des idées antichrétiennes sur Dieu et sur le monde ? » Et, en effet, 90 % des pasteurs ne croient plus à rien. Dans cette masse énorme d'incroyants, pourtant, bien des âmes aspirent à retrouver une mystique qui donnerait un but à leur existence. D'où vient

qu'elles ne l'ont pas trouvée dans les églises chrétiennes? Du fait, répondent à l'envi professeurs, docteurs, juristes, instituteurs, que, par leurs origines comme par leurs doctrines, ces églises sont vraiment trop étrangères à l'âme germanique. Inutile de chercher ailleurs l'explication de leur faillite... Et toute l'histoire des luttes religieuses que l'Allemagne a connues depuis Witikind sort à point pour introduire ce programme : « Dehors les étrangers. Rendons aux germains une religion issue des profondeurs de leur âme, dont le dieu leur soit saisissable, intelligible. » Cette religion c'est la Weltanschauung.

Qu'en dépit des déclarations reproduites ci-dessus, Hitler ait eu, depuis longtemps, la prétention de refaire un monde allemand sur ces bases théologico-sentimentales; qu'il n'ait vu, prophète et messie, dans son national-socialisme qu'une doctrine; que cette doctrine, il se soit résolu à l'imposer par tous les moyens en son pouvoir, comme pierre fondamentale de l'unité morale de son peuple, il est difficile d'en douter, quand, après ses discours, on relit attentivement *Mein Kampf*. C'est à satiété en effet, que, dans toutes ses harangues, il revient sur cette idée que le national-socialisme n'est pas un parti politique mais une doctrine; une philosophie complète de la vie nationale, sociale, religieuse; un évangile nouveau, spécifiquement germanique, seul capable de replacer la nation allemande à la tête des nations du monde. Or qu'avait-il écrit dans *Mein Kampf* : « les partis politiques sont enclins à des compromissions : les doctrines philosophiques jamais; les partis politiques composent avec leurs adversaires, les doctrines philosophiques se proclament infaillibles (p. 452)... elles ne sauraient composer avec une autre (p. 453). Le christianisme n'est pas devenu si grand en faisant des compromis avec des opinions philosophiques de l'antiquité à peu près semblables aux siennes, mais en proclamant et en défendant avec un fanatisme inflexible son propre enseignement (p. 350). Chacun peut aujourd'hui constater à regret que, dans le monde antique, beaucoup plus libre que le nôtre, le christianisme a introduit avec lui la première terreur

spirituelle; mais il ne peut rien au fait que, depuis cette époque, le monde vit sous le signe et sous la domination de cette contrainte. Or on ne brise la contrainte que par la contrainte, la terreur que par la terreur (p. 452)... Quiconque souhaite donc réellement et sérieusement la victoire des idées racistes doit se pénétrer de l'idée que ce triomphe exige d'abord nécessairement l'intervention d'un parti de combat (p. 457). Le christianisme non plus n'a pas pu se contenter d'élever ses propres autels, il lui fallait procéder à la destruction des autels païens. Seule cette intolérance de fanatique devait créer la foi apodictique; elle en était une condition première absolue... Les hommes qui veulent sortir notre peuple allemand de sa situation actuelle... ont simplement à rechercher et à déterminer comment on peut supprimer ce qui en fait existe. Or une doctrine pleine de la plus infernale intolérance ne sera brisée que par la doctrine qui lui imposera le même esprit, qui luttera avec la même âpre volonté et qui, par surcroît, portera en elle-même une pensée nouvelle, pure et absolument conforme à la vérité... Il ne faut jamais oublier que tout ce qui est dans ce monde véritablement grand n'a pas été obtenu de haute lutte par des coalitions mais a toujours été conquis par un vainqueur unique (p. 513). » Il est difficile, qu'on l'avoue, d'exprimer plus clairement cette idée : le national-socialisme restaurera l'Allemagne non point en collaborant avec les églises catholiques et évangéliques, mais sur la base unique de sa propre doctrine, par sa propre force, et sans souffrir aucun autel en face ou à côté de ses propres autels.

Que, les pleins pouvoirs accordés, le parti s'acheminât rapidement vers la réalisation de ce grand œuvre, c'était dans la logique des choses. Les églises évangéliques les premières s'en aperçurent. Moins cohérentes que l'Église catholique, moins soutenues par l'opinion étrangère, on pouvait espérer les voir céder rapidement, s'unir puis s'unifier, enfin servir de cadre à la religion nationale allemande. Il semblait un jeu d'en finir ensuite avec la minorité catholique. A la vérité, la foi et la vie du Christ y tenaient encore trop de place pour

qu'on en vînt si facilement à bout (1). S'en prenant aux catholiques, les hitlériens n'allaient pas tarder à faire de ce côté la même expérience.

III

C'est au lendemain du plébiscite qui suivit la nuit du 30 juin 1934, la mort d'Hindenburg et l'élévation d'Hitler au rang de Reichsführer, que le régime parut se déchaîner ouvertement contre les catholiques. Frappés de constater que, dans toutes les communes, villes, ou régions en majorité catholiques, le vote ne donnait au parti qu'une minorité, alors que les régions qui avaient toujours voté communiste lui apportaient des majorités écrasantes, les chefs hitlériens comprirent que les catholiques se taisaient mais n'adhéraient pas. Une mise au pas s'imposait : la manœuvre s'ouvrit, sur tout le territoire à la fois, par des perquisitions. Religieux ou religieuses virent la Gestapo (*Geheime Staats Polizei*, Police secrète d'État) envahir leurs domiciles, fouiller tiroirs et rayons, emporter archives administratives, registres de procures, correspondances et papiers. Bientôt des arrestations suivirent, rendues plus inquiétantes par la mise au secret; puis commencèrent deux séries successives de procès : procès des devises, et procès des mœurs. Des supérieurs généraux de congrégations, des religieux et des religieuses, des curés et des vicaires, un évêque même, furent traînés devant les tribunaux, calomniés à grand tapage dans toute la presse nationale-socialiste sans que personne fût admis à prendre leur défense.

Ce déchaînement de passions et de haines ne marque pourtant les débuts du Kulturkampf que pour des spectateurs peu avertis de ce qui se passe en Allemagne. Quand il se produit, il y a déjà beau temps qu'une déchristianisation systématique se poursuit avec acharnement dans tous les domaines de la vie publique et privée. L'heure n'est pas venue, et ce n'est pas

(1) Cfr nos articles de la *Nouvelle Revue Théologique*, de mai 1934 à mai 1935.

non plus ici le lieu d'écrire une histoire du second Kulturkampf allemand; pour mettre cependant l'encyclique en plus vive lumière, nous esquisserons à grands traits les caractères sous lesquels il se présente à ses débuts.

Dès 1933 un mot d'ordre était donné : ne pas faire de martyrs mais des apostats. Il ne s'agit pas d'enlever les évêques et les curés aux fidèles, ni d'en remplir prisons et camps de concentration; il faut arracher les fidèles aux évêques et aux curés. Par quels moyens ? En privant la hiérarchie de tous ses moyens d'influence extérieure : presse, organisations, réunions; en inculquant systématiquement à la jeunesse, encadrée et travaillée depuis la plus tendre enfance, l'idéal et les idées nationales-socialistes; en contraignant tous les citoyens adultes, sous peine de chômage non subsidié, à entrer dans les organisations corporatives du III[e] Reich; en exigeant la rupture officielle d'avec leur église, de tous ceux qui voudront rester membres du parti. Parallèlement à ce travail confié au parti, le gouvernement poursuivra l'œuvre sur un autre terrain, celui de la législation. Celle-ci d'ailleurs s'adaptera progressivement aux exigences développées par la campagne menée dans le pays. Pour être moins remarquée au dehors, parce qu'elle se poursuit dans le cadre de la légalité, par la voie des tribunaux, la déchristianisation de la vie publique et privée, dans tous ses domaines, mais surtout dans celui du mariage, de la famille, de l'éducation, se poursuit dès lors avec un acharnement méthodique. Chacun des droits fondamentaux de l'homme remporté sur la nature, et qu'a fixé dans le code civil l'esprit chrétien, humanitaire, libéral, est impitoyablement rendu à la nature. Au nom de la Weltanschauung, de nouvelles lois biologiques ou formules racistes sont sans cesse érigées en principes de droits. Principes de valeur temporaire au reste car, suivant le ministre du Reich Dr. Frank, dictateur de la justice du III[e] Reich, président de l'Académie pour le Droit allemand, chef de l'Union des juristes allemands nationaux-socialistes, « c'est peine inutile d'essayer de fixer l'idée nationale-socialiste dans des formules, donc également dans des formules juridiques ou contractuelles ».

Exception faite évidemment de celles-ci, et quelques autres encore : le droit vital germanique ne peut entrer en composition avec le droit formaliste orientalo-romano-chrétien; l'intérêt public prime l'intérêt privé; la famille et le mariage ne sont pas une affaire privée; l'enfant appartient à l'État... « Les lois formalistes existantes, répète le Dr. Frank, ne doivent pas être des chaînes pour le juge, mais seulement des points d'indication, qu'il doit, le cas échéant, observer ou négliger, suivant qu'elles sont utiles ou nuisibles au peuple et à l'État national-socialiste ». Aussi les ordonnances racistes promulguées en 1933 sont-elles déjà considérées comme insuffisantes et réclamant une extension. Soulignons-le tout de suite. Les dégâts que cette *biologisation* de la législation a faits, non seulement à l'Église mais à tout l'ordre chrétien, sont infiniment plus graves et plus lourds de conséquences que toutes les blessures reçues dans les escarmouches du Kulturkampf quotidien.

Ainsi libérée des entraves juridiques et contractuelles, l'action nationale-socialiste, suivie plutôt que précédée par la législation, se développe avec ensemble dans tous les *Gau* où elle est énergiquement soutenue par les *Gauleiter*. Tous les quinze jours un cahier d'instructions, émané du ministère nazi du mouvement culturel, directeur Rosenberg, vient maintenir l'unité de vue et rafraîchir l'impulsion. Une somme énorme d'activité, d'énergie, de travail, d'imagination, se dépense ainsi à la recherche d'un état de choses, nouveau dans tous les domaines, expression provisoire du sentiment collectif national-socialiste.

Bismarck et les nationaux-libéraux, en déchaînant contre la vieille culture chrétienne la guerre pour la culture germanique, avaient du moins laissé des armes à leurs adversaires : la parole dans les assemblées, la plume pour les combats de la presse. Hitler et les nationaux-socialistes ont commencé, eux, par leur arracher l'une et l'autre. Aussi bien du côté protestant que catholique, il n'y a plus, depuis longtemps, dans toute l'étendue du Reich, un seul organe quotidien indépendant. Par suite de l'obligation imposée aux imprimeries, journaux, périodiques, même strictement religieux, d'être propriété effective d'un

individu judiciairement déclaré; à tous les directeurs et rédacteurs de ces entreprises, d'être membres de la Chambre de presse du Reich, organisation corporative des publicistes, et d'en accepter les ordonnances et règlements; d'insérer enfin, sans commentaire, tout ce que communique le Ministère de la Propagande, la presse politique catholique s'est rapidement évanouie ou transformée. Les organes qui subsistent n'ont plus aucun droit de s'occuper d'affaires religieuses, pas plus d'ailleurs que la presse religieuse — les Sonntagsblätter par exemple — n'est autorisée à s'occuper de politique — donc de procès. Qu'il y aurait à dire sur ce chapitre! La critique des films ainsi que la publication de romans religieux ne sont-elles pas interdites à toutes les Semaines religieuses, comme ne relevant à aucun titre de leur domaine? Veut-on savoir d'un trait jusqu'où va aujourd'hui cette domestication de la presse? Pendant les quinze jours qui précédèrent l'abdication du roi Édouard VIII, alors que la presse du monde entier en entretenait le public, pas un journal allemand ne fut autorisé à s'occuper de l'événement... et tous obéirent. Les centres de censure ont été multipliés; rien n'y échappe; tout y est lu, jugé, et souvent condamné avec un arbitraire dont un seul exemple montrera le ridicule : un professeur de la faculté de théologie de Paderborn ayant publié un traité sur l'*Église corps mystique du Christ*, le censeur inscrivit aussitôt l'ouvrage à l'index de l'Empire. D'explications? aucune. Les nationaux-socialistes jugent toujours superflu de donner des raisons.

La plume brisée, ce fut le tour de la parole. Privés, par l'octroi des pleins pouvoirs, du droit de s'occuper des affaires publiques, les catholiques se virent rapidement mis au pas plus strictement encore par la campagne menée par la police secrète contre les *Miesmacher*, c'est-à-dire les esprits critiques. La Weltanschauung étant infaillible, le national-socialisme n'admet aucune critique. On ne s'attarde d'ailleurs point à citer les délinquants devant les tribunaux correctionnels ou autres : le camp de concentration est là, pour le délit d'opinion comme pour les autres et, comme jadis en pays occupé, au temps de la grande guerre, une dénon-

ciation suffit. Au prêtre catholique pas plus qu'au pasteur protestant de l'église confessionnelle, aucun droit, ni de réunion, ni de parole, n'est laissé hors des églises, souvent même : dans les églises. Éclairer au prône les fidèles sur les erreurs religieuses de Rosenberg, ou s'en prendre aux calomnies qu'il déverse contre la papauté, alors que ses livres doivent être mis dans toutes les mains, lus par tous les jeunes gens, et qu'il est interdit de les discuter dans les camps, vaut des mois de prison.

Ainsi bâillonnée, l'Église vit alors s'engager la campagne contre ses organisations de jeunesse et les écoles confessionnelles. Bien avant l'avènement d'Hitler, un pupille du Führer, Baldur von Schirach, avait créé, à l'imitation des Sections d'assaut, une « jeunesse hitlérienne ». Le Führer devenu chancelier, cette organisation fut immédiatement privilégiée. En janvier 1936, elle sera proclamée institution d'État; l'année suivante, les organisations dissidentes de jeunesse étant dissoutes, tous les jeunes gens, garçons et filles, seront contraints par une loi à s'inscrire dans les cadres de cette *jeunesse d'État*. Hier, le lieutenant de Baldur von Schirach proclamait que 95 % des enfants nés en 1926, et qui ont donc leurs dix ans accomplis, sont maintenant inscrits dans le *Jungvolk*, premier degré de la jeunesse hitlérienne. Le premier, en décembre 1933, l'évêque d'Empire Louis Müller avait, par décret, livré en bloc à Baldur von Schirach toutes les organisations paroissiales de jeunesse évangélique. Du côté des catholiques on s'était obstiné à rester sur ses positions. Alors s'engagea la lutte. Tandis que les directeurs d'unions de jeunesse sont partout perquisitionnés, espionnés, traqués, emprisonnés, « pour entente contre le régime avec les juifs et les communistes » — une ou deux visites *reçues* suffisaient pour baser l'accusation — les jeunes gens sont soumis, à l'école, à l'atelier, dans les bureaux, à une pression morale qui met en jeu non seulement leur avenir mais la situation économique immédiate — le pain quotidien — de leur famille. Une décision officielle vient encore faciliter l'œuvre des propagandistes en imposant à tous des séjours plus ou moins prolongés dans des camps dits d'instruction où ils deviennent l'objet d'une enquête

d'abord, d'un véritable travail de suggestion ensuite. Puis un jour d'autres décrets paraissent : aucun espoir n'est laissé aux jeunes gens d'obtenir du travail s'ils ne sont pourvus d'un brevet de six mois de séjour dans un camp de travail. Quelques mois encore et l'on verra mieux, car, sans distinction de classe sociale, étudiants d'université et grands séminaristes compris, toute la « Jeunesse d'Empire » devra passer par « le Service du travail ». L'instruction que de part et d'autre on reçoit dans ces camps, un petit livre (*Hitler et Rosenberg*, Paris, Bonne Presse, 5 frs) en a suffisamment donné l'idée pour qu'il soit nécessaire d'y revenir. Aujourd'hui, qu'un vicaire soit aperçu se promenant avec dix jeunes gens, ou jouant aux dominos avec cinq autres, il sera convoqué devant la police, pour reconstitution illégale d'union de jeunesse dissoute.

De là, partout, une atmosphère débilitante pour la volonté et la foi. De quelque côté qu'il se tourne, le jeune catholique n'est plus en contact qu'avec les affirmations, les manifestations, les traditions d'un seul esprit en contradiction radicale avec le christianisme. Comme le relève l'encyclique, non seulement l'histoire religieuse de l'Église, du christianisme, de l'Allemagne, est cyniquement déformée, mais les termes religieux mêmes dont tout chrétien est habitué à se servir : révélation, foi, immortalité, péché originel, humilité, grâce, Dieu même, sont vidés de leur contenu essentiel, ramenés à des conceptions profanes. Cette propagande incessante, implacable, poursuit le jeune homme depuis l'école jusque dans les sphères les plus intimes de sa vie : c'est une suggestion. Il ne peut presque plus rien lire sans y respirer le culte de tout ce qu'il devrait détester, le dénigrement de tout ce qu'il devrait estimer grand et vrai.

Arrêtons ici cette pâle esquisse des débuts du Kulturkampf. Il y a soixante ans, lorsque, poussé par les nationaux-libéraux, Bismarck se tourna contre l'Église catholique, le public se méprit souvent en attachant plus d'importance aux arrestations de curés, aux emprisonnements d'évêques, aux fermetures de couvents, aux expulsions de religieuses, qu'à la législation en qui pourtant les coups portés à l'Église du Christ prenaient

leur vrai sens. Ce serait aujourd'hui commettre la même erreur, sous prétexte d'écrire l'histoire des luttes religieuses, d'aligner simplement la série des actes arbitraires commis à l'égard des individus, des destructions et spoliations d'institutions, des abrogations de droits ou de libertés. Le Kulturkampf aujourd'hui n'est même plus principalement dans une législation qui évolue au gré d'une jurisprudence des plus fantaisistes : il a pour siège l'atmosphère nationale, la vie publique; il a pénétré l'intimité des familles où il dresse les enfants contre les parents. Pour raconter l'histoire des luttes religieuses en Allemagne c'est là qu'il faudrait pouvoir descendre... Ce que veut le national-socialisme c'est arracher au peuple allemand, dans sa totalité, la foi au Christ, et plus tard sa croyance au Dieu créateur, personnel, unique.

Encore à ses débuts, cette campagne sera poursuivie, on n'en peut douter, avec un acharnement méthodique. La victoire et la prépondérance, à l'intérieur des organisations nationales-socialistes, de l'aile gauche radicale sont désormais un fait accompli. Fortement groupés autour d'Alfred Rosenberg, les héritiers de cet esprit germanique déchaîné depuis des siècles contre Rome font corps, et la presse subit rigoureusement leurs lois. Le mot d'ordre est : pour que l'Allemagne vive enfin sous le régime d'une seule religion bien germanique : la Weltanschauung — ce qui est indispensable à sa restauration — il faut extirper au plus tôt tout souvenir chrétien de la législation, de la vie publique et privée, de la pensée même. Sur toute l'étendue du pays *Voelkischer Beobachter*, *Westdeutscher Beobachter*, *Schwarzes Korps*, *National-sozialistische Monatshefte*, *Stürmer*, etc... stimulent dans ce but, chaque jour, tous les membres du parti. Qu'Hitler soit désormais conquis à ce projet, un article très documenté de la *Neue Zürcher Zeitung* en apportait récemment la preuve. Interrogé sur son opinion relativement aux luttes religieuses actuelles, le Führer répondit que « ses amis, qui connaissaient le sujet, lui garantissaient que dans cent cinquante à deux cents ans personne ne parlerait plus du christianisme ». Pour Alfred Rosenberg, le prophète du *Mythe du*

*XX*e *siècle* et le dictateur du mouvement spirituel en Allemagne, le Nationalisme a une tâche à remplir : remplacer le Christianisme par la Weltanschauung, rendre au peuple allemand un Dieu issu de sa conscience, fait à son image, et substituer au Christ, qu'il soit d'origine juive ou nordique comme plusieurs voudraient le prétendre, le Messie du national-socialisme. A ce programme comme à ce protagoniste s'adresse, sans aucun doute, cette phrase de l'Encyclique où l'on sent passer l'âme séculaire de celui à qui furent dites ces paroles : « Tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mon église et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle » : « celui qui, dans une sacrilège méconnaissance de la différence essentielle entre Dieu et la créature, entre l'Homme-Dieu et les enfants de l'homme, ose dresser un mortel, fût-il le plus grand de tous les temps, aux côtés du Christ, bien plus, au-dessus de Lui ou contre Lui, celui-là mérite de s'entendre dire qu'il est un prophète de néant ».

Pierre DELATTRE, S. I.

LE COMMUNISME ATHÉE

Par son encyclique « Divini Redemptoris », le Saint Père condamne « le Communisme athée » en des termes d'une sévérité exceptionnelle; déjà ses prédécesseurs, depuis Pie IX, avaient mis les chrétiens en garde contre cette « peste » et lui-même n'a cessé d'attirer l'attention du monde sur ce danger qui menace l'Église et la civilisation elle-même (1).

Pourquoi ces avertissements sévères et réitérés, pourquoi maintenant une nouvelle condamnation, plus explicite, plus inexorable que les précédentes ?

Parce que le Communisme, tel qu'il s'est développé, *a été, dès ses débuts, foncièrement athée et l'est encore aujourd'hui, sans la moindre atténuation.*

Nous voudrions le montrer dans cet article.

Karl Marx est, pour les communistes, le maître incontesté. La publication du « *Manifeste communiste* » (1848) marque le début de son influence et vers 1875 le Marxisme supplante définitivement les systèmes qui l'ont précédé. Cette doctrine présente donc pour nous un intérêt primordial et nous pouvons être bref sur les formes antérieures des doctrines « communistes » ou « socialistes ». Il suffira de faire ressortir que les conceptions philosophiques qui sont à la base de celles-ci préparent leurs défenseurs à accueillir favorablement les enseignements de Marx.

(1) Dans la première partie de l'encyclique, le pape rappelle ces condamnations. Nous pouvons les grouper autour de quatre documents principaux :

1. Le Syllabus (1849) qui renvoie à la condamnation contenue dans « *Qui pluribus* » (1846).

2. La condamnation de Léon XIII dans l'encyclique « *Quod Apostolici* » (1878).

3. La condamnation doctrinale contenue dans l'encyclique « *Quadragesimo Anno* » (1931).

4. Enfin l'encyclique « *Divini Redemptoris* » elle-même.

I. *Les socialistes « utopistes ».*

La première moitié du XIX^e siècle marque le triomphe incontesté du libéralisme économique : il est la seule doctrine enseignée dans les universités et les gouvernants s'en inspirent de plus en plus.

Mais déjà une réaction se dessine : quelques intellectuels et quelques philanthropes s'élèvent contre lui, suivis de réformateurs qui s'adresseront plus directement à la masse.

Ils se nomment « socialistes » ou « communistes » et s'insurgent contre le dogme fondamental de l'économie libérale qui proclame la liberté de la concurrence et l'obligation, pour l'État, de « laisser faire, laisser passer ». Certains d'entre eux exigent que l'État dirige lui-même la production, réforme qui postule pour le moins une diminution considérable de la propriété privée, sinon sa suppression. D'autres préconisent une organisation communautaire par petits groupements indépendants entre eux. Leurs systèmes sont fort « utopiques » — le mot est de K. Marx qui leur oppose son « Socialisme scientifique ».

Un petit nombre de ces systèmes en appellent aux principes chrétiens; presque tous sont positivement athées.

Qu'il nous suffise, pour le montrer, de rappeler quelques initiatives et de citer quelques déclarations des socialistes les plus en vue de l'époque.

Le comte Henri de Saint-Simon (1760-1825) s'institue vers la fin de sa vie le pontife d'un « *Nouveau Christianisme* » (1), qui doit remplacer l'ancien et qui a sa hiérarchie et son culte propres. Ce nouveau messie eut même l'intention de rédiger un « bréviaire scientifique », qui dirigerait l'humanité en lieu et place de la religion et de la morale. Il recommande la vie en commun et rejette l'union monogame et stable.

Proudhon (1809-1865) est farouchement irréligieux dans son « *Système des contradictions économiques* » (1846), où nous lisons :

(1) « *Œuvres choisies de S. Simon et d'Enfantin* », Paris, Dentou, 1865 et « *Œuvres choisies de S. Simon* », 3 vols, Bruxelles, Lemonnier, 1859. — Le « *Nouveau Christianisme* » parut en 1825.

« La vie de l'homme, affirme le philosophe, est un affranchissement perpétuel de l'animalité et de la nature, une lutte contre Dieu. Dans la pratique religieuse, la vie est la lutte de l'homme contre lui-même, la soumission absolue de la société à un être supérieur : *Aimez Dieu de tout votre cœur*, nous dit l'Évangile, *et haïssez votre âme pour la vie éternelle*, précisément le contraire de ce que nous commande la raison ». Et dans « *La justice dans la Révolution et dans l'Église* » : « La justice est humaine, toute humaine. C'est lui faire tort que de la rapporter de près ou de loin, directement ou indirectement, à un principe supérieur ou antérieur à l'humanité. La notion de Dieu n'a rien à faire dans nos constitutions juridiques... » (1).

Louis Blanc (1812-1882) nous déclare : « Le paganisme avait été une longue et brutale victoire de la force sur l'intelligence, des sens sur l'esprit. Le christianisme ne vint pas rétablir l'équilibre : il fit durer le combat, en déplaçant la victoire... Le paganisme avait outragé l'âme humaine jusqu'à faire des esclaves, le catholicisme a dédaigné le côté matériel de l'humanité jusqu'à souffrir qu'il y eût des pauvres » (2).

Robert Owen (1771-1858) défend, dans : « *A new View of Society* » et dans sa revue « *The new moral World* » (1845), une conception nettement déterministe de la société et s'attaque violemment à la religion et à l'Église, destructrices de la civilisation et du progrès.

Ces brèves indications suffisent pour nous faire comprendre pourquoi Pie IX a, d'après le *Syllabus*, « condamné cette peste en termes des plus sévères » et, dans son encyclique « *Qui pluribus* » (9 novembre 1846), stigmatisé « cette doctrine néfaste ...radicalement contraire au droit naturel lui-même; une doctrine qui, une fois admise, serait la ruine complète de tous les droits, des institutions, des propriétés et de la société humaine elle-même ».

(1) *Œuvres complètes*, 26 vols, Paris-Bruxelles, Lacroix et Verboeckhoven, 1867-1870.

(2) Cfr Ch. Perin, *Les Économistes, les Socialistes et le Christianisme*, Paris, Lecoffre, 1849, p. 115.

II. *Karl Marx.*

Vers 1844, Proudhon exerçait une influence prépondérante dans les milieux révolutionnaires de Paris. En cette année, il y rencontra un jeune Allemand, Karl Marx, qui fit une opposition acharnée à ses idées. La première passe d'armes entre les « utopistes » et les « scientifiques ».

Karl Marx naquit à Trèves, en 1818. Son père, avocat israélite, devint, quelques années plus tard, protestant par opportunisme politique. Étudiant à Bonn, puis à Berlin, Marx subit l'influence de la doctrine de Hegel et rejoignit bientôt les « Jeunes Hégéliens », appelés aussi la « Gauche hégélienne », à tendances révolutionnaires. Le livre de Feuerbach, « *L'essence du Christianisme* », paru en 1841 et dans lequel l'auteur prend une position nettement matérialiste, fit sur lui une profonde impression.

En 1842, il inaugurait son activité révolutionnaire par la tendance qu'il donna à la *Rheinische Zeitung* dont il était devenu rédacteur en chef. Le gouvernement agit et bientôt le périodique dut cesser de paraître. En 1843, nous le retrouvons à Paris, où il s'est rendu pour collaborer à la rédaction d'une feuille allemande clandestine. Friedrich Engels, lui aussi un Hégélien de gauche, l'y rejoint pour devenir dès lors son ami, son soutien et son collaborateur inséparable.

En 1845, le gouvernement prussien obtint que Marx fût expulsé de France. Il se rendit à Bruxelles.

« Au printemps de 1847, nous dit Lénine (1), Marx et Engels s'affilièrent à une société secrète de propagande, la « Ligue des communistes », et prirent une part prépondérante au II^e^ congrès de cette ligue (Londres, novembre 1847). A la demande

(1) V. I. Lénine, « *Marx, Engels, Marxisme* ». « Un ensemble de travaux de Lénine concernant la vie et l'œuvre des fondateurs du socialisme scientifique » (note de l'Éditeur). L'étude dont nous empruntons ce passage parut en 1914 dans l' « Encyclopédie russe », Granat, 7^e^ édition, tome XXVIII. Elle nous donne sur Marx des détails intéressants et nous permet de constater l'admiration de Lénine pour le maître. — Bibliothèque marxiste, n° 20; Paris, Éditions sociales internationales, 1935.

du congrès, ils rédigèrent le célèbre « *Manifeste du Parti communiste* », publié en février 1848. Cet ouvrage expose avec une clarté et une précision géniales la nouvelle conception du monde, le matérialisme conséquent embrassant aussi le domaine de la vie sociale, la dialectique présentée comme la science la plus vaste et la plus profonde de l'évolution, la théorie de la lutte de classe et du rôle révolutionnaire historique mondial du prolétariat, créateur d'une société nouvelle, la société communiste ».

Ce document est, pour la forme, un manifeste; par le fond, par la profondeur des conceptions exposées, il dépasse de loin ce qu'un manifeste ordinaire propose. Lénine y a pourtant vu aussi ce qui n'y est encore qu'en germe et sera développé dans des œuvres ultérieures, en particulier dans « *Das Kapital* » dont le premier volume parut en 1867 — les deux autres furent édités par Engels après la mort de Marx — et dans des œuvres philosophiques et polémiques.

En 1848, Marx fut expulsé de Belgique, puis de France l'année suivante. Il se fixa alors à Londres. Sa vie errante était terminée; il y resta jusqu'à la fin de ses jours. Il mourut en 1883.

« En 1864, nous dit encore Lénine, fut fondée la célèbre « Première Internationale », l' « Association internationale des travailleurs ». Marx en fut l'âme... En groupant le mouvement ouvrier des divers pays, en cherchant à orienter dans la voie commune de l'activité les différentes formes du socialisme non prolétarien prémarxiste..., en combattant les théories de toutes ces sectes et écoles, Marx forgea une tactique unique pour la lutte prolétarienne de la classe ouvrière dans les différents pays ».

L' « Internationale » fut en effet le creuset dans lequel Marx travailla les divers groupements socialisants qu'il était parvenu à y rassembler en minimalisant au début les exigences doctrinales dans des formules vagues, pour, ensuite, les préciser graduellement.

L'attitude prise par l'Internationale lors de la Commune de Paris lui fut fatale. Dès lors elle ne fit plus que végéter pour être définitivement dissoute en 1876.

Mais le Marxisme avait supplanté presque complètement les diverses tendances « utopistes »; du moins sur le continent européen, car chez les Anglo-Saxons il n'eut que fort peu de succès.

Que nous enseigne Marx ?

Le *matérialisme philosophique*, une *dialectique* matérialiste et la *conception matérialiste de l'histoire* constituent le fondement idéologique sur lequel il édifie sa doctrine sociale et économique et par lequel il justifie son attitude à l'égard de la religion.

Le matérialisme philosophique s'oppose à l'idéalisme de Hegel en allant à l'extrême opposé. « Pour Hegel, nous dit Marx, le processus de la pensée ...est le démiurge (le créateur) du réel..., pour moi au contraire l'idée n'est que le monde matériel transporté et traduit dans le cerveau humain » (1). Aussi l'esprit ne peut-il pas s'élever au-dessus de la matière. Non seulement la matière est « l'élément primordial », mais même le seul réel, sur lequel s'édifient les conceptions vides de réalité propre de l'ignorant qui spiritualise les forces aveugles auxquelles il se bute, en particulier ses conceptions religieuses qui mènent l'homme jusqu'à l'illusion qu'il a une âme spirituelle, fiction née « dans les temps très reculés où les hommes, dans l'ignorance complète de leur propre structure physique, ...en arrivèrent à cette conception que leurs pensées et leurs sensations n'étaient pas une activité de leur propre corps, mais d'une âme particulière habitant dans ce corps et le quittant au moment de la mort ». De là nous vient aussi la croyance à des dieux et, après une longue évolution, à un Dieu unique : « par la personnification des puissances naturelles, naquirent les premiers dieux qui, au cours du développement ultérieur de la religion..., firent naître, dans l'esprit des hommes, la conception d'un seul Dieu exclusif des religions monothéistes » (2).

(1) K. Marx, *Le Capital*, Paris, Éditions Costes, 1924, t. I, p. xcv.

(2) F. Engels, *Ludwig Feuerbach et la fin de la philosophie classique allemande*, Études philosophiques, Paris, Éditions sociales internationales, 1935.

Marx et Engels opposent leur matérialisme à l'idéalisme de Hegel, mais ils adoptent sa *dialectique*. Bien plus, « Marx et moi, nous dit Engels, nous fûmes sans doute à peu près seuls à sauver la philosophie idéaliste allemande de la dialectique consciente, en la faisant passer dans notre conception matérialiste de la nature et de l'histoire... Devant elle (cette dialectique), il n'y a rien d'absolu, de sacré. Elle montre la caducité de toutes choses et en toutes choses, et rien n'existe pour elle que le processus ininterrompu du devenir et du transitoire, de l'ascension sans fin de l'inférieur au supérieur dont elle n'est en elle-même que le reflet du cerveau pensant » (1).

La matière prime, et tout est en mouvement. Aussi la société et la conception que les hommes s'en font. Et le moteur est la matière. Les conditions matérielles, les exigences de la vie matérielle déterminent les éléments spirituels que nous imaginons être eux-mêmes déterminants. Du matérialisme de Marx et de sa dialectique découle logiquement sa *conception matérialiste de l'histoire*. Voici comment il la formule en 1859 : « Dans la production sociale de leur existence, les hommes entrent en des rapports déterminés, nécessaires, indépendants de leur volonté. Ces rapports de production correspondent à un degré de développement donné de leurs forces productives matérielles. L'ensemble de ces rapports de production constitue la structure économique de la société, la base réelle sur laquelle s'élève la superstructure juridique et politique et à laquelle correspondent des formes de conscience déterminées. Le mode de production de la vie matérielle détermine le procès de la vie sociale, politique et intellectuelle en général. Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine la réalité, c'est au contraire la réalité sociale qui détermine leur conscience ».

Mais cette « superstructure », c'est-à-dire les conceptions juridiques et morales d'une époque déterminée, par exemple celles concernant la propriété, peuvent devenir une « entrave »

(1) F. ENGELS, *M. E. Dühring bouleverse la science*, Paris, Éditions Costes, 1931.

quand la technique de la production s'est développée. « Alors s'ouvre une ère de révolution sociale. Le changement qui s'est produit dans la base économique bouleverse plus ou moins lentement ou rapidement toute l'énorme superstructure...

« Pas plus qu'on ne juge un individu sur l'idée qu'il se fait de lui, pas plus on ne saurait juger une telle époque de bouleversement sur sa conscience de soi, il faut au contraire expliquer cette conscience par les contradictions de la vie matérielle, par le conflit qui existe entre les formes productives sociales et les rapports de production » (1).

Voilà le fondement. Il explique le reste : la doctrine économico-sociale et l'activité révolutionnaire de Marx et de Engels. Pourtant pas complètement; il nous faut en outre tenir compte de la mentalité foncièrement révolutionnaire de l'un et de l'autre. Car s'ils furent philosophes, ils furent avant tout hommes d'action, à tel point que l'on peut parfois se demander ce qui l'emporte dans la pratique : la théorie philosophique ou les exigences de l'action.

Nous avons déjà décrit l'essentiel de l'activité révolutionnaire de Marx; exposons maintenant brièvement les quelques points qui, dans ses théories économiques, nous font mieux comprendre le Communisme de nos jours : ses théories, connexes entre elles, de la *lutte des classes*, de *l'appauvrissement continu des masses* et de *l'expropriation finale* des biens de production.

Le « *Manifeste communiste* » nous apprend que « l'histoire de toute société, jusqu'à nos jours, n'a été que l'histoire des luttes de classes »; de deux classes antagonistes dont l'une opprime

(1) K. Marx, *Critique de l'économie politique*, Préface. — Lénine, dans son étude déjà citée, fait siennes ces explications : « Le marxisme, nous dit-il, fraya le chemin à l'étude vaste et universelle du processus de la naissance, du développement et du déclin des formations sociales et économiques en examinant l'*ensemble* des tendances contradictoires, en les ramenant aux conditions d'existence et de production, bien déterminées, des diverses *classes* de la société, en écartant le subjectivisme et l'arbitraire dans le choix des idées « directrices » ou dans leur interprétation, en révélant l'*origine* de toutes les idées et de toutes les tendances diflérentes, sans exception, dans l'état des forces productrices matérielles » (cfr V. I. Lénine, *Marx, Engels, Marxisme*, p. 23).

l'autre. Actuellement ces deux classes sont la « bourgeoisie » et le prolétariat. « De toutes les classes qui, à l'heure présente, se trouvent face à face avec la bourgeoisie, le prolétariat seul est une classe vraiment révolutionnaire. Les autres classes périclitent et périssent avec la grande industrie ». Aussi longtemps que deux classes existeront, l'État sera un État de classe, instrument de la classe dominante.

Comment la « lutte » va-t-elle se dérouler, avec cette fois comme résultat non l'origine d'une nouvelle classe mais la disparition de ces luttes ? « A mesure que diminue constamment le nombre des potentats du capital,... s'accroissent en masse la misère, l'oppression, l'esclavage, la dégénérescence, l'exploitation, mais également la révolte de la classe ouvrière, qui grossit sans cesse... La centralisation des moyens de production et la socialisation du travail arrivent à un point où elles ne s'accommodent plus de leur enveloppe capitaliste et la font éclater. La dernière heure de la propriété privée capitaliste a sonné. Les expropriateurs sont expropriés » (1).

Par cette expropriation « l'État se manifeste réellement comme représentant de la société tout entière... et (pose) en même temps son dernier acte propre en tant qu'État »; il deviendra « une association libre et égalitaire des producteurs »(2).

Tout évolue (3), et cette évolution se produit sous l'influence de la « matière ». En conséquence les représentations religieuses disparaîtront quand aura disparu ce qui les fait naître : l'oppression et la misère. Ce principe semble avoir guidé Marx dans sa lutte contre la religion : il ne faut pas, en attaquant inconsidérément les croyances, détourner de soi les masses. Mais dans ses écrits il se manifeste foncièrement anti-religieux (4).

(1) *Le capital*, Paris, Éditions Costes, t. IV, pp. 272-274.

(2) F. ENGELS, *M. E. Dühring bouleverse la science*, Paris, Éditions Costes, 1931, t. III, p. 47.

(3) Tout évolue, donc aussi la famille. Engels nous l'enseigne expressément dans : *L'origine de la famille, de la propriété privée et de l'État*, Édit. G. Carré, 1893, p. 97 et 110. C'est nettement la doctrine de l'amour libre.

(4) Dans sa *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel* dans *Œuvres philosophiques*, t. I, p. 83-85, nous rencontrons sa déclaration célèbre

En 1878 ces théories avaient triomphé dans les milieux socialistes. C'est donc surtout contre elles que Léon XIII s'est élevé dans son encyclique « *Quod Apostolici Muneris* », du 28 décembre 1878.

III. *Déviation et redressement.*

Marx est un radical. La complexité de la vie contredit ses théories absolues, et quand un parti atteint les masses, il doit leur offrir autre chose que la promesse d'un avenir radieux, mais lointain.

Aussi le socialisme dévie-t-il. D'abord dans la pratique, puis aussi dans la doctrine. Au Marxisme intégral succède le « Révisionnisme ». Notons pourtant que le socialisme reste agnostique, sinon matérialiste et anti-religieux.

Cette déviation est, d'après les Bolchéviques, une trahison, laquelle se consomma en 1914. Dans les deux camps ennemis, les chefs « social-traîtres » soutiennent alors leurs gouvernements respectifs dans la lutte fratricide.

Mais bientôt quelques unités se détachent de ces félons. Leur nombre va croissant. Pour autant que les circonstances le permettent, ils prennent contact entre eux (en Suisse, à Zimmerwald en 1915, puis à Kienthal). Le Bolchéviste russe, Lénine, est l'âme du mouvement.

En Russie une révolution éclate en février 1917. Les socialistes y sont, depuis 1903, divisés en Menchéviques, à tendances révisionnistes, et en Bolchéviques, radicaux. Les Menchéviques soutiennent le gouvernement révolutionnaire mais « bourgeois » de Kerenski. Les Bolchéviques, que Lénine a rejoints dès avril, s'y opposent violemment et le renversent par une nouvelle révolution, celle d'octobre.

La religion « est, d'une part, l'expression de la misère réelle, et, d'autre part, la protestation contre la misère réelle. La religion est le soupir de la créature accablée par le malheur, l'âme d'un monde sans cœur, de même qu'elle est l'esprit d'une époque sans esprit. C'est l'opium du peuple. La destruction de la religion, comme bonheur illusoire du peuple, est une exigence de son bonheur réel ».

Aussitôt ils décrètent la socialisation intégrale. Ils font effort pour rallier les paysans, qui constituent la grande majorité de la population, mais les rapports avec eux sont bientôt fort tendus : pour vivre dans les villes il est nécessaire de réquisitionner du blé sans le payer. Entre-temps il faut combattre les « Blancs », et une campagne entreprise contre la Pologne échoue. La socialisation brusquée, jointe à ces guerres, crée, dès 1921, une situation catastrophique : « Nous sommes dans de telles conditions de misère, de ruine, d'exténuation et d'épuisement des principales forces productives des paysans et des ouvriers que tout doit être provisoirement subordonné à cette nécessité fondamentale : augmenter à tout prix la quantité des produits », déclare enfin Lénine lui-même (1).

La « Nouvelle économie politique » (N. E. P.), instaurée alors, accorde une liberté assez grande aux petites entreprises privées et en particulier au commerce. Le gouvernement garde pourtant en mains les leviers de commande économiques : les grandes entreprises industrielles et tout le commerce avec l'étranger.

« Provisoirement ». En effet dès qu'une certaine prospérité est revenue, l'élaboration de « plans » commence, et en 1928 la N. E. P. a vécu : l'exécution du premier « Plan quinquennal » intensifie la socialisation, qui reprend graduellement le terrain perdu. Ce premier plan, exécuté en 4 ans et 3 mois, est suivi par un second (1933-1937), dont la fin approche.

A Lénine, décédé en 1924, a succédé Staline.

IV. *Doctrine et méthodes communistes.*

Quelle doctrine a inspiré les deux dictateurs et le parti communiste, et quelle attitude celle-ci leur a-t-elle dictée ?

Lénine se déclare marxiste intégral. Est-il resté en tout le disciple fidèle du maître ?

D'après Marx et les marxistes la révolution, d'où sortira

(1) Rapporté par E. Yaroslavski dans : *Histoire du Parti communiste de l'U. R. S. S.*, p. 339, Paris, Bureau d'Éditions, 1931.

la transformation foncière de l'État et la socialisation, doit être la résultante spontanée des antagonismes de classe exacerbés à l'extrême. Cette révolution sera dès lors celle de la masse des opprimés, et donc de la grande majorité de la population contre les quelques oppresseurs que la concentration industrielle croissante n'aura pas encore prolétarisés. Le signal de la révolte sera donné dans les pays capitalistes les plus développés, les autres suivront.

Lénine estime au contraire que, pour mener à bonne fin la révolution, il suffit d'avoir gagné à sa cause une minorité consciente et décidée, laquelle entraînera la majorité, au besoin par la contrainte, et il a déclenché la révolution dans un pays où la grande majorité de la population était encore agricole et où on ne rencontrait qu'un petit nombre de grandes entreprises industrielles, où donc seule une petite minorité de la population était vraiment prolétarisée. Il est vrai qu'en 1917 il avait la conviction que les prolétaires de toute l'Europe se soulèveraient bientôt à l'exemple de leurs camarades de Russie et... il ne pouvait pas choisir.

D'après Lénine, on ne peut pas organiser une société libre et égalitaire immédiatement après la révolution, et il serait souverainement dangereux de tenter la chose. Avant de le faire, il faut extirper par la violence les résidus du capitalisme, c'est-à-dire briser toute résistance de ceux qui ne s'estimeront pas encore définitivement vaincus et en outre faire l'éducation communiste de la masse. Quand cette double tâche sera accomplie, et alors seulement, on pourra instaurer une société sans contrainte et dans laquelle il sera possible de donner « à chacun selon ses besoins », car chacun fournira alors spontanément à la société ce qu'il sera en état de réaliser « d'après ses moyens », et pour autant que la situation l'exigera : les progrès de la technique auront en effet rendu ces exigences bien minimes, à tel point que le travail aura perdu son caractère pénible.

Voici comment une brochure de propagande, le « *Manuel élémentaire du Communisme* » (Paris, Bureau d'Éditions, 1929), expose ces doctrines révolutionnaires :

« L'arrivée (du prolétariat) au pouvoir ne peut se faire que par le renversement violent de la bourgeoisie. La théorie de la transformation pacifique du capitalisme en socialisme n'est qu'une utopie...

» La dictature du prolétariat est indispensable parce que, après la révolution, la lutte de classes continue. La bourgeoisie ne s'avoue pas vaincue, au contraire elle s'efforce par tous les moyens de restaurer sa domination...

» La dictature du prolétariat est nécessaire, non seulement pour écraser les anciens dominateurs, mais aussi pour extirper les racines du capitalisme, pour réorganiser la société sur les bases de la production collective, pour empêcher toute renaissance des formes de production et d'exploitation capitaliste.

» Le socialisme ne se fait pas du jour au lendemain. Après la prise du pouvoir, après la destruction de l'ancien appareil d'oppression, après l'expropriation violente des possédants, il reste encore à transformer tout ce qui existait depuis des siècles.

» A l'anarchie capitaliste, il faut substituer l'ordre socialiste.

» Il faut pour cela rééduquer les masses travailleuses ignorantes, bourrées de préjugés, arriérées...

» Quand les classes auront disparu et que la société ne sera composée que de producteurs égaux, la lutte de classes disparaîtra d'elle-même et avec elle disparaîtra tout appareil d'oppression : la dictature prolétarienne et son expression, l'État.

» La société humaine ne sera plus divisée en exploiteurs et exploités, le travail sera la base essentielle de l'existence, il deviendra une nécessité et un plaisir, il n'y aura pas besoin de le rendre obligatoire, chacun voudra travailler volontairement.

» La société communiste sera une société libre de toute contrainte.

» La domination des hommes sera remplacée par la domination des choses.

» La dictature du prolétariat est l'étape inévitable qui conduit vers la société sans classes, vers le Communisme ».

Nous y lisons encore cette remarque :

« La force est l'accoucheuse de la société nouvelle. La violence de la bourgeoisie ne peut être vaincue que par la violence organisée du prolétariat. »

Lénine est plus radical que Marx et aussi plus actif, en ce sens qu'il ne parvient pas à attendre que la révolution mûrisse avant de la déclencher. Il est radical au point de défigurer le Marxisme.

Contre la religion il pousse le radicalisme de Marx à l'extrême.

« Nous devons la combattre », écrivait-il déjà en 1909 (1), mais il faut *savoir* lutter contre la religion ». Il ne répudie pas la propagande athée directe, mais celle-ci « doit être *subordonnée* à la tâche fondamentale de la social-démocratie, à savoir au développement de la lutte de classe des *masses* exploitées contre les exploiteurs ». Donc pas de lutte intempestive, car l'essentiel consiste à extirper « les racines les plus profondes de la religion », qui sont « la dépression sociale des masses travailleuses, leur apparente impuissance totale devant les forces aveugles du capitalisme ».

Les disciples n'ont pas renié leur maître, bien au contraire. Peut-être même ont-ils dépassé la mesure; aussi sont-ils actuellement devenus plus prudents qu'au début, du moins dans les pays « capitalistes » et quand ils ont affaire à des croyants.

Leurs publications anti-religieuses sont très nombreuses et presque toutes d'un ton rageusement haineux, tout spécialement quand ils parlent du pape. Et pourtant en Russie, ils rencontrent surtout des Orthodoxes.

Nous pourrions citer de nombreux textes; nous en choisissons un seul (2). Il offre l'avantage de nous apprendre en même temps comment les communistes conçoivent la famille.

L'article a pour titre : « *L'offensive pontificale contre les femmes travailleuses. Au sujet de la circulaire du Pape Pie XI sur le mariage chrétien* ». (Il s'agit de l'encyclique *Casti Connubii*).

« Il y a à peine un an que le pape Pie XI, dans une lettre spéciale, appelait le monde chrétien à la croisade contre l'Union soviétique et bénissait les canons des interventionnistes impérialistes pointés sur l'édification socialiste. Les travailleurs n'ont pas encore oublié l'excitation belliciste du pape, que l'Église organise déjà une nouvelle offensive contre le prolétariat. Mais, cette fois, d'un autre côté! L'attaque pontificale vise les millions de femmes travailleuses dont la radicalisation grandissante constitue une menace de plus en plus sérieuse pour l'existence de l'ordre social capitaliste...

(1) Dans « *Proletari* » du 26/13 mai 1909, rapporté dans « *Marx, Engels, Marxisme* », Éditions sociales internationales, 1935, p. 250-251.

(2) Article paru dans la « *Correspondance internationale* », hebdomadaire communiste paraissant à Paris, 17 mars 1930.

» En quoi consiste la grande importance de cette circulaire... ?

» La classe régnante et l'Église entretiennent soigneusement chez la femme travailleuse — et aussi chez l'homme — l'idéologie du « sexe faible »...

» Il s'agit pour l'Église de dominer des millions de femmes travailleuses et de les éloigner de la lutte de classe prolétarienne. Pour atteindre ce but, tous les moyens lui sont bons, même les plus moyenâgeux. « La fin justifie les moyens ». Ce principe jésuitique vaut encore aujourd'hui pour l'Église catholique.

Voici, d'après notre auteur, le résumé de la « circulaire » :

« 1. L'objectif essentiel du mariage est la multiplication sans entrave de l'humanité, pour le plus grand bien de l'État capitaliste régnant et pour la multiplication des fidèles. « Croissez et multipliez ! »

» 2. La femme et l'enfant doivent prêter obéissance au mari. L'homme est le maître de la femme. La femme doit être l'esclave de l'homme.

» 3. Toute prévention consciente de la grossesse est un crime et est par conséquent interdite.

» 4. L'avortement est un crime et est pareillement interdit.

» 5. L'État doit punir d'une façon exemplaire toute tentative d'avortement.

» 6. La libération physiologique (réglementation consciente de la grossesse), la libération économique et la libération sociale (activité dans la vie publique) sont interdites à la femme laborieuse.

» 7. Aucune forme de divorce ne peut être tolérée, car le divorce constitue un danger pour l'État.

» 8. Le devoir suprême de toute femme est l'obéissance à l'Église et au pape.

» 9. C'est l'intérêt du pouvoir d'État capitaliste de s'unir de la façon la plus étroite avec l'Église et d'utiliser cette dernière pour le maintien de son pouvoir.

» 10. Le fascisme protège d'une façon modèle les droits de l'Église (allusion au concordat avec l'Italie).

» Ces dix « commandements » sur le mariage constituent une unité soigneusement conçue, de la plus belle eau réactionnaire, destinée à étouffer dans l'œuf l'éveil de la conscience de classe de la femme travailleuse ».

Il s'agit ici d'une « oppression brutale de la femme travailleuse. Car, il faut bien le remarquer, même après la publication de la lettre pontificale, les cliniques privées seront, contre argent sonnant, à la disposition des femmes des classes dominantes ».

Lénine, puis Staline et avec eux le Parti veulent provoquer la *révolution prolétarienne mondiale*. Il n'ont cessé de le dire, en termes absolument explicites. En voici un exemple.

Le Comité exécutif de l'Internationale communiste lançait, à l'occasion du 1er mai 1931, un appel « aux ouvriers et ouvrières de tous les pays; aux travailleurs opprimés du monde capitaliste ». Cet appel leur demande : « N'existe-t-il pour les travailleurs aucune autre issue (que celle de l'oppression) ? et il répond : « Une telle issue existe. C'est celle que vous indique le parti mondial du prolétariat, le parti de la révolution mondiale. Cette issue est celle du renversement de la dictature bourgeoise, de l'instauration de la dictature du prolétariat, du socialisme ».

V. *Un revirement ?*

Nous estimons superflu de décrire ici comment les communistes ont réalisé en Russie leur programme — en particulier leur programme anti-religieux — et ont cherché à fomenter ailleurs des mouvements révolutionnaires. A ce sujet les informations ne manquent pas et nos lecteurs ont suivi dans la presse les étapes de ce mouvement.

Mais tout récemment l'U. R. S. S. est entrée dans la Société des Nations, vilipendée par les communistes jusqu'en ces dernières années. Bien plus, dans une nouvelle constitution fédérale (1), adoptée le 5 décembre dernier, ils ont proclamé la liberté des cultes. Ne devons-nous donc pas constater un revirement, en particulier dans le domaine religieux ? Plusieurs l'ont cru. Qu'en est-il ?

L'art. 124 de la constitution proclame : « Afin d'assurer aux citoyens la liberté de conscience, l'Église en U. R. S. S. est séparée de l'État, et l'école de l'Église. La liberté de pratiquer

(1) Remarquons que l'U. R. S. S. est « un État fédéral » constitué par des « Républiques soviétiques socialistes » qui ont chacune leur « souveraineté » propre, limitée seulement par les pouvoirs constitutionnels expressément reconnus à l' « Union » (Art. 13 et 15). La plus importante de ces républiques est la « République soviétique fédérative socialiste de Russie » (l'ancienne Grande Russie et presque toute la Sibérie).

les cultes religieux et la liberté de propagande antireligieuse sont reconnues à tous les citoyens ».

Cette disposition innove-t-elle ? Oui, en étendant à toute l' « Union » une disposition contenue déjà dans la constitution de la « République socialiste fédérative des Soviets de Russie ». En effet la constitution fédérale précédente (1) ne touchait pas la question religieuse; mais celle de la République... de Russie déclare, dans son art. 4 : « Afin d'assurer aux travailleurs la vraie liberté de conscience, l'Église est séparée de l'État et l'école de l'Église, et la liberté de confession religieuse et de propagande antireligieuse est reconnue à tous les citoyens ».

Cet article n'a pas empêché les fermetures d'églises et les persécutions qui nous sont connues. Il est vrai que les deux textes ne concordent pas complètement. Actuellement on peut « pratiquer les cultes », mais pour un gouvernement foncièrement persécuteur la différence est minime. Et surtout, il reste armé par la disposition qui permet la *propagande antireligieuse* tandis que la *propagande religieuse* n'est pas garantie, et de fait pas permise.

En outre l'école est séparée de l'Église et « l'instruction primaire (est) générale et obligatoire » (art. 121).

Bref, dans les circonstances actuelles, la nouvelle constitution fédérale ne justifie pas le moindre espoir.

Cette impression est confirmée par le commentaire que, dans le « *Journal de Moscou* » (août 1936), Radek, rédacteur de la *Prawda*, publiait à la suite du texte du projet de constitution; nous y lisons :

« Nous avons encore des tâches énormes à accomplir. Une lutte opiniâtre nous attend encore pour généraliser la vie aisée du peuple. Il y a encore des paysans arriérés qui ne sont pas décidés à entrer dans les Kolkhoz ; il y a encore des gens arriérés qui n'ont pas renoncé

(1) La constitution fédérale antérieure avait été approuvée le 31 janvier 1924 par le IIe Congrès de l'U. R. S. S., puis amendée en 1927 et 1931; la constitution de la République de Russie date de 1924. Le Bureau d'Éditions (Paris) a réuni ces deux constitutions en une brochure (1935); La *Documentation Catholique* a, dans son No 834, 20 mars 1937, publié le texte de la nouvelle constitution fédérale.

à leurs croyances religieuses, quoique la religion ait toujours été un instrument de duperie et d'exploitation.

» L'État soviétique considère ces gens dans un esprit de tolérance, en protégeant leur propriété personnelle tant qu'elle ne sert pas à l'exploitation des autres, et en défendant la liberté de conscience contre tout attentat. L'État soviétique a privé l'église de l'assistance de l'État. Il ne permet pas à l'église d'exercer une influence sur l'esprit de la jeune génération dans les écoles. Mais il n'admet que les moyens moraux de lutte contre l'église, en reconnaissant la liberté de propagande antireligieuse ».

Mais du moins hors de Russie ? Ici également quelques témoignages communistes sont fort clairs. Les « Éditions sociales internationales » (Paris) viennent de publier, dans la série « *Les grands textes du Marxisme* », un choix de textes de Marx et de Engels « *Sur la religion* » (1936) et, dans « *Problèmes* », une étude de Lucien Henry sur « *Les origines de la religion* » (1936). Ce dernier est haineusement antireligieux; il en est de même de l'introduction au premier, qui insiste sur la mentalité antireligieuse de Lénine.

Les Bolchéviques ont pris récemment des mesures contre l'avortement — pour lequel l'État avait organisé des cliniques —, renforcé l'autorité paternelle et cherché à diminuer le nombre des divorces; il semble que les inconvénients intolérables de la licence accordée, encouragée même, aient ouvert les yeux au Kremlin. Ici il y a donc un certain revirement. C'est, nous semble-t-il, le seul point où on le constate.

Car sur la propriété privée, nous retrouvons dans la nouvelle constitution les déclarations radicales de jadis : « La base économique de l'U. R. S. S. est constituée par le système socialiste de l'économie et par la propriété socialiste des instruments et moyens de production, établis à la suite de la liquidation du système capitaliste d'économie... » (art. 4).

Il est vrai que l'opposition acharnée des paysans a forcé à quelques concessions (art. 5, 7, 8, 9). L'histoire de la N. E. P. nous a appris ce que nous pouvons en augurer pour l'avenir et nous avons vu ce que Radek en pensait.

Les procès de Moscou de août dernier nous ont prouvé que

l'emploi de mesures d'extrême rigueur n'est pas périmé; bien au contraire, même les pionniers de la révolution d'octobre, ceux qui furent les collaborateurs les plus fidèles de Lénine, ont été passés par les armes.

Enfin D. Z. Manouilski, secrétaire du parti communiste, a, au Congrès de l'Internationale communiste, en août dernier, entretenu ses auditeurs de « la nouvelle étape dans le développement de la révolution prolétarienne ». Le discours est ampoulé et manifeste un certain embarras, car il doit faire accepter la tactique du « Front unique » qui détonne un peu sur l'isolement farouche de jadis. « Quiconque, dit-il, veut la victoire du socialisme dans le monde entier; quiconque désire la fraternité et la paix entre les peuples; quiconque désire la fin de l'exploitation du fascisme et de l'oppression impérialiste, ne peut pas ne pas être aux côtés de l'U. R. S. S. La défense de l'U. R. S. S., le concours apporté à sa victoire sur tous ses ennemis doivent déterminer les actions de chaque organisation révolutionnaire, de chaque communiste, de chaque socialiste, de chaque démocrate honnête, de chaque ouvrier sans parti, paysan, travailleur de la ville et intellectuel » (1). Il y a quelques années le ton était autre; il y a ici un changement, mais seulement un changement dans la tactique; celle-ci est devenue moins brutale, plus insinuante et insidieuse et donc peut-être encore plus dangereuse que jadis : le noyautage ne va-t-il pas pouvoir se développer dans une atmosphère plus favorable ?

Nous pouvons conclure. Le Communisme reste foncièrement impie. Sa propagande hors de Russie s'intensifie et a adopté des méthodes plus savantes, plus sournoises. Le danger est plus grand que jadis, car parfois moins apparent. Ce nouvel avertissement du Saint-Père vient donc à son heure.

Ch. du Bois de Vroylande, s. i.

(1) D. Z. Manouilski, *Victoires du Marxisme*, p. 110-111, Paris, Éditions sociales internationales, 1936.

ACTES DU SAINT-SIÈGE

ACTES DU SOUVERAIN PONTIFE

Encyclique « *Mit brennender Sorge* » sur la situation de l'Église catholique dans l'Empire allemand (1) (14 mars 1937. — *A. A. S.*, XXIX, 1937, p. 145-167).

C'est avec une vive inquiétude et un étonnement croissant que depuis longtemps Nous suivons des yeux les douloureuses épreuves de l'Église et les vexations de plus en plus graves dont souffrent ceux et celles qui lui restent fidèles par le cœur et la conduite, au milieu du pays et du peuple auxquels saint Boniface a porté autrefois le lumineux message, la bonne nouvelle du Christ et du Royaume de Dieu.

Cette inquiétude n'a pas été diminuée par ce que les représentants du vénérable Épiscopat, venus Nous visiter à Notre chevet de malade, Nous ont fait connaître, conformément à la vérité et comme c'était leur devoir. A des nouvelles bien consolantes et édifiantes sur la lutte pour la foi que mènent leurs fidèles, ils n'ont pu s'empêcher, malgré tout l'amour qu'ils portent à leur peuple et à leur patrie, malgré toute leur application à juger avec mesure, d'en mêler une infinité d'autres, bien dures et bien mauvaises. Après avoir entendu leur exposé, Nous pûmes, dans un élan de vive reconnaissance envers Dieu, Nous écrier avec l'Apôtre de l'Amour : « Je n'ai pas de plus grande joie que d'apprendre que mes enfants marchent dans la vérité » (*III Jean*, IV). Mais la franchise qui convient à Notre charge apostolique, si pleine de responsabilités, et la décision de mettre sous vos yeux et sous les yeux de tout l'univers chrétien la réalité dans toute sa gravité Nous obligent d'ajouter : « Il n'est pas de plus grand chagrin, ni de douleur plus amère à Notre cœur de Pasteur, que d'apprendre que beaucoup abandonnent le chemin de la vérité » (Cfr *II Pierre*, II, 2).

(1) L'Encyclique, adressée aux évêques allemands, est rédigée en allemand. Nous reproduisons la traduction officielle, qui contient également les sous-titres donnés ici.

Le Concordat avec l'Empire Allemand.

Lorsqu'en été 1933, Vénérables Frères, Nous acceptâmes la négociation d'un Concordat, que le gouvernement du Reich, reprenant un projet vieux de plusieurs années, Nous proposait, et quand, à votre universel contentement, Nous la terminâmes par un accord solennel, Nous étions guidé par le souci, que Notre devoir Nous impose, d'assurer en Allemagne la liberté de la mission bienfaisante de l'Église et le salut des âmes qui lui sont confiées, mais encore par le désir sincère de rendre au peuple allemand un service essentiel pour son développement pacifique et sa prospérité.

C'est pourquoi, en dépit de nombreuses et graves considérations, Nous Nous sommes alors décidé à ne pas lui refuser Notre consentement. Nous voulions épargner à Nos fidèles fils et filles d'Allemagne, dans la mesure des possibilités humaines, les angoisses et les souffrances que dans l'autre hypothèse les circonstances du temps faisaient prévoir avec pleine certitude. Nous voulions prouver à tous par des actes que, cherchant uniquement le Christ et les intérêts du Christ, Nous ne refusions pas de tendre la main pacifique et maternelle de l'Église à quiconque ne la repousse pas.

Si l'arbre de paix, planté par Nous en toute pureté d'intention dans la terre allemande, n'a pas produit les fruits que, dans l'intérêt de votre peuple, Nous désirions si ardemment, personne au monde, ayant des yeux pour voir et des oreilles pour entendre, ne pourra dire aujourd'hui que la faute en est à l'Église ou à son Chef. Les expériences des dernières années mettent les responsabilités en pleine lumière : elles révèlent des intrigues qui dès le début ne visaient qu'à une guerre d'extermination. Dans les sillons où Nous Nous étions efforcé de semer le germe d'une paix sincère, d'autres répandirent — tel l' « *inimicus homo* » de la Sainte Écriture (*Matth.*, XIII, 25) — l'ivraie de la méfiance, du mécontentement, de la haine, de la diffamation, d'une hostilité de principe, soit voilée soit ouverte, alimentée à mille sources et agissant par tous les moyens contre le Christ et son Église. Eux, et eux seuls, avec leurs silencieux ou leurs bruyants complices, sont aujourd'hui responsables si, au lieu de l'arc-en-ciel de la paix, c'est l'orage des funestes luttes religieuses qui se montre à l'horizon de l'Allemagne.

Nous ne Nous sommes pas lassé, Vénérables Frères, de représenter aux dirigeants responsables des destinées de votre pays les conséquences qui devaient nécessairement résulter de la tolérance, et même de la faveur dont profitent de tels courants d'idées. Nous avons tout fait pour défendre la sainteté de la parole solennellement donnée et l'inviolabilité des engagements librement consentis contre

des théories et des pratiques qui — au cas où elles seraient officiellement approuvées — tueraient nécessairement toute confiance, et ôteraient d'avance toute valeur à tout engagement d'honneur. Quand une fois le temps sera venu de mettre au grand jour sous les yeux du monde ces efforts qui furent les Nôtres, tous les hommes d'intention droite sauront où chercher les défenseurs de la paix et où ses perturbateurs. Tous ceux dont l'esprit n'a pas encore perdu tout sens de la vérité, tous ceux qui conservent au fond du cœur un reste de justice, conviendront que durant ces années, difficiles et lourdes d'événements, qui ont suivi la conclusion du Concordat, chacune de Nos paroles a été prononcée, chacun de Nos actes a été accompli sous la loi de la fidélité aux traités. Mais ils devront constater aussi, non sans étonnement et réprobation profonde, comment de la part de l'autre partie contractante une interprétation qui faussait le contrat, ou le détournait de son but, ou le vidait de son contenu et aboutissait finalement à sa violation plus ou moins officielle, devint la loi inavouée selon laquelle on agissait. La modération témoignée par Nous, en dépit de tout, n'était pas inspirée par des considérations d'utilité terrestre, moins encore par une faiblesse inopportune, mais simplement par la volonté de ne pas risquer d'arracher, avec l'ivraie, quelque plante précieuse, par l'intention de ne porter publiquement aucun jugement avant que les esprits n'en fussent venus à comprendre l'inéluctable nécessité de ce jugement, par la résolution de ne nier définitivement la loyauté d'autrui que lorsque l'irréfutable langage de l'évidence aurait arraché le camouflage sous lequel systématiquement on dissimulait l'assaut lancé contre l'Église. Aujourd'hui encore, où la lutte ouverte contre l'école confessionnelle, protégée pourtant par le Concordat, où la suppression du libre suffrage à ceux des catholiques qui ont le droit de veiller à l'éducation de la jeunesse, manifestent sur un terrain essentiel de la vie de l'Église la gravité impressionnante de la situation et l'angoisse sans exemple des consciences chrétiennes, le souci du salut des âmes Nous pousse à ne pas négliger les possibilités encore existantes, si minimes soient-elles, d'un retour à la loyauté et à un arrangement acceptable suivant le désir du vénérable épiscopat, Nous continuerons, sans Nous lasser, à être auprès des dirigeants de votre peuple le défenseur du droit violé, et, obéissant simplement à Notre conscience et à Notre mission pastorale — sans Nous soucier du succès ou de l'insuccès immédiat — à Nous opposer à un parti pris qui cherche, par l'emploi, ouvert ou dissimulé, de la force, à étrangler le droit garanti par les traités.

Mais le but de la présente lettre, Vénérables Frères, est autre. De même que vous êtes venus Nous faire, à Notre chevet de malade,

une visite affectueuse, de même, à Notre tour, Nous Nous tournons aujourd'hui vers vous et, par vous, vers les catholiques d'Allemagne qui, comme tous les fils souffrants et opprimés, sont plus particulièrement présents au cœur du Père commun. En cette heure où votre foi est éprouvée, comme l'or, au feu de la tribulation et de la persécution, tant ouverte que cachée, à l'heure où votre liberté religieuse est victime d'un investissement organisé sous mille formes, à l'heure ou pèse lourdement sur vous le manque d'un enseignement fidèle à la vérité et de normales possibilités de défense, vous avez doublement droit à une parole de vérité et de spirituel réconfort de la part de celui dont le premier prédécesseur s'entendit adresser par le Sauveur cette parole si pleine : « J'ai prié pour toi afin que ta foi ne défaille point, et toi, à ton tour, confirme tes frères » (*Luc*, XXII, 32).

Vraie foi en Dieu.

Prenez garde, Vénérables Frères, qu'avant toute autre chose la foi en Dieu, premier et irremplaçable fondement de toute religion, soit conservée en Allemagne, pure et sans falsification. Ne croit pas en Dieu celui qui se contente de faire usage du mot Dieu dans ses discours, mais celui-là seulement qui à ce mot sacré unit le vrai et digne concept de la Divinité.

Quiconque identifie, dans une confusion panthéistique, Dieu et l'univers, abaissant Dieu aux dimensions du monde ou élevant le monde à celles de Dieu, n'est pas de ceux qui croient en Dieu.

Quiconque, suivant une prétendue conception des anciens Germains d'avant le Christ, met le sombre et impersonnel Destin à la place du Dieu personnel, nie par le fait la Sagesse et la Providence de Dieu, qui « fortement et suavement agit d'une extrémité du monde à l'autre » (*Sagesse*, VIII, 1) et conduit toutes choses à une bonne fin : celui-là ne peut pas prétendre à être mis au nombre de ceux qui croient en Dieu.

Quiconque prend la race, ou le peuple, ou l'État, ou la forme de l'État, ou les dépositaires du pouvoir, ou toute autre valeur fondamentale de la communauté humaine — toutes choses qui tiennent dans l'ordre terrestre une place nécessaire et honorable — quiconque prend ces notions pour les retirer de cette échelle de valeurs, même religieuses, et les divinise par un culte idolâtrique, celui-là renverse et fausse l'ordre des choses créé et ordonné par Dieu : celui-là est loin de la vraie foi en Dieu et d'une conception de la vie répondant à cette foi.

Prenez garde, Vénérables Frères, à l'abus croissant, dans la parole comme dans les écrits, qui consiste à employer le nom de Dieu trois

fois saint comme une étiquette vide de sens que l'on place sur n'importe quelle création, plus ou moins arbitraire, de la spéculation et du désir humain. Agissez sur vos fidèles, afin qu'ils soient attentifs à opposer à une telle aberration le refus qu'elle mérite. Notre Dieu est le Dieu personnel, surnaturel, tout-puissant, infiniment parfait, unique dans la Trinité des Personnes, et tripersonnel dans l'unité de l'Essence divine, le Créateur de tout ce qui existe, le Seigneur et Roi et l'ultime consommateur de l'histoire du monde, qui n'admet ni ne peut admettre à côté de lui aucun autre dieu.

Ce Dieu a, en Souverain Maître, donné ses commandements. Ils valent indépendamment du temps et de l'espace, du pays et de la race. De même que le soleil de Dieu luit sur tout visage humain, de même sa loi ne connaît ni privilège ni exception. Gouvernants et gouvernés, couronnés et non couronnés, grands et humbles, riches et pauvres sont également soumis à sa parole. De la totalité de ses droits de Créateur découle naturellement la totalité de Son droit à être obéi par les individus et par les communautés de toute espèce. Cette obéissance exigée embrasse toutes les branches de l'activité dans lesquelles des questions morales réclament la mise en accord avec la loi de Dieu, et par conséquent l'intégration de la changeante loi humaine dans l'ensemble de l'immuable loi divine.

Seuls des esprits superficiels peuvent tomber dans l'erreur qui consiste à parler d'un Dieu national, d'une religion nationale, seuls ils peuvent entreprendre la vaine tentative d'emprisonner Dieu, le Créateur de l'univers, le Roi et le Législateur de tous les peuples, devant la grandeur duquel les Nations sont « comme une goutte d'eau suspendue à un seau » (*Is.*, XL, 15) dans les frontières d'un seul peuple, dans l'étroitesse de la communauté de sang d'une seule race.

Les évêques de l'Église du Christ, établis « pour ce qui se rapporte à Dieu » (*Hébr.*, V, 1), doivent veiller à ce que de pernicieuses erreurs de cette sorte, que des pratiques encore plus pernicieuses ont coutume de suivre, ne prennent pas pied parmi les fidèles. Il appartient à la sainteté de leur charge de tout faire, autant qu'il dépend d'eux, pour que les commandements de Dieu soient considérés et observés comme étant le fondement obligatoire de toute vie privée et publique moralement ordonnée, pour que les droits de la Majesté divine, le Nom et la parole de Dieu ne soient pas profanés (*Tite*, II, 5), pour mettre fin aux blasphèmes qui par la parole, la plume et l'image, sont multipliés aujourd'hui comme le sable de la mer, pour que, à côté de l'obstination et des provocations de ceux qui nient Dieu, qui méprisent Dieu, qui haïssent Dieu, ne se relâche jamais la prière réparatrice des fidèles, qui tel un encens, d'heure en heure, monte vers le Très-Haut et arrête sa main vengeresse.

Nous vous remercions, Vénérables Frères, Nous remercions vos prêtres et tous vos fidèles, qui, dans la défense des droits de la Divine Majesté contre un nouveau paganisme agressif, et favorisé, hélas, de bien des manières par des hommes influents, ont rempli et continuent à remplir leur devoir de chrétiens. Ce remerciement va, plus chaleureux encore et mêlé d'une admiration reconnaissante, à ceux qui, dans l'accomplissement de ce devoir, ont été jugés dignes de s'attirer pour l'amour de Dieu le sacrifice et la souffrance.

La vraie foi au Christ.

Aucune foi en Dieu ne peut se maintenir longtemps pure et sans alliage si elle n'est soutenue par la foi au Christ. « Personne ne connaît le Fils si ce n'est le Père, et personne ne connaît le Père si ce n'est le Fils, et celui à qui le Fils voudra le révéler » (*Luc*, x, 22). « La vie éternelle, c'est qu'ils te connaissent, toi, le seul vrai Dieu, et celui que tu as envoyé, Jésus-Christ » (*Jean*, xvii, 3). Personne ne peut donc dire : je crois en Dieu, cela me suffit en fait de religion. La parole du Sauveur ne laisse aucune place à des échappatoires de cette sorte. « Qui renie le Fils n'a pas non plus le Père, et qui confesse le Fils a aussi le Père » (*I Jean*, ii, 23).

En Jésus-Christ, le Fils de Dieu fait homme, est apparue la plénitude de la Révélation divine. « En beaucoup de manières et à diverses reprises Dieu a parlé à nos pères par les prophètes. Quand les temps furent accomplis, Il nous a parlé par son Fils » (*Hébr.*, i, 1 sq.). Les livres sacrés de l'Ancien Testament sont entièrement Parole de Dieu et forment une partie substantielle de Sa Révélation. En harmonie avec le développement graduel de la Révélation, plane sur eux une lumière encore voilée, celle des temps qui ont préparé le plein jour de la Rédemption. Comme il ne saurait en être autrement dans des livres historiques et didactiques, ils reflètent, dans plus d'un détail, l'humaine imperfection, la faiblesse et le péché. A côté d'innombrables traits de grandeur et de noblesse, ils nous décrivent aussi le peuple choisi, porteur de la Révélation et de la Promesse, s'égarant sans cesse loin de son Dieu pour se tourner vers le monde. Pour les yeux qui ne sont pas aveuglés par le préjugé ou par la passion resplendit cependant d'autant plus lumineusement, dans cette humaine prévarication, telle que l'histoire biblique nous la rapporte, la lumière divine du plan sauveur qui triomphe finalement de toutes les fautes et de tous les péchés. C'est précisément sur ce fond souvent obscur que ressort dans de plus frappantes perspectives la pédagogie de salut de l'Éternel, tour à tour avertissant, admonestant, frappant, relevant et béatifiant ses élus. Seuls l'aveuglement et l'orgueil peuvent

fermer les yeux devant les trésors d'enseignement sauveur que recèle l'Ancien Testament.

Qui veut voir bannies de l'Église et de l'école l'histoire biblique et la sagesse des doctrines de l'Ancien Testament blasphème le Nom de Dieu, blasphème le plan de salut du Tout-Puissant, érige une pensée humaine étroite et limitée en juge des desseins divins sur l'histoire du monde. Il renie la foi au Christ véritable, tel qu'il est apparu dans la chair, au Christ qui a reçu son humaine nature d'un peuple qui devait le crucifier. Il demeure sans rien y comprendre devant le drame universel du Fils de Dieu, qui opposait au sacrilège de ses bourreaux la divine action sacerdotale de sa mort rédemptrice, donnant ainsi, dans la nouvelle alliance, son accomplissement, son terme et son couronnement à l'ancienne.

Le point culminant de la Révélation atteint dans l'Évangile de Jésus-Christ est définitif, il oblige pour toujours. Cette Révélation ne connaît pas de complément apporté de main d'homme, elle n'admet pas davantage d'être évincée et remplacée par d'arbitraires « révélations » que certains porte-parole du temps présent prétendent faire dériver de ce qu'ils appellent le Mythe du Sang et de la Race. Depuis que le Christ, l'Oint du Seigneur, a accompli l'œuvre de la Rédemption, et que, brisant le règne du péché, Il nous a mérité la grâce de devenir enfants de Dieu, depuis ce temps aucun autre nom sous le ciel n'a été donné aux hommes par lequel ils puissent être sauvés, que le Nom de Jésus (*Act.*, IV, 12). Aucun homme, quand même toute la science, tout le pouvoir, toute la force extérieure du monde seraient incarnés en lui, ne peut poser un fondement autre que celui qui a déjà été posé : le Christ (*I Cor.*, III, 11). Celui qui, dans une sacrilège méconnaissance des différences essentielles entre Dieu et la créature, entre l'Homme-Dieu et les enfants des hommes, ose dresser un mortel, fût-il le plus grand de tous les temps, aux côtés du Christ, bien plus, au-dessus de Lui ou contre Lui, celui-là mérite de s'entendre dire qu'il est un prophète de néant, auquel s'applique le mot effrayant de l'Écriture : « Celui qui habite dans les cieux se moque d'eux » (*Ps.*, II, 4).

Vraie foi dans l'Église.

La foi au Christ ne saurait se maintenir pure et sans alliage si elle n'est protégée et soutenue par la foi dans l'Église « colonne et fondement de la Vérité » (*I Tim.*, III, 15). C'est le Christ lui-même, Dieu éternellement béni, qui a dressé cette colonne de la foi. L'ordre qu'Il a donné d'écouter l'Église (*Matth.*, XVIII, 17), d'accueillir dans les paroles et les commandements de l'Église ses propres paroles

et ses propres commandements (*Luc*, x, 16), vaut pour les hommes de tous les temps et de tous les pays. L'Église fondée par le Rédempteur est une, la même pour tous les peuples et pour toutes les Nations. Sous sa coupole, qui, comme le firmament, recouvre la terre entière, il y a une patrie pour tous les peuples et toutes les langues, il y a place pour le développement de toutes les qualités particulières, de tous les avantages, de toutes les tâches et vocations concédées par le Dieu créateur et Sauveur tant aux individus qu'aux communautés ethniques. Le cœur maternel de l'Église est assez grand et assez large pour voir dans l'épanouissement voulu de Dieu de ces caractères et de ces dons propres à chacun, la richesse de la variété, plus que le péril des divergences. Elle se réjouit des supériorités spirituelles des individus et des peuples. Elle voit, avec une joie et une fierté toutes maternelles, dans les succès remportés par eux, des fruits d'éducation et de progrès qu'Elle bénit et encourage, partout où Elle peut le faire en conscience. Mais Elle sait aussi qu'à cette liberté des limites sont tracées par la majesté du commandement divin qui a voulu et fondé cette Église essentiellement une et indivisible. Qui touche à cette unité et à cette indivisibilité enlève à l'Épouse du Christ un des diadèmes dont Dieu Lui-même l'a couronnée. Il assujettit sa structure divine, qui repose sur des fondements éternels, aux critiques et aux retouches d'architectes que le Père des Cieux n'a pas autorisés à bâtir.

La divine mission de l'Église qui, agissant parmi les hommes, est obligée d'agir par les hommes, peut être douloureusement obscurcie par ce qu'il s'y mêle d'humain, de trop humain, et qui sans cesse et sans cesse renaissant, se développe comme l'ivraie au milieu du froment du royaume de Dieu. Quiconque connaît la parole du Sauveur sur le scandale et les scandaleux sait quel jugement l'Église, et avec elle chacun de ses fils, doit porter sur ce qui fut et sur ce qui est un péché. Mais celui qui, en regard de ces condamnables désaccords entre la foi et la vie, entre les paroles et les actes, entre la conduite extérieure et les sentiments intérieurs chez des individus — si nombreux fussent-ils, — oublie ou passe volontairement sous silence la somme énorme de vertus authentiques, d'esprit de sacrifice, d'amour fraternel, d'héroïques élans vers la sainteté, celui-là fait preuve d'un aveuglement et d'une injustice déplorables. Si ensuite il devient pleinement évident que la mesure sévère dont il use vis-à-vis de l'Église abhorrée, il oublie de l'appliquer aux communautés d'un autre genre qui lui sont proches par le sentiment ou par l'intérêt, alors son appel à un sens de la pureté prétendument blessé et offensé l'apparente à ceux qu'une paille dans l'œil de leur frère, selon le mot incisif du Sauveur, empêche de voir la poutre qui est dans le leur.

Cependant, bien que ne soit pas très pure l'intention de ceux qui se font une vocation, maintes fois même un vil métier, de scruter ce qu'il y a d'humain dans l'Église, et bien que les pouvoirs sacerdotaux communiqués par Dieu ne dépendent pas de la valeur humaine du prêtre ni de son élévation morale, il n'en demeure pas moins vrai qu'à aucune époque de l'histoire aucun individu, dans aucune communauté, ne peut se libérer du devoir d'examiner loyalement sa conscience, de se purifier impitoyablement, de se renouveler énergiquement en lui-même, dans son esprit et dans ses actes. Dans Notre Encyclique sur le Sacerdoce, Nous avons attiré l'attention avec une insistance pressante sur le devoir sacré, pour tous ceux qui appartiennent à l'Église, et surtout pour ceux qui font partie de l'état sacerdotal et religieux, et de l'apostolat laïque, de mettre leur foi et la conduite de leur vie dans cette harmonie qu'exige la loi de Dieu et que réclame l'Église avec une énergie inlassable. Et aujourd'hui encore Nous répétons avec une gravité profonde : il ne suffit pas de faire partie de l'Église du Christ. Il faut encore être un membre vivant de cette Église, en esprit et en vérité. Et ne le sont que ceux qui se maintiennent en état de grâce et vivent continuellement en présence de Dieu, dans l'innocence ou dans une sincère et effective pénitence. Alors que l'Apôtre des Nations, le « vase d'élection », réduisait son corps en esclavage sous la verge de la mortification afin de n'être pas lui-même réprouvé après avoir prêché aux autres (*I Cor.*, IX, 27), peut-il y avoir, pour ceux à qui sont confiés la mise en valeur et l'accroissement du Royaume de Dieu, une autre méthode de travail que celle qui unit le plus intimement leur apostolat et leur propre sanctification ? Ainsi seulement l'on peut montrer à l'humanité d'aujourd'hui et en première ligne aux contradicteurs de l'Église que le « sel de la terre », que le levain du Christianisme ne s'est pas affadi, mais qu'il est apte et tout prêt à apporter aux hommes d'aujourd'hui, prisonniers du doute et de l'erreur, plongés dans l'indifférence et l'abandon, las de croire et éloignés de Dieu, le renouvellement et le rajeunissement spirituel dont ils ont — qu'ils en conviennent ou non — un besoin plus pressant que jamais. Une chrétienté ayant repris conscience d'elle-même dans tous ses membres, rejetant tout partage, tout compromis avec l'esprit du monde, prenant au sérieux les commandements de Dieu et de l'Église, se conservant dans l'amour de Dieu et l'efficace amour du prochain, pourra et devra être pour le monde, malade à mort, mais qui cherche qu'on le soutienne et qu'on lui indique sa route, un modèle et un guide, si l'on ne veut pas qu'une indicible catastrophe, un écroulement dépassant toute imagination ne fonde sur lui.

Toute réforme vraie et durable, en dernière analyse, a eu son

point de départ dans la sainteté, dans des hommes qui étaient enflammés et poussés par l'amour de Dieu et du prochain. Généreux, prêts à écouter tout appel de Dieu et à le réaliser aussitôt en eux, et cependant sûrs d'eux-mêmes parce que sûrs de leur vocation, ils ont grandi jusqu'à devenir les lumières et les rénovateurs de leur temps. Là, au contraire, où le zèle réformateur n'a pas jailli de la pureté personnelle, mais était l'expression et l'explosion de la passion, il a troublé au lieu de clarifier, détruit au lieu de construire, et il a été plus d'une fois le point de départ d'aberrations plus fatales que les maux auxquels il comptait ou prétendait remédier. Certes « l'Esprit de Dieu souffle où il veut » (*Jean*, III, 8) : des pierres, il peut faire surgir ceux qui préparent les voies à la réalisation de ses desseins (*Matth.*, III, 9; *Luc*, III, 8). Il choisit les instruments de sa volonté d'après ses propres plans et non d'après ceux des hommes. Mais Celui qui a fondé l'Église, qui l'a appelée à l'existence sous le souffle de la Pentecôte, ne saurait briser les assises fondamentales de l'institution de salut voulue de Lui-même. Quiconque est mû par l'esprit de Dieu a spontanément l'attitude qui convient, intérieurement et extérieurement, vis-à-vis de l'Église, ce fruit sacré de l'arbre de la Croix, ce don fait par l'Esprit de Dieu, le jour de la Pentecôte, au monde désorienté.

Dans vos contrées, Vénérables Frères, retentissent des voix, dont le chœur va sans cesse se renforçant, qui invitent à sortir de l'Église. Parmi les meneurs, il en est plus d'un qui, par leur position officielle, cherchent à faire naître l'impression que cette sortie de l'Église et l'infidélité qu'elle comporte envers le Christ-Roi constituent une preuve particulièrement convaincante et méritoire de la fidélité envers l'État d'aujourd'hui. Par des mesures de contrainte cachées ou apparentes, par l'intimidation, par la perspective de désavantages économiques, professionnels, civiques, et autres, l'attachement des catholiques à leur foi, et en particulier la fidélité de certaines classes de fonctionnaires catholiques, est soumise à une pression aussi contraire au droit qu'à la dignité humaine. Toute Notre paternelle complaisance et Notre plus profonde compassion vont à ceux qui doivent payer si cher leur fidélité au Christ et à l'Église : mais, dès l'instant où il y va des suprêmes et des plus hauts intérêts, où il s'agit de se sauver ou de se perdre, le croyant n'a devant lui qu'une voie du salut, celle du courage héroïque. Si le tentateur ou l'oppresseur vient lui proposer comme un marché de Judas la sortie de l'Église, alors il ne peut — même au prix des plus lourds sacrifices terrestres — que lui opposer le mot du Sauveur : « Retire-toi, Satan, car il est écrit : tu adoreras le Seigneur ton Dieu, et tu ne serviras que Lui seul » (*Matth.*, IV, 10; *Luc*, IV, 8). Et se tournant vers l'Église, il lui dira :

O toi qui es ma mère depuis les jours de mon enfance, ma consolation dans la vie, mon avocate à l'heure de la mort, « que ma langue adhère à mon palais » si, cédant à des promesses ou à des menaces terrestres, je venais à trahir les vœux de mon baptême. Quant à ceux qui s'imaginent qu'ils pourraient unir à l'abandon extérieur de l'Église la fidélité intérieure à cette même Église, puisse leur servir de salutaire avertissement cette parole du Sauveur : « Celui qui m'aura renié devant les hommes, je le renierai moi aussi devant mon Père qui est dans les Cieux » (*Luc*, XII, 9).

Vraie foi a la Primauté.

La foi à l'Église ne pourra se maintenir pure de toute falsification si elle n'est appuyée sur la foi à la primauté de l'évêque de Rome. Dans le même instant où Pierre, devant tous les disciples et apôtres, confessait la foi au Christ, Fils du Dieu vivant, il recevait en réponse, comme récompense de sa foi et de sa confession, la parole qui fondait l'Église, l'unique Église du Christ, sur le roc de Pierre (*Matth.*, XVI, 18). Ainsi est consacrée la connexion entre la foi au Christ, à l'Église, et la foi à la Primauté. Une autorité véritable et conforme à la loi est partout un lien d'unité, une source de force, une garantie contre la division et la ruine, une caution pour l'avenir : mais cela se vérifie dans le sens le plus haut et le plus sublime là où, comme dans l'Église et dans l'Église seule, cette autorité a reçu la promesse de la conduite du Saint-Esprit, et de son invincible assistance. Si des hommes qui ne sont pas même unis dans la foi au Christ viennent vous présenter la séduisante image d'une église nationale allemande, sachez que ce n'est autre chose qu'un reniement de l'unique Église du Christ, l'évidente trahison de cette mission d'évangélisation universelle à laquelle, seule, une Église mondiale peut sutffire et s'adapter. L'histoire vécue par d'autres églises nationales, leur engourdissement, la façon dont elles ont été enchaînées ou domestiquées par les pouvoirs terrestres prouvent la stérilité sans espoir à laquelle est voué avec une immanquable certitude tout sarment qui se sépare du cep vivant de l'Église. Celui qui, dès le début, oppose à des développements erronés de cette espèce un « Non » vigilant et inexorable, celui-là sert non seulement la pureté de sa foi au Christ, mais aussi la santé et la force vitale de son peuple.

Pas de fausses interprétations des mots et concepts sacrés.

Il vous faudra veiller d'un œil particulièrement attentif, Vénérables Frères, à ce que les concepts religieux fondamentaux ne viennent pas à être vidés de leur contenu essentiel et détournés vers un sens profane.

« Révélation », au sens chrétien du mot, désigne la parole dite par Dieu aux hommes. Employer ce même mot pour les « suggestions » du sang et de la race, pour les irradiations de l'histoire d'un peuple, c'est, à coup sûr, créer une équivoque. Une fausse monnaie de cette sorte ne mérite pas de passer dans l'usage des fidèles du Christ.

La « foi » consiste à tenir pour vrai ce que Dieu a révélé et propose par son Église à la croyance des hommes. C'est la « conviction solide des choses invisibles » (*Hebr.*, XI, 1). La joyeuse et fière confiance dans l'avenir de son peuple, qui tient au cœur de chacun, signifie tout autre chose que la foi dans le sens religieux du mot. Donner l'un pour l'autre, vouloir remplacer l'un par l'autre, et exiger là-dessus d'être reconnu par les disciples du Christ comme un « croyant », c'est un jeu de mots vide de sens, quand ce n'est pas la confusion voulue des concepts, ou quelque chose de pire.

« Immortalité », dans le sens chrétien, veut dire : continuation de la vie de l'homme après la mort terrestre, dans sa personnalité individuelle, pour son éternelle récompense, ou pour son éternel châtiment. Quiconque ne veut désigner par le mot : « immortalité » que la continuation ici-bas de la vie collective dans la durée de son peuple pour un avenir d'une longueur indéterminée, celui-là renverse et falsifie l'une des vérités fondamentales de la foi chrétienne, il touche aux bases mêmes de la conception religieuse de l'univers, qui exige un ordre moral dans le monde. S'il ne veut pas être chrétien, qu'il renonce au moins à enrichir le vocabulaire de son incroyance en puisant au trésor des concepts chrétiens.

Le « Péché Originel » est la faute héréditaire, bien que non personnelle, des descendants d'Adam, qui « ont péché en lui » (*Rom.*, V, 12). C'est la perte de la grâce, — et, par conséquent, de la vie éternelle, — jointe à la propension au mal, que chacun doit, avec l'aide de la grâce, de la pénitence, de la lutte, de l'effort moral, refouler et surmonter. La passion et la mort du Fils de Dieu ont racheté le monde de la malédiction héréditaire du péché et de la mort. La foi à ces vérités, qui sont aujourd'hui en butte, dans votre patrie, à la facile raillerie des adversaires du Christ, appartient au contenu inaliénable de la Religion chrétienne.

La Croix du Christ, encore que son nom seul soit déjà devenu pour beaucoup une folie et un scandale (*I Cor.*, I, 23), demeure pour le croyant le signe sanctifié de la Rédemption, l'emblème de la force et de la grandeur morales. Nous vivons sous son ombre. Nous mourons dans son baiser. Il faut qu'elle se dresse sur notre tombe, pour proclamer notre foi, pour témoigner de notre espérance dans la lumière éternelle.

L'humilité, dans l'esprit de l'Évangile, et la prière pour obtenir

le secours de la grâce de Dieu peuvent parfaitement s'unir à l'estime de soi-même, à la confiance en soi, à l'héroïsme. L'Église du Christ, qui à travers tous les temps et jusqu'au présent le plus récent compte plus de confesseurs et de martyrs volontaires que toute autre collectivité morale, n'a besoin de recevoir de personne des leçons sur l'héroïsme des sentiments et des actes. Dans sa misérable façon de railler l'humilité chrétienne, comme une dégradation de soi-même et une attitude sans courage, l'odieux orgueil de ces novateurs se couvre lui-même de ridicule.

On peut appeler « grâce », dans un sens impropre, tout don du Créateur à la créature. Toutefois la « grâce », au sens propre et chrétien du mot, comprend les témoignages surnaturels de l'amour de Dieu, la faveur et l'action de Dieu par laquelle il élève l'homme à cette intime communauté de vie avec Lui, que le Nouveau Testament nomme « l'adoption des enfants de Dieu ». « Voyez de quel grand amour le Père a fait preuve envers nous, puisque nous pouvons nous appeler, et que nous sommes en fait enfants de Dieu » (*I Jean*, III, 1). Rejeter cette élévation gratuite et surnaturelle au nom d'un prétendu caractère allemand est une erreur : c'est combattre ouvertement une vérité fondamentale du Christianisme. Mettre sur le même plan la grâce surnaturelle et les dons de la nature, c'est un abus du vocabulaire créé et consacré par la Religion. Les pasteurs et gardiens du peuple de Dieu feront bien d'opposer une action vigilante à ce larcin fait aux choses saintes et à cette confusion des esprits.

Morale et ordre moral.

Sur la foi en Dieu, gardée intacte et sans tache, repose la moralité de l'humanité. Toutes les tentatives pour ôter à la morale et à l'ordre moral le fondement, solide comme le roc, de la foi et pour les établir sur le sable mouvant des règles humaines, conduisent tôt ou tard individus et sociétés à la ruine morale. L'insensé qui dit dans son cœur : il n'y a pas de Dieu, marchera dans les voies de la corruption morale (*Ps.*, XIII, 1 sq.). Le nombre de ces insensés, qui aujourd'hui entreprennent de séparer Moralité et Religion, est devenu légion. Ils ne voient pas ou ne veulent pas voir que bannir le Christianisme confessionnel, c'est-à-dire la conception claire et précise du Christianisme, de l'enseignement et de l'éducation, de l'organisation de la vie sociale et publique, c'est aller à l'appauvrissement spirituel et à la décadence. Aucune puissance coercitive de l'État, aucun idéal purement humain, si noble et si élevé soit-il en lui-même, ne sera jamais capable de remplacer en fin de compte les suprêmes et décisives impulsions que donne la foi en Dieu et au Christ. Si, à celui qui

est appelé à faire les plus grands sacrifices, à immoler son « moi » au bien commun, on ôte l'appui de l'éternel et du divin, la foi réconfortante et consolante au Dieu qui récompense tout bien et punit tout mal, alors, pour un grand nombre, le résultat final sera, non pas l'acceptation du devoir, mais la fuite devant lui. La consciencieuse observation des dix commandements de Dieu et des préceptes de l'Église (qui ne sont, eux, que des déterminations pratiques des règles de l'Évangile) est pour chaque individu une incomparable école de discipline individuelle, d'éducation morale et de formation du caractère, une école qui exige beaucoup, mais pas trop. Le Dieu plein de bonté, qui, comme législateur, dit : « Tu dois », donne aussi par Sa grâce « le pouvoir et le faire ». Laisser inutilisées des forces de formation morale d'une efficacité aussi profonde, les exclure même positivement de l'éducation du peuple, c'est contribuer d'une façon injustifiable à la sous-alimentation religieuse de la nation. Livrer la morale à l'opinion subjective des hommes, qui change suivant les fluctuations des temps, au lieu de l'ancrer dans la sainte volonté du Dieu éternel et dans ses commandements, c'est ouvrir la porte toute grande aux forces destructrices. L'abandon, qui en résulte, des éternels principes d'une morale objective, pour l'éducation des consciences, pour l'ennoblissement de tous les domaines et de toutes les organisations de la vie, c'est un péché contre l'avenir du peuple, un péché dont les générations futures devront goûter les fruits amers.

Reconnaissance du droit naturel.

Tel est le fatal entraînement de nos temps, qu'il détache du fondement divin de la Révélation, non seulement la morale, mais aussi le droit théorique et pratique. Nous pensons ici en particulier à ce qu'on appelle le droit naturel, inscrit de la main même du Créateur sur les tables du cœur humain (*Rom.*, II, 14 sq.) et que la saine raison peut y lire quand elle n'est pas aveuglée par le péché et la passion. C'est d'après les commandements de ce droit de nature, que tout droit positif, de quelque législateur qu'il vienne, peut être apprécié dans son contenu moral, et, par là même, dans l'autorité qu'il a d'obliger en conscience. Des lois humaines qui sont en contradiction insoluble avec le droit naturel sont marquées d'un vice originel qu'aucune contrainte, aucun déploiement extérieur de puissance ne peut guérir. C'est à la lumière de ce principe qu'il fait juger l'axiome : « Le droit, c'est l'utilité du peuple ». On peut, certes, donner à cette proposition un sens correct, si on lui fait dire que ce qui est moralement défendu ne peut jamais servir au véritable bien du peuple. Cependant, le paganisme ancien reconnaissait déjà

que l'axiome, pour être pleinement exact, doit être, en réalité, retourné, et s'exprimer ainsi : « Il est impossible qu'une chose soit utile si elle n'est pas en même temps moralement bonne. Et ce n'est point parce qu'elle est utile qu'elle est moralement bonne, mais parce qu'elle est moralement bonne elle est utile » (Cicéron, *De officiis*, III, 30). Affranchi de cette règle morale, ce principe signifierait, dans la vie internationale, l'état de guerre perpétuel entre les différentes nations. Dans la vie nationale, il méconnaît, par l'amalgame qu'il fait des considérations de droit et d'utilité, le fait fondamental, que l'homme, en tant que personne, possède des droits qu'il tient de Dieu et qui doivent demeurer vis-à-vis de la collectivité hors de toute atteinte qui tendrait à les nier, à les abolir ou à les négliger. Mépriser cette vérité, c'est oublier que le véritable bien commun est déterminé et reconnu, en dernière analyse, par la nature de l'homme, qui équilibre harmonieusement droits personnels et obligations sociales, et par le but de la société, déterminé aussi par cette même nature humaine. La société est voulue par le Créateur comme le moyen d'amener à leur plein développement les dispositions individuelles et les avantages sociaux que chacun, donnant et recevant tour à tour, doit faire valoir pour son bien et celui des autres. Quant aux valeurs plus générales et plus hautes, que seule la collectivité, et non plus les individus isolés, peut réaliser, elles aussi en définitive sont, par le Créateur, voulues pour l'homme, pour son plein épanouissement naturel et surnaturel et l'achèvement de sa perfection. S'écarter de cet ordre, c'est ébranler les colonnes sur lesquelles repose la société, et donc compromettre la tranquillité, la sécurité et l'existence même de la société.

Le croyant a un droit inaliénable à professer sa foi et à la vivre comme elle veut être vécue. Des lois qui étouffent ou rendent difficile la profession et la pratique de cette foi sont en contradiction avec le droit naturel.

Des parents sérieux, conscients de leur devoir d'éducateurs, ont un droit primordial à régler l'éducation des enfants que Dieu leur a donnés, dans l'esprit de leur foi, en accord avec ses principes et ses prescriptions. Des lois ou d'autres mesures qui éliminent dans les questions scolaires cette libre volonté des parents, fondée sur le Droit naturel, ou qui la rendent inefficace par la menace ou la contrainte, sont en contradiction avec le Droit naturel et sont foncièrement immorales. L'Église, à qui revient, de par sa mission, le soin de garder et d'expliquer le droit naturel, divin dans son origine, ne peut s'empêcher de déclarer les toutes récentes inscriptions aux écoles, faites dans l'absence notoire de toute liberté, un résultat de la contrainte, auquel les caractères du droit font totalement défaut.

A la Jeunesse.

Comme Vicaire de Celui qui a dit au jeune homme de l'Évangile : « Si tu veux entrer dans la vie, garde les commandements » (*Matth.*, XIX, 17), Nous adressons une parole particulièrement paternelle à la jeunesse.

Des milliers de voix font retentir aujourd'hui à vos oreilles un évangile qui n'a pas été révélé par le Père des cieux. Des milliers de plumes écrivent au service d'un prétendu christianisme qui n'est pas le christianisme du Christ. La presse et la radio vous envahissent quotidiennement de productions hostiles à la foi et à l'Église, impudemment agressives envers tout ce qui doit vous être le plus vénérable et le plus sacré.

Beaucoup, beaucoup d'entre vous, à cause de leur fidélité à la foi et à l'Église, à cause de leur affiliation à des associations religieuses, garanties par le Concordat, ont dû et doivent encore, Nous le savons, subir cette tragique épreuve de voir incomprise, suspectée, outragée, niée même, leur fidélité à la patrie, souffrir en outre toutes sortes de dommages dans leur vie professionnelle et sociale. Nous ne sommes pas non plus sans savoir qu'il y a dans vos rangs plus d'un obscur soldat du Christ qui, le cœur en deuil, mais la tête haute, supporte son sort et trouve son unique consolation dans la pensée de souffrir des affronts pour le Nom de Jésus. (*Act. Ap.*, V, 41).

Aujourd'hui, la voyant sous la menace de nouveaux dangers et de nouvelles tracasseries, Nous disons à cette jeunesse : « Si quelqu'un voulait vous annoncer un Évangile autre que celui que vous avez reçu sur les genoux d'une pieuse mère, des lèvres d'un père croyant, ou par l'enseignement d'un éducateur fidèle à son Dieu et à son Église, « qu'il soit anathème » (*Gal.*, I, 9). Si l'État fonde une Jeunesse nationale, cette organisation obligatoire doit être ouverte à tous, et c'est alors — sans préjudice des droits des associations religieuses — pour les jeunes gens eux-mêmes et pour les parents qui en répondent devant Dieu, un droit incontestable et inaliénable d'exiger que cette organisation d'État soit purgée de toutes les manifestations d'un esprit ennemi du Christianisme et de l'Église, manifestations qui, tout récemment encore et aujourd'hui même, mettent la conscience des parents chrétiens dans une insoluble alternative, puisqu'ils ne peuvent donner à l'État ce qu'il exige qu'en dérobant à Dieu ce qui est à Dieu.

Nul ne songe, certes, à barrer la route qui doit conduire la jeunesse allemande à la constitution d'une vraie communauté ethnique, dans le noble amour de la liberté, l'inviolable fidélité à la patrie. Ce contre quoi Nous Nous élevons, et Nous devons Nous élever, c'est l'anta-

gonisme volontairement et systématiquement suscité entre ces préoccupations d'éducation nationale et celles du devoir religieux. Voilà pourquoi, nous crions à cette jeunesse : Chantez vos hymnes à la liberté, mais n'oubliez pas pour autant la liberté des enfants de Dieu! Ne laissez pas la noblesse de cette irremplaçable liberté s'avilir dans l'esclavage du péché et de la sensualité. Qui chante l'hymne de la fidélité à la patrie terrestre ne doit pas, par l'infidélité à son Dieu, à son Église, devenir un déserteur et un traître à sa patrie céleste. On vous parle beaucoup de la grandeur héroïque, que l'on oppose consciemment et mensongèrement à l'humilité et à la patience évangéliques. Pourquoi donc vous taire qu'il y a aussi un héroïsme des luttes morales ? que la conservation de l'innocence baptismale constitue un haut fait d'héroïsme qui devrait recevoir dans l'ordre religieux, et naturel aussi, l'hommage qu'il mérite ? On vous parle beaucoup des faiblesses humaines qui ternissent l'histoire de l'Église. Pourquoi donc vous taire les exploits qui jalonnent sa route au cours des siècles, les saints qu'elle a enfantés, la bénédiction qui a découlé pour la civilisation occidentale de l'union vivante entre cette Église et votre peuple ? On vous parle beaucoup d'exercices sportifs. Pratiquée avec mesure et contenue dans de justes limites, l'éducation physique est un bienfait pour la jeunesse. Pour ce qui est du temps à y consacrer, on lui donne maintenant trop souvent une telle ampleur qu'on ne tient plus compte ni du développement harmonieux du corps et de l'esprit, ni des égards dus à la vie de famille, ni du précepte de la santification du dimanche. Avec une indifférence qui confine au mépris, on enlève au jour du Seigneur son caractère sacré et son recueillement, naguère si conforme aux meilleures traditions allemandes. Nous attendons avec confiance de la jeunesse croyante et catholique que, dans le milieu peu favorable des organisations de l'État, elle fasse énergiquement valoir son droit à une chrétienne sanctification du dimanche, que pour l'exercice du corps elle n'oublie pas son âme immortelle, qu'elle ne se laisse pas vaincre par le mal, mais qu'elle vise, au contraire, à triompher du mal par le bien (*Rom.*, XII, 21), que sa plus haute et plus sainte ambition demeure celle de remporter la couronne dans le stade de la vie éternelle (*I Cor.*, IX, 24 sq.).

Aux Prêtres et aux Religieux.

Nous adressons une parole spéciale de félicitation, d'encouragement, d'exhortation aux prêtres d'Allemagne, auxquels, dans un temps difficile et des conjonctures délicates, il incombe, sous la dépendance des Évêques, d'indiquer au troupeau du Christ le droit chemin,

par la parole et par l'exemple, par le dévouement quotidien, par une apostolique patience. Ne vous lassez pas, bien-aimés Fils, qui participez avec Nous aux saints mystères, d'exercer, à la suite du Souverain Prêtre éternel, Jésus-Christ, la charité et la sollicitude du bon Samaritain. Que votre conduite de chaque jour se conserve sans tache devant Dieu dans la poursuite incessante de votre propre perfection et sanctification, dans une miséricordieuse charité à l'égard de tous ceux qui vous sont confiés, de ceux-là en particulier qui sont exposés, qui sont faibles, qui chancellent. Soyez les guides des fidèles, le soutien de ceux qui trébuchent, les docteurs de ceux qui doutent, les consolateurs des affligés, les aides et les conseillers désintéressés de tous. Les épreuves et les souffrances que votre peuple a traversées dans le temps d'après-guerre n'ont point passé sur son âme sans y laisser de trace. Elles ont laissé derrière elles des angoisses et des amertumes qui ne peuvent guérir que lentement et dont on ne pourra triompher vraiment que dans un esprit de charité effective et désintéressée. Cette charité, arme indispensable de l'apôtre, surtout dans le monde d'aujourd'hui bouleversé et égaré par la haine, Nous vous la souhaitons et Nous l'implorons du Seigneur dans une mesure débordante. Cette apostolique charité vous fera, sinon oublier, du moins pardonner beaucoup d'amertumes imméritées et aujourd'hui plus nombreuses que jamais sur votre chemin de pasteurs d'âmes et de prêtres.

Cette charité intelligente et compatissante envers les égarés, envers ceux-là même qui vous outragent, ne signifie nullement et ne peut nullement signifier un renoncement quel qu'il soit à la proclamation, à la revendication, à la défense courageuse de la vérité et à sa franche application à la réalité qui vous environne. Le premier don de l'amour du prêtre à son entourage, celui qui s'impose le plus évidemment, c'est celui qui consiste à servir la vérité, toute la vérité, à dévoiler et à réfuter l'erreur sous quelque forme, sous quelque masque ou déguisement qu'elle se présente. Une défaillance sur ce point ne serait pas seulement une trahison envers Dieu et envers votre sainte vocation, ce serait aussi une faute contre le bien véritable de votre peuple et de votre patrie. Vers tous ceux qui ont gardé vis-à-vis de leurs évêques la fidélité promise au jour de leur ordination, vers tous ceux qui, en exerçant conformément à leur devoir leur tâche de pasteurs, ont eu et ont encore à supporter la souffrance et la persécution, vers tous vont — et pour certains jusque dans leur cellule de prison, dans leur camp de concentration — la reconnaissance et l'approbation du Père de la chrétienté.

Aux religieux et religieuses catholiques s'adresse également Notre paternelle reconnaissance, à laquelle se joint la part très intime

que Nous prenons au sort de beaucoup d'entre eux qui, en vertu de mesures administratives hostiles aux Ordres religieux, ont été arrachés au labeur béni et aimé de leur vocation. Si quelques-uns ont succombé et se sont montrés indignes de leur sainte profession, leur faute, que l'Église aussi châtie, ne diminue pas le mérite de l'immense majorité qui, dans l'abnégation et la pauvreté volontaires, s'est efforcée par son dévouement à servir Dieu et la patrie. Par leur zèle, leur fidélité, leur vertu, leur active charité, la promptitude de leur dévouement, les Ordres voués au soin des âmes, au service des malades et à l'enseignement, ne cessent d'apporter une glorieuse contribution au bien privé et public. Nul doute qu'un jour un avenir plus calme leur rendra meilleure justice que le présent troublé où nous vivons. Nous avons confiance que les chefs des communautés religieuses sauront prendre occasion des difficultés et des épreuves pour obtenir du Tout-Puissant, par un redoublement de zèle, par une vie de prière plus intense, par la sainte austérité de leur vocation et la parfaite discipline religieuse, un renouveau de bénédictions et de fécondité sur leur pénible labeur.

Aux fidèles du laicat.

Nous avons devant les yeux la foule immense de nos fidèles enfants, de nos fils et de nos filles, auxquels la souffrance de l'Église en Allemagne et leur propre souffrance n'ont rien ôté de leur dévouement à la cause de Dieu, ni de leur tendre amour pour le Père de la chrétienté, ni de leur obéissance envers les évêques et les prêtres, ni de leur joyeuse résolution de demeurer toujours, et quoi qu'il advienne, fidèles à leur croyance, à l'héritage sacré de leurs ancêtres. A eux tous, Nous envoyons d'un cœur ému Notre paternel souvenir.

Et d'abord aux membres des associations religieuses qui, courageusement et au prix, souvent, de douloureux sacrifices, sont restés fidèles au Christ et ne se sont pas montrés disposés à abandonner les droits qu'un accord solennel leur avait, à l'Église et à eux, garantis selon les règles de la loyauté et de la bonne foi.

Nous adressons un salut particulièrement cordial aux parents catholiques. Les droits et les devoirs d'éducateurs à eux conférés par Dieu sont précisément dans le moment présent l'enjeu d'une lutte telle qu'on en peut à peine imaginer une qui soit plus lourde de conséquences. L'Église ne peut attendre pour commencer à gémir et se plaindre que les autels soient dévastés, que des mains sacrilèges aient incendié les temples. Si l'on tente, par une éducation ennemie du Christ, de profaner ce tabernacle qu'est l'âme de l'enfant consacrée par le baptême, si de ce temple vivant de Dieu on veut

arracher la lampe éternelle de la foi du Christ pour lui substituer la lumière trompeuse d'une contrefaçon de la foi qui n'a plus rien à voir avec la foi de la Croix, alors la violation spirituelle du temple est proche, alors c'est pour quiconque confesse le Christ un devoir de dégager nettement sa responsabilité de celle du camp adverse, de libérer sa conscience de toute coopération coupable à une telle machination et à une telle corruption. Et plus les ennemis s'efforcent de déguiser sous de beaux semblants leurs sombres desseins, plus il y a lieu d'y opposer une méfiance vigilante, une vigilance provoquée à la méfiance par une expérience trop amère.

Le maintien pour la forme d'une leçon de religion — leçon au surplus contrôlée et entravée par des hommes sans mandat — et cela dans le cadre d'une école qui, dans les autres domaines de l'éducation, travaille systématiquement et haineusement à l'encontre de cette même religion, ne suffit pas à fournir à un fidèle du Christ une excuse légitime pour donner son suffrage complaisant à une telle école destructrice de la religion. Nous savons, chers parents catholiques, que d'une pareille complaisance il ne peut être question pour vous. Nous savons qu'un vote libre et secret parmi vous équivaudrait à un plébiscite victorieux en faveur de l'école confessionnelle. Et c'est pourquoi Nous ne Nous lasserons jamais de représenter franchement aux autorités responsables et l'iniquité des mesures de contrainte employées jusqu'à présent et le devoir de respecter la liberté de l'éducation. Cependant, n'oubliez jamais ceci : de la responsabilité qui, par la volonté de Dieu, vous lie vis-à-vis de vos enfants, nulle puissance terrestre n'a le pouvoir de vous délier. Aucun de ceux qui aujourd'hui vous oppriment dans l'exercice de vos droits d'éducateurs et prétendent vous relever de vos devoirs d'éducateurs ne pourra répondre à votre place au Juge éternel lorsqu'il vous interrogera : « Où sont-ils, ceux que je t'avais donnés ? » Puisse chacun de vous être en mesure de lui répondre : « De ceux que tu m'as donnés, je n'en ai perdu aucun » (*Jean*, XVIII, 9).

* * *

Vénérables Frères, Nous en sommes certain, les paroles que dans une heure décisive Nous vous adressons, à vous et, par vous, aux catholiques de l'Empire allemand, trouveront dans les cœurs et dans les actes de Nos fidèles enfants l'écho qui doit répondre à la tendre sollicitude du Père commun. S'il est une chose que Nous implorons du Seigneur avec une ardeur singulière, c'est bien celle-ci : que Nos paroles parviennent aussi à l'oreille et au cœur, qu'elles éveillent les réflexions de ceux qui ont déjà commencé à se laisser

prendre aux appâts et aux menaces des adversaires du Christ et de son saint Évangile.

Nous avons pesé chacun des mots de cette lettre à la balance de la vérité, et de l'amour aussi. Nous ne voulions, ni par un silence inopportun devenir complice de l'équivoque, ni par trop de sévérité exposer à l'endurcissement le cœur d'aucun de ceux qui vivent sous Notre responsabilité de Pasteur et auxquels Notre amour de Pasteur ne s'applique pas moins du fait que, pour l'heure, ils se fourvoient dans les chemins de l'erreur et de l'infidélité. Et quand bien même beaucoup d'entre eux, s'adaptant à la mentalité de leur nouvel entourage, n'auraient plus pour la maison paternelle abandonnée par eux et pour le Père lui-même que des paroles de défiance, d'ingratitude, ou même d'insulte, quand ils oublieraient tout ce qu'ils ont rejeté, le jour viendra où l'angoisse de l'éloignement de Dieu et du désarroi de leur âme s'abattra sur ces fils aujourd'hui perdus, où la nostalgie les ramènera « au Dieu qui réjouissait leur jeunesse », à l'Église dont la main paternelle leur avait enseigné le chemin qui conduit au Père des cieux. Hâter cette heure, c'est l'objet de Notre continuelle prière.

Comme d'autres époques de l'histoire de l'Église, celle-ci sera le prélude d'une nouvelle ascension et d'une purification intérieure, à la seule condition que les fidèles se montrent assez fiers dans la confession de leur foi au Christ, assez généreux en face de la souffrance pour opposer à la force matérielle des oppresseurs de l'Église l'intrépidité d'une foi profonde, la fermeté inébranlable d'une espérance sûre de l'éternité, l'irrésistible puissance d'une charité agissante. Que le saint temps du Carême et de Pâques, qui prêche le renouvellement intérieur et la pénitence, qui plus que d'ordinaire dirige le regard du chrétien vers la croix, mais aussi vers la gloire du Ressuscité, soit pour tous et pour chacun de vous une occasion joyeusement saluée, ardemment exploitée, de vous emplir le cœur et l'âme de cet esprit d'héroïsme, de patience, de victoire qui rayonne de la croix de Jésus-Christ. Alors, Nous en sommes certain, les ennemis de l'Église, qui s'imaginent que leur heure est venue, reconnaîtront bientôt qu'ils s'étaient réjouis trop vite et qu'ils avaient trop tôt pris en main la bêche du fossoyeur. Alors le jour luira où, succédant aux hymnes de triomphe prématurés des ennemis du Christ, s'élèvera vers le ciel, du cœur et des lèvres des fidèles, le *Te Deum* de la délivrance : un *Te Deum* de reconnaissance envers le Très-Haut, un *Te Deum* d'allégresse à la vue du peuple allemand tout entier, même avec ses membres aujourd'hui fourvoyés, revenant à la religion, et, dans une foi purifiée par la souffrance, ployant de nouveau le genou devant le Roi des temps et de l'éternité, Jésus-Christ, se disposant

enfin, dans la lutte contre ceux qui nient Dieu et ruinent l'Occident chrétien, à reprendre, en harmonie avec tous les hommes de bonne volonté de tous les peuples, la mission que les plans de l'Éternel lui ont assignée.

Celui qui sonde les cœurs et les reins (*Ps.* VII, 10) Nous est témoin que Nous n'avons pas de plus intime désir que le rétablissement en Allemagne d'une paix véritable entre l'Église et l'État. Mais si — sans Notre faute — cette paix ne doit pas s'établir, alors l'Église de Dieu défendra ses droits et ses libertés au nom du Tout-Puissant dont le bras, même aujourd'hui, n'est pas raccourci. Confiant en Lui, « Nous ne cessons de prier et d'implorer » (*Col.*, I, 9) pour vous, enfants de l'Église, afin que soient abrégés les jours de la tribulation et que vous soyez trouvés fidèles au jour du jugement, pour les persécuteurs aussi et les oppresseurs, afin que le Père de toute lumière et de toute miséricorde daigne les éclairer, comme Saul sur le chemin de Damas, eux et tous ceux, si nombreux, qui à leur suite se sont égarés et demeurent dans l'erreur.

Avec cette supplication dans le cœur et sur les lèvres, Nous vous accordons, comme gage du secours divin, comme soutien de vos résolutions difficiles et lourdes de responsabilités, comme réconfort dans le combat, comme consolation dans la souffrance, à Vous, évêques et pasteurs du peuple fidèle, aux prêtres, aux religieux, aux apôtres laïques de l'Action catholique, et à tous, oui, à tous vos diocésains — mais spécialement aux malades et aux prisonniers — dans un paternel amour, la Bénédiction apostolique.

Du Vatican, dimanche de la Passion, 14 mars 1937.

PIE XI, PAPE

Le premier article de ce fascicule : « *Au seuil d'un Kulturkampf* », par le P. Pierre Delattre, S. I., fait l'histoire des événements qui ont provoqué cette encyclique, et en marque ainsi la raison d'être et la signification essentielle.

Encyclique « *Divini Redemptoris* » sur le communisme athée (1) (19 mars 1937. — *A. A. S.*, XXIX, 1937, p. 65).

1. — La promesse d'un Rédempteur illumine la première page de l'histoire humaine; aussi, la ferme espérance de jours meilleurs adoucit le regret du paradis perdu et soutint le genre humain, cheminant au milieu des tribulations; mais, quand fut venue la plénitude des temps, le Sauveur du monde, par son apparition sur terre, combla l'attente et inaugura, dans tout l'univers, une nouvelle civilisation, la civilisation chrétienne, autrement plus parfaite que tous les progrès réalisés jusque-là, au prix de tant d'efforts, chez certains peuples privilégiés.

2. — Mais, la lutte entre le bien et le mal, triste héritage de la faute originelle, continua à sévir dans le monde; l'ancien tentateur n'a jamais cessé, par ses promesses fallacieuses, de tromper le genre humain. C'est pourquoi, au cours des siècles, on a vu les bouleversements se succéder jusqu'à la révolution actuelle, qui est déjà déchaînée ou qui devient sérieusement menaçante presque partout, peut-on dire, et dépasse, par l'ampleur et la violence ce qu'on a éprouvé dans les persécutions antérieures contre l'Église. Des peuples entiers sont exposés à retomber dans une barbarie plus affreuse que celle où se trouvait encore la plus grande partie du monde, à la venue du Rédempteur.

3. — Ce péril si menaçant, Vous l'avez déjà compris, Vénérables Frères, c'est le communisme bolchévique et athée, qui prétend renverser l'ordre social et saper jusque dans ses fondements la civilisation chrétienne.

I. — Attitude de l'Église en face du Communisme.

Condamnations antérieures.

4. — En face d'un pareil danger, l'Église Catholique ne pouvait se taire et, en fait, elle n'a pas gardé le silence. Le Siège Apostolique, qui a pour mission spéciale la défense de la vérité, de la justice, de tous les biens éternels niés et combattus par le communisme, le Siège Apostolique, tout particulièrement, n'a pas manqué d'élever la voix. Depuis l'époque où des groupes intellectuels prétendirent libérer la civilisation humaine des liens de la morale et de la religion, Nos Prédécesseurs attirèrent l'attention du monde, d'une façon claire

(1) Nous reproduisons la traduction française officielle, éditée par la Typographie Vaticane, avec les sous-titres que celle-ci contient.

et explicite, sur les conséquences de la déchristianisation de la société humaine. Quant au communisme, déjà en 1846, Notre vénéré Prédécesseur, Pie IX, de sainte mémoire, portait une condamnation solennelle, confirmée plus tard dans le Syllabus, contre « cette doctrine néfaste qu'on nomme le communisme, radicalement contraire au droit naturel lui-même; pareille doctrine, une fois admise, serait la ruine complète de tous les droits, des institutions, des propriétés et de la société humaine elle-même » (1). Plus tard, Notre Prédécesseur, Léon XIII, d'immortelle mémoire, dans son Encyclique *Quod Apostolici muneris*, définissait le communisme : « une peste mortelle qui s'attaque à la moelle de la société humaine et qui l'anéantirait » (2). Avec clairvoyance Léon XIII montrait qu'à l'origine de l'athéisme des masses, en cette époque de progrès technique, se trouve une philosophie, qui, depuis des siècles, tente de séparer la science et la vie de la foi et de l'Église.

Actes du présent Pontificat.

5. — Nous-même, durant Notre pontificat, Nous avons souvent dénoncé, et avec une pressante insistance, les courants d'athéisme qui croissent d'une façon alarmante. En 1924, quand Notre mission de secours revenait des pays de l'Union Soviétique, Nous avons protesté contre le communisme, dans une allocution spéciale, qui s'adressait au monde entier (3). Dans Nos Encycliques *Miserentissimus Redemptor* (4), *Quadragesimo anno* (5), *Caritate Christi* (6), *Acerba animi* (7), *Dilectissima Nobis* (8), Nous avons fait entendre une solennelle protestation contre les persécutions déchaînées en Russie, au Mexique et en Espagne. On n'a pas encore oublié les allocutions, que Nous prononcions l'an dernier, lors de l'inauguration de l'Exposition mondiale de la Presse catholique, dans l'audience accordée aux réfugiés espagnols et dans Notre message à l'occasion de la fête de Noël. Même les ennemis les plus acharnés de l'Église, qui dirigent de Moscou cette lutte contre la civilisation chrétienne,

(1) Lettre Encycl. *Qui pluribus*, 9 nov. 1846 (*Acta Pii IX*, vol. I, p. 13). Cfr *Syllabus*, § IV (*A. S. S.*, vol. III, p. 170).

(2) Lettre Encycl. *Quod Apostolici muneris*, 28 déc. 1878 (*Acta Leonis XIII*, vol. I, p. 46).

(3) 18 déc. 1924 : *A. A. S.*, vol. XVI (1924), pp. 494, 495.

(4) 8 mai 1928 : *A. A. S.*, vol. XX (1928), pp. 165-178.

(5) 15 mai 1931 : *A. A. S.*, vol. XXIII (1931), pp. 177-228.

(6) 3 mai 1932 : *A. A. S.*, vol. XXIV (1932), pp. 177-194.

(7) 29 sept. 1932 : *A. A. S.*, vol. XXIV (1932), pp. 321-332.

(8) 3 juin 1933 : *A. A. S.*, vol. XXV (1933), pp. 261-274.

témoignent, par leurs attaques incessantes en paroles et en actes, que la Papauté continue fidèlement, encore de nos jours, à défendre le sanctuaire de la religion chrétienne et qu'elle a mis en garde contre le péril communiste plus souvent et d'une manière plus persuasive que n'importe quel autre pouvoir public de ce monde.

Nécessité d'un nouveau document solennel.

6. — Malgré ces avertissements paternels plusieurs fois renouvelés et qu'à Notre grande satisfaction, Vous avez, Vénérables Frères, fidèlement communiqués et commentés à Vos fidèles, en plusieurs Lettres pastorales récentes, même en des Lettres collectives, malgré tout, propagé par d'habiles agitateurs, le danger va s'aggravant de jour en jour. C'est pourquoi, il est de Notre devoir, croyons-Nous, d'élever à nouveau la voix en un document plus solennel, selon l'habitude du Siège Apostolique, Maître de vérité; du reste, un pareil document répond au désir de tout l'univers catholique. L'écho de Notre voix, Nous en avons la ferme confiance, sera entendu partout où se trouvent des esprits libres de préjugés et des cœurs sincèrement désireux du bien de l'humanité; d'autant plus que Notre parole est aujourd'hui douloureusement confirmée par le spectacle des fruits amers produits par les idées subversives. Les effets que Nous avions prévus et annoncés se multiplient terriblement; ils se réalisent dans les pays déjà dominés par le communisme ou ils menacent tous les autres pays du monde.

7. — Nous voulons donc encore une fois, dans une brève synthèse, exposer les principes du communisme athée, tels qu'ils se manifestent surtout dans le bolchévisme, et montrer ses méthodes d'action. A ces faux principes Nous opposerons la lumineuse doctrine de l'Église, Nous indiquerons de nouveau, avec insistance, par quels moyens la civilisation chrétienne, la seule « Cité » vraiment « humaine », peut échapper à ce fléau satanique et se développer encore davantage pour le véritable bien-être de l'humanité.

II. — Doctrine et fruits du Communisme.

La Doctrine.

Pseudo-idéal.

8. — Le communisme d'aujourd'hui, d'une manière plus accusée que d'autres mouvements semblables du passé, renferme une idée de fausse rédemption. Un pseudo-idéal de justice, d'égalité et de fraternité dans le travail, imprègne toute sa doctrine et toute son

activité d'un certain faux mysticisme qui communique aux foules, séduites par de fallacieuses promesses, un élan et un enthousiasme contagieux, spécialement en un temps comme le nôtre, où par suite d'une mauvaise répartition des biens de ce monde règne une misère anormale. On vante même ce pseudo-idéal, comme s'il avait été le principe d'un certain progrès économique; quand il est réel, ce progrès s'explique par bien d'autres causes, comme l'intensification de la production industrielle dans des pays qui en étaient presque privés, la mise en valeur d'énormes richesses naturelles, l'emploi de méthodes brutales pour faire d'immenses travaux à peu de frais.

Matérialisme évolutionniste de Marx.

9. — La doctrine, que le communisme cache sous des apparences parfois si séduisantes, a aujourd'hui pour fondement les principes du matérialisme dialectique et historique déjà prônés par Marx; les théoriciens du bolchévisme prétendent en détenir l'unique interprétation authentique. Cette doctrine enseigne qu'il n'existe qu'une seule réalité, la matière, avec ses forces aveugles; la plante, l'animal, l'homme sont le résultat de son évolution. De même, la société humaine n'est pas autre chose qu'une apparence ou une forme de la matière qui évolue suivant ses lois; par une nécessité inéluctable elle tend, à travers un perpétuel conflit de forces, vers la synthèse finale : une société sans classes. Dans une telle doctrine, c'est évident, il n'y a plus de place pour l'idée de Dieu, il n'existe pas de différence entre l'esprit et la matière, ni entre l'âme et le corps : il n'y a pas de survivance de l'âme après la mort, et par conséquent nulle espérance d'une autre vie. Insistant sur l'aspect dialectique de leur matérialisme, les communistes prétendent que le conflit, qui porte le monde vers la synthèse finale, peut être précipité grâce aux efforts humains. C'est pourquoi ils s'efforcent de rendre plus aigus les antagonismes qui surgissent entre les diverses classes de la société; la lutte des classes, avec ses haines et ses destructions, prend l'allure d'une croisade pour le progrès de l'humanité. Par contre, toutes les forces qui s'opposent à ces violences systématiques, quelle qu'en soit la nature, doivent être anéanties comme ennemies du genre humain.

Le sort de la personne humaine et de la famille.

10. — De plus, le communisme dépouille l'homme de sa liberté, principe spirituel de la conduite morale, il enlève à la personne humaine tout ce qui constitue sa dignité, tout ce qui s'oppose moralement à l'assaut des instincts aveugles. On ne reconnaît à l'individu,

en face de la collectivité, aucun des droits naturels à la personne humaine; celle-ci, dans le communisme, n'est plus qu'un rouage du système. Dans les relations des hommes entre eux, on soutient le principe de l'égalité absolue, on rejette toute hiérarchie et toute autorité établie par Dieu, y compris l'autorité des parents. Tout ce qui existe de soi-disant autorité et subordination entre les hommes dérive de la collectivité comme de sa source première et unique. On n'accorde aux individus aucun droit de propriété sur les ressources naturelles ou sur les moyens de production, parce qu'ils sont l'origine d'autres biens, et que leur possession entraînerait la domination d'un homme sur l'autre. Voilà précisément pourquoi ce genre de propriété privée devra être radicalement détruit, comme la première source de l'esclavage économique.

11. — En refusant à la vie humaine tout caractère sacré et spirituel, une telle doctrine fait nécessairement du mariage et de la famille une institution purement conventionnelle et civile, fruit d'un système économique déterminé. On nie par conséquent l'existence d'un lien matrimonial de nature juridico-morale qui soit soustrait au bon plaisir des individus ou de la collectivité et, par suite, on rejette l'indissolubilité de ce lien. En particulier, le communisme n'admet aucun lien spécial de la femme avec la famille et le foyer. En proclamant le principe de l'émancipation de la femme, il l'enlève à la vie domestique et au soin des enfants pour la jeter dans la vie publique et dans les travaux de la production collective au même titre que l'homme; le soin du foyer et des enfants est dévolu à la collectivité. Enfin on retire aux parents le droit de l'éducation, que l'on considère comme un droit exclusif de la communauté, c'est seulement au nom de la communauté et par délégation que les parents peuvent encore l'exercer.

Ce que deviendrait la société.

12. — Que deviendrait donc la société humaine fondée sur de tels principes matérialistes? Elle serait une collectivité sans autre hiérarchie que celle du système économique. Elle aurait pour unique mission la production des biens par le travail collectif et pour unique fin la jouissance des biens terrestres dans un paradis où chacun « donnerait selon ses forces et recevrait selon ses besoins ». C'est à la collectivité que le communisme reconnaît le droit ou plutôt le pouvoir discrétionnaire d'assujettir les individus au joug du travail collectif, sans égard à leur bien-être personnel, même contre leur propre volonté, et quand il le faut, par la violence. L'ordre moral aussi bien que l'ordre juridique ne serait plus dès lors qu'une émanation du système économique en vigueur; il ne serait fondé que sur des valeurs terrestres, changeantes et caduques. Bref, on

prétend ouvrir une ère nouvelle, inaugurer une nouvelle civilisation résultant d'une évolution aveugle : « une humanité sans Dieu ! »

13. — Enfin quand l'idéal collectiviste sera devenu pour tous une réalité, au terme utopique de cette évolution, où la société ne connaîtra plus les différences de classe, l'État politique, aujourd'hui instrument de domination des capitalistes sur les prolétaires, perdra toute sa raison d'être et « disparaîtra de lui-même ». Cependant, en attendant cet âge d'or, le communisme considère l'État et le pouvoir politique comme le moyen le plus efficace et le plus universel pour arriver à ses fins.

14. — Vénérables Frères, voilà le nouvel Évangile que le communisme bolchévique et athée prétend annoncer au monde, comme un message de salut et de rédemption ! Système rempli d'erreurs et de sophismes, opposé à la raison comme à la révélation divine; doctrine subversive de l'ordre social puisqu'elle en détruit les fondements mêmes, système qui méconnaît la véritable origine, la nature et la fin de l'État, ainsi que les droits de la personne humaine, sa dignité et sa liberté.

La diffusion.

Promesses éblouissantes.

15. — Mais comment se fait-il qu'un tel système, depuis longtemps dépassé scientifiquement, et démenti par la réalité des faits, puisse se répandre aussi rapidement dans toutes les parties du monde ? C'est que bien peu de personnes ont su pénétrer la vraie nature du communisme; le plus souvent on cède à la tentation habilement présentée sous les plus éblouissantes promesses. Sous prétexte de ne vouloir que l'amélioration du sort des classes laborieuses, de supprimer les abus réels provoqués par l'économie libérale et d'obtenir une répartition plus équitable des richesses (objectifs parfaitement légitimes, sans aucun doute), en profitant de la crise économique mondiale, le communisme réussit à faire pénétrer son influence même dans les milieux sociaux où par principe on rejette le matérialisme et le terrorisme. Et comme toute erreur contient une part de vrai, cet aspect de la vérité, auquel Nous avons fait allusion, a été mis habilement en relief suivant les temps et les lieux pour cacher au besoin la brutalité repoussante et inhumaine des principes et des méthodes du communisme; on séduit ainsi des esprit distingués au point d'en faire à leur tour des apôtres auprès des jeunes intelligences trop peu averties pour découvrir les erreurs intrinsèques au système. Les fauteurs de communisme ne manquent pas non plus de mettre à profit les antagonismes de race, les divisions et les oppositions qui proviennent des différents systèmes politiques, enfin le désarroi

qui règne dans le camp de la science séparée de Dieu, pour s'insinuer dans les Universités et appuyer les principes de leur doctrine sur des arguments pseudo-scientifiques.

Le libéralisme a frayé la voie au communisme.

16. — Pour comprendre comment le communisme a réussi à se faire accepter sans examen par les masses ouvrières, il faut se rappeler que les travailleurs étaient déjà préparés à cette propagande par l'abandon religieux et moral où ils furent laissés par l'économie libérale. Le système des équipes de travail ne leur donnait même plus le temps d'accomplir les devoirs religieux les plus importants, aux jours de fête; on ne s'est pas mis en peine de construire des églises à proximité des usines, ni de faciliter la tâche du prêtre; au contraire, on a favorisé le laïcisme et continué son œuvre. On recueille donc l'héritage des erreurs tant de fois dénoncées par Nos Prédécesseurs et par Nous-même; il n'y a pas à s'étonner qu'en un monde déjà largement déchristianisé se propage l'erreur communiste.

Propagande insidieuse et étendue.

17. — De plus, la diffusion si rapide des idées communistes, qui s'infiltrent dans tous les pays grands et petits, civilisés ou moins développés, au point qu'aucune partie du monde n'y échappe, cette diffusion s'explique par une propagande vraiment diabolique, telle que le monde n'en a peut-être jamais vue : propagande dirigée par un centre unique et qui s'adapte très habilement aux conditions des différents peuples; propagande qui dispose de grands moyens financiers, d'organisations gigantesques, de congrès internationaux, de forces nombreuses et bien disciplinées; propagande qui se fait par des tracts et des revues, par le cinéma, les théâtres et la radio, dans les écoles et même dans les Universités, qui envahit peu à peu tous les milieux même les meilleurs, si bien que le poison pénètre presque insensiblement et toujours davantage les esprits et les cœurs.

Conjuration du silence dans la presse.

18. — Un troisième facteur contribue largement à la diffusion du communisme, c'est la conjuration du silence dans une grande partie de la presse mondiale non catholique. Nous disons conjuration, car on ne saurait expliquer autrement le fait qu'une presse aussi avide de commenter les menus incidents de la vie quotidienne ait pu si longtemps garder le silence au sujet des horreurs commises en Russie, au Mexique et dans une grande partie de l'Espagne, qu'elle parle relativement peu d'une organisation mondiale aussi vaste

que le communisme dirigé par Moscou. Cette conjuration est due en partie à des raisons inspirées par une politique à courte vue; elle est favorisée par diverses organisations secrètes, qui depuis longtemps cherchent à détruire l'ordre social chrétien.

Conséquences douloureuses.

Russie et Mexique.

19. — Cependant les douloureux effets de cette propagande sont sous nos yeux. Là où le communisme a pu s'affirmer et dominer, — et ici Nous songeons avec une particulière affection paternelle aux peuples de la Russie et du Mexique, — il s'est efforcé par tous les moyens de détruire (et il le proclame ouvertement) la civilisation et la religion chrétiennes jusque dans leurs fondements, d'en effacer tout souvenir du cœur des hommes, spécialement de la jeunesse. Évêques et prêtres ont été bannis, condamnés aux travaux forcés, fusillés, et mis à mort de façon inhumaine; de simples laïcs, pour avoir défendu la religion, ont été suspectés, malmenés, poursuivis et traînés en prison et devant les tribunaux.

Horreurs du communisme en Espagne.

20. — Et là où, comme en Notre chère Espagne, le fléau communiste n'avait pas eu le temps encore de faire sentir tous les effets de ses théories, il s'est déchaîné hélas! avec une violence plus furieuse. Ce n'est pas l'une ou l'autre église, tel ou tel couvent qu'on a abattus, mais quand ce fut possible, ce sont toutes les églises et tous les couvents et toute trace de la religion chrétienne qu'on a voulu détruire, même quand il s'agissait des monuments les plus remarquables de l'art et de la science! La fureur communiste ne s'est pas contentée de tuer des évêques et des milliers de prêtres, de religieux et de religieuses, s'en prenant plus particulièrement à ceux et à celles qui justement s'occupaient avec plus de zèle des ouvriers et des pauvres; mais elle fit un nombre beaucoup plus grand de victimes parmi les laïques de toute classe, qui, encore maintenant, chaque jour, peut-on dire, sont massacrés en masse pour le seul fait d'être bons chrétiens ou du moins opposés à l'athéisme communiste. Et cette épouvantable destruction est perpétrée avec une haine, une barbarie, une sauvagerie qu'on n'aurait pas cru possibles en notre temps. Aucun particulier de jugement sain, aucun homme d'État, conscient de sa responsabilité, ne peut, sans frémir d'horreur, penser que les événements d'Espagne pourraient se répéter demain en d'autres nations civilisées.

Fruits naturels du système.

21. — Or on ne peut dire que de telles atrocités soient de ces phénomènes passagers qui accompagnent d'ordinaire toute grande révolution, des excès isolés d'exaspération comme il s'en trouve dans toutes les guerres; non, ce sont les fruits naturels d'un système qui est dépourvu de tout frein intérieur. Un frein est nécessaire à l'homme pris individuellement comme à l'homme vivant en société. Même les peuples barbares trouvèrent ce frein dans la loi naturelle gravée par Dieu dans l'âme humaine. Et quand cette loi naturelle fut mieux observée, on vit des nations anciennes monter à un niveau de grandeur qui étonne encore, plus qu'il ne conviendrait, des observateurs superficiels de l'histoire. Mais lorsque du cœur des hommes l'idée même de Dieu s'efface, leurs passions débridées les poussent à la barbarie la plus sauvage.

Lutte contre tout ce qui est divin.

22. — C'est hélas! les pectacle qui s'offre à nous : pour la première fois dans l'histoire nous assistons à une lutte froidement voulue et savamment préparée de l'homme contre « tout ce qui est divin » (1). Le communisme est par sa nature antireligieux et considère la religion comme « l'opium du peuple », parce que les principes religieux qui parlent de la vie d'outre tombe empêchent le prolétaire de poursuivre la réalisation du paradis soviétique, qui est de cette terre.

Le terrorisme.

23. — Mais on ne foule pas aux pieds impunément la loi naturelle et son Auteur : le communisme n'a pu et ne pourra réaliser son but, pas même sur le plan purement économique. Il est vrai qu'en Russie il a contribué à secouer hommes et choses d'une longue et séculaire inertie et à obtenir par des moyens souvent sans scrupules quelque succès matériel; mais nous savons par des témoignages non suspects, dont certains sont récents, que de fait, ce qu'il s'était promis, il ne l'a pas atteint; sans compter l'esclavage que le terrorisme a imposé à des millions d'hommes. Même sur le terrain économique on ne peut se passer de la morale, du sentiment moral de la responsabilité, pour lequel il n'y a pas de place dans un système aussi matérialiste que le communisme. Pour en tenir lieu il n'y a que le terrorisme, tel que précisément nous le voyons maintenant en Russie, où les anciens camarades de conspiration et de lutte se détruisent les uns

(1) Cfr *II Thessal.*, II, 4.

les autres; un terrorisme qui, au demeurant, ne réussit pas à endiguer la corruption morale ni même à empêcher la désorganisation de la structure sociale.

Une pensée paternelle pour les peuples opprimés en Russie.

24. — En parlant ainsi Nous ne voulons aucunement condamner en masse les peuples de l'Union Soviétique, auxquels Nous portons une affection paternelle. Nous savons que beaucoup d'entre eux gémissent sous le joug qui leur est imposé de force par des hommes souvent étrangers aux véritables intérêts du pays et Nous reconnaissons que beaucoup d'autres ont été trompés par des espérances fallacieuses. Ce que Nous accusons, c'est le système, ses auteurs et ses fauteurs, qui ont considéré la Russie comme un terrain plus propice pour faire l'expérience d'une théorie élaborée depuis des dizaines d'années, et qui de là continuent à la propager dans le monde entier.

III. — La lumineuse doctrine de l'Église.

25. — Après avoir exposé les erreurs et les moyens d'action violents et trompeurs du communisme bolchévique et athée, il est temps désormais, Vénérables Frères, de leur opposer brièvement la vraie notion de la « Cité humaine », de la Société humaine, telle que Vous la connaissez, et telle que nous l'enseignent la raison et la révélation par l'intermédiaire de l'Église « Magistra gentium ».

La réalité suprême : Dieu.

26. — Au-dessus de tous les êtres il y a l'Être unique, suprême, souverain, c'est-à-dire Dieu, Créateur tout-puissant de toutes choses, Juge infiniment sage et juste de tous les hommes. Cette réalité suprême de Dieu est la condamnation la plus absolue des impudents mensonges du communisme. Ce n'est point en effet parce que les hommes croient en Dieu que Dieu existe; mais c'est parce que Dieu existe que tout homme, ne fermant pas volontairement les yeux devant la vérité, croit en Lui et Lui adresse ses prières.

Nature de l'homme et de la famille d'après la raison et la Foi.

27. — Ce que la raison et la foi disent de l'homme, nous l'avons résumé, quant aux points fondamentaux, dans l'Encyclique sur

l'éducation chrétienne (1). L'homme a une âme spirituelle et immortelle; il est une personne, admirablement pourvue par le Créateur d'un corps et d'un esprit, un vrai « microcosme », comme disaient les anciens, c'est-à-dire un petit monde, qui vaut (à lui seul) beaucoup plus que l'immense univers inanimé. En cette vie et dans l'autre, l'homme n'a que Dieu pour fin dernière; par la grâce sanctifiante il est élevé à la dignité de fils de Dieu et incorporé au royaume de Dieu dans le corps mystique du Christ. C'est pourquoi Dieu l'a doté de prérogatives nombreuses et variées : le droit à la vie, à l'intégrité du corps, aux moyens nécessaires à l'existence; le droit de tendre à sa fin dernière dans la voie tracée par Dieu; le droit d'association, de propriété, et le droit d'user de cette propriété.

28. — Comme le mariage et le droit à son usage naturel sont d'origine divine, ainsi la constitution et les prérogatives fondamentales de la famille ont été déterminées et fixées par le Créateur lui-même, et non par les volontés humaines ni par les faits économiques. Dans l'Encyclique sur le mariage chrétien (2) et dans Notre Encyclique, mentionnée plus haut, sur l'éducation, Nous nous sommes étendu longuement sur ces questions.

Nature de la société.

Droits et devoirs mutuels de l'homme et de la société.

29. — En même temps Dieu destina l'homme à vivre en société comme sa nature le demande. Dans le plan du Créateur la société est un moyen naturel, dont l'homme peut et doit se servir pour atteindre sa fin, car la société est faite pour l'homme et non l'homme pour la société. Ce qui ne veut point dire, comme le comprend le libéralisme individualiste, que la société est subordonnée à l'utilité égoïste de l'individu, mais que, par le moyen de l'union organique avec la société, la collaboration mutuelle rend possible à tous de réaliser la vraie félicité sur terre; cela veut dire encore que c'est dans la société que se développent toutes les aptitudes individuelles et sociales données à l'homme par la nature, aptitudes qui, dépassant l'intérêt immédiat du moment, reflètent dans la société la perfection de Dieu, ce qui est impossible si l'homme reste isolé. Ce dernier but de la société est lui-même, en dernière analyse, ordonné à

(1) Lettre Encycl. *Divini illius Magistri*, 31 déc. 1929 (*A. A. S.*, vol. XXII, 1930, pp. 49-86).

(2) Lettre Encycl. *Casti connubii*, 31 déc. 1930 (*A. A. S.*, vol. XXII, 1930, pp. 539-592).

l'homme, afin que, reconnaissant ce reflet des perfections divines, par la louange et l'adoration, il le fasse remonter à son Créateur. Seul l'homme, seule la personne humaine, et non la collectivité en soi, est douée de raison et de volonté moralement libre.

30. — Ainsi de même que l'homme ne peut se soustraire aux devoirs qui selon la volonté de Dieu le lient envers la société civile, et que les représentants de l'autorité ont le droit, dans les cas où l'individu s'y refuserait sans raison légitime, de le contraindre à l'accomplissement de son devoir; de même la société ne peut frustrer l'homme des droits personnels, que le Créateur lui a concédés et dont Nous avons signalé plus haut les plus importants; elle ne peut lui en rendre, par principe, l'usage impossible. Il est donc conforme à la raison et à ses exigences qu'en dernier lieu toutes les choses de la terre soient ordonnées à la personne humaine, afin que par son intermédiaire elles retournent au Créateur. A l'homme, à la personne humaine s'applique vraiment ce que l'Apôtre des Gentils écrit aux Corinthiens sur l'économie du salut : « Tout est à vous, mais vous êtes au Christ et le Christ est à Dieu » (1). Tandis que le communisme, renversant l'ordre des relations entre l'homme et la société, appauvrit la personne humaine, voilà les hauteurs où l'élèvent la raison et la révélation!

L'ordre économique et social.

31. — De l'ordre économique et social Léon XIII a exposé les principes directeurs dans l'Encyclique sur la question du travail (2); ces principes, dans Notre Encyclique sur la reconstruction de l'ordre social (3) Nous les avons adaptés aux exigences du temps présent. De plus, insistant encore sur la doctrine séculaire de l'Église touchant le caractère individuel et social de la propriété privée, Nous avons précisé le droit et la dignité du travail, les rapports de collaboration qui doivent exister entre ceux qui possèdent le capital et les travailleurs, le salaire dû en stricte justice à l'ouvrier pour lui et pour sa famille (4).

32. — Dans cette même Encyclique, Nous avons montré que les moyens de sauver le monde actuel de la ruine dans laquelle le libéralisme amoral nous a plongés, ne consistent ni dans la lutte des classes ni dans la terreur, beaucoup moins encore dans l'abus auto-

(1) *I Cor.*, III, 23. — (2) Lettre Encycl. *Rerum novarum*, 15 mai 1891 (*Acta Leonis XIII*, vol. IV, pp. 177-209). — (3) Lettre Encycl. *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931 (*A. A. S.*, vol. XIII, 1931, pp. 177-228).

(4) « Le texte de l'*Osservatore Romano*, 25 mars, portait : « quae opificibus, ut aequum plane est, debetur »; mais le texte officiel des Acta, paru ensuite, porte, p. 80 : « quae opificibus ex districta iustitia debetur ».

cratique du pouvoir de l'État (1), mais dans l'instauration d'un ordre économique inspiré par la justice sociale et les sentiments de la charité chrétienne. Nous avons montré comment une saine prospérité doit se baser sur les vrais principes d'un corporatisme sain (latine : recta collegiorum consociatio) qui respecte la hiérarchie sociale nécessaire, et comment toutes les corporations (latine : artificum sodalicia) doivent s'organiser dans une harmonieuse unité, en s'inspirant du bien commun de la société. La mission principale et la plus authentique du pouvoir civil est précisément de promouvoir efficacement cette harmonie et la coordination de toutes les forces sociales.

Hiérarchie sociale et prérogatives de l'État.

33. — Afin d'assurer cette collaboration organique et cette tranquille harmonie, la doctrine catholique revendique pour l'État la dignité et l'autorité d'un vigilant et prévoyant défenseur des droits divins et humains, dont les Saintes Écritures et les Pères de l'Église parlent si souvent. Il est faux que tous les hommes aient les mêmes droits dans la société civile et qu'il n'existe aucune hiérarchie légitime. Qu'il Nous suffise de rappeler les Encycliques de Léon XIII, indiquées plus haut, en particulier celle qui concerne le pouvoir de l'État (2) et celle qui traite de la constitution chrétienne de l'État (3). Ces Encycliques exposent clairement au catholique les principes de la raison et de la foi qui le rendront capable de se prémunir contre les erreurs et les dangers de la conception bolchévique de l'État. La spoliation des droits et l'asservissement de l'homme, la négation de l'origine première et transcendante de l'État et de son pouvoir, l'horrible abus de l'autorité publique au service du terrorisme collectiviste, tout cela est précisément le contraire de ce qu'exigent la morale naturelle et la volonté du Créateur. La société civile et la personne humaine tirent leur origine de Dieu et sont par Lui mutuellement ordonnées l'une à l'autre; aucune des deux, par conséquent, ne peut se soustraire à ses devoirs envers l'autre, ni renier ou diminuer les droits de l'autre. C'est Dieu qui a réglé ces rapports mutuels dans leurs lignes essentielles; le communisme commet

(1) ... quod procul dubio neque civium ordinum inter se contentio terrorisque facinora neque immodicus atque tyrannicus publicae potestatis usus praestare possunt.

(2) Lettre Encycl. *Diuturnum illud*, 20 juin 1881 (*Acta Leonis XIII*, vol. I, pp. 210-222).

(3) Lettre Encycl. *Immortale Dei*, 1 nov. 1885 (*Acta Leonis XIII*, vol. II, pp. 146-168).

une usurpation injuste quand il impose, au lieu de la loi divine basée sur les principes immuables de la vérité et de la charité, un programme politique de parti, provenant de l'arbitraire humain et tout rempli de haine.

Beauté de la doctrine de l'Église.

34. — Quand elle enseigne cette lumineuse doctrine, l'Église n'a pas d'autre but que de réaliser l'heureux message chanté par les Anges sur la grotte de Bethléem, à la naissance du Rédempteur : « Gloire à Dieu... et... paix aux hommes... » (1); paix véritable et vraie félicité, même ici-bas, autant qu'il est possible, en vue de préparer la félicité éternelle, mais paix réservée aux hommes de bonne volonté. Cette doctrine se tient à égale distance des erreurs extrêmes comme des exagérations des partis ou des systèmes qui s'y rattachent; elle garde toujours l'équilibre de la justice et de la vérité; elle réclame la juste mesure dans la théorie et en assure la réalisation progressive dans la pratique, s'efforçant de concilier les droits et les devoirs de tous, l'autorité avec la liberté, la dignité de l'individu avec celle de l'État, la personnalité humaine du subordonné avec l'origine divine du pouvoir; la juste soumission, l'amour ordonné de soi-même, de sa famille et de sa propre patrie avec l'amour des autres familles et des autres peuples, sentiment fondé sur l'amour de Dieu, père, premier principe et fin dernière de tous les hommes. Elle ne sépare pas le souci modéré des biens temporels de la sollicitude pour les biens éternels. Si elle subordonne les premiers aux autres, suivant la parole de son divin Fondateur : « Cherchez d'abord le royaume de Dieu et sa justice et tout le reste vous sera donné par surcroît » (2), elle est bien loin toutefois de se désintéresser des choses humaines et d'entraver le progrès et les avantages matériels; au contraire, elle les aide et les favorise de la manière la plus raisonnable et la plus efficace. Ainsi, bien que l'Église n'ait jamais, sur le terrain économique et social, présenté de système technique déterminé, ce qui d'ailleurs ne lui appartient pas, elle a pourtant clairement indiqué, sur certains points, des directives qui, tout en s'adaptant dans le concret à des applications diverses selon les différentes conditions de temps, de lieux et de peuples, montrent la bonne voie pour assurer l'heureux progrès de la société.

35. — La sagesse, la valeur de cette doctrine est admise par tous ceux qui la connaissent véritablement. Avec raison, des hommes

(1) S. Luc, II, 14.
(2) S. Matthieu, VI, 33.

d'État éminents ont pu affirmer qu'après avoir étudié les divers systèmes sociaux, ils n'avaient rien trouvé de plus sage que les principes exposés dans les Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*. Jusque dans les pays non catholiques, et même non chrétiens, on reconnaît la grande valeur sociale des doctrines de l'Église. C'est ainsi qu'un homme politique éminent, non chrétien, de l'Extrême Orient, n'hésitait pas à proclamer, il y a un mois à peine, que l'Église avec sa doctrine de paix et de fraternité chrétienne apporte une très précieuse contribution à l'établissement et au maintien si laborieux de la paix entre les nations. Enfin, des rapports authentiques arrivant au Centre de la Chrétienté affirment que les communistes eux-mêmes, s'ils ne sont pas totalement corrompus, lorsqu'on leur expose la doctrine sociale de l'Église, en reconnaissent la supériorité sur les doctrines de leurs chefs et de leurs maîtres. Ceux que la passion aveugle et à qui la haine ferme les yeux devant la lumière de la vérité, ceux-là seuls la combattent obstinément.

Est-il vrai que l'Église n'a pas agi en conformité avec sa doctrine ?

36. — Mais les ennemis de l'Église, forcés de reconnaître la sagesse de sa doctrine, l'accusent cependant de n'avoir pas su conformer ses actes à ses principes et affirment en conséquence la nécessité de chercher d'autres voies. Combien cette accusation est fausse et injuste, toute l'histoire du Christianisme le démontre. Pour ne rappeler ici que quelques faits caractéristiques, c'est le Christianisme qui, le premier, proclama généreusement, avec une ardeur et une conviction inconnues aux siècles précédents, la vraie et universelle fraternité de tous les hommes, à quelque race ou condition qu'ils appartiennent, il contribua ainsi puissamment à l'abolition de l'esclavage, non par des révoltes sanguinaires, mais par la force intérieure de sa doctrine, en faisant voir à l'orgueilleuse patricienne de Rome dans son esclave une sœur dans le Christ. C'est le Christianisme qui adore le Fils de Dieu fait homme par amour des hommes et devenu « Fils du Charpentier », « Charpentier » Lui-même (1); c'est le Christianisme qui consacra la vraie dignité du travail manuel, tâche autrefois méprisée, au point que l'honnête Marcus Tullius Cicéron, résumant l'opinion générale de son temps, ne craignit pas d'écrire ces paroles qui aujourd'hui feraient honte à n'importe quel sociologue : « Tous les artisans s'occupent de métiers méprisables, car l'atelier ne peut rien avoir de noble » (2).

(1) Cfr S. Matthieu, XIII, 55 ; S. Marc, VI, 3.
(2) M. T. Cicero, *De officiis*, livre I, ch. 42.

37. — Fidèle à ses principes, l'Église a régénéré l'humanité. Sous son influence, ont surgi d'admirables œuvres de charité, des corporations puissantes d'artisans et de travailleurs de toute catégorie; le libéralisme du siècle passé s'en est moqué, parce qu'elles étaient des organisations du moyen âge; mais elles s'imposent aujourd'hui à l'admiration de nos contemporains qui, en divers pays, cherchent à les faire revivre. Lorsque d'autres courants entravaient son œuvre et empêchaient son influence salutaire, l'Église et cela jusqu'à nos jours, ne cessait pas d'avertir les égarés. Il suffit de rappeler avec quelle fermeté, quelle énergie et quelle constance Notre Prédécesseur Léon XIII a revendiqué pour l'ouvrier le droit d'association, que le libéralisme régnant dans les plus puissants États s'acharnait à lui refuser. Même à l'heure actuelle, la doctrine de l'Église exerce une influence plus grande qu'il ne paraît; car le pouvoir des idées sur les faits est certainement considérable, bien qu'il soit invisible et difficile à mesurer.

38. — On peut dire en toute vérité que l'Église, à l'imitation du Christ, a passé à travers les siècles en faisant du bien à tous. Il n'y aurait ni socialisme ni communisme si les chefs des peuples n'avaient pas dédaigné ses enseignements et ses maternels avertissements. Mais ils ont voulu élever, sur les bases du libéralisme et du laïcisme, d'autres constructions sociales, qui tout d'abord paraissaient puissantes et grandioses; mais on vit bientôt qu'elles n'avaient pas de fondements solides; elles s'écroulent misérablement l'une après l'autre, comme doit s'écrouler fatalement tout ce qui ne repose pas sur l'unique pierre angulaire qui est Jésus-Christ.

IV. — Remèdes et moyens.

39. — Telle est, Vénérables Frères, la doctrine de l'Église, la seule qui puisse apporter la vraie lumière, dans les choses sociales comme dans les autres problèmes, la seule doctrine de salut en face de l'idéologie communiste. Mais il faut que cette doctrine passe dans la pratique de la vie, suivant l'avertissement de l'Apôtre Saint Jacques : « Agissez d'après cet enseignement, et ne vous contentez pas de l'écouter, en vous abusant vous-mêmes » (1); voilà pourquoi la tâche la plus urgente, à l'heure actuelle, c'est d'appliquer énergiquement les remèdes appropriés et efficaces pour détourner la révolution menaçante qui se prépare. Nous en avons la ferme confiance, l'acharnement avec lequel les fils de ténèbres travaillent jour et nuit à leur

(1) S. Jacques, I, 22.

propagande matérialiste et athée sera du moins pour les fils de lumière un stimulant de piété, leur inspirera un zèle égal et même plus grand pour l'honneur de la Majesté divine.

40. — Que faut-il donc faire, quels remèdes employer pour défendre le Christ et la civilisation chrétienne contre cet ennemi pernicieux? Comme un père au milieu du cercle de famille, Nous voudrions, pour ainsi dire dans l'intimité, vous entretenir des devoirs que le grand combat d'aujourd'hui impose à tous les fils de l'Église, et même aux enfants qui se sont éloignés d'elle Nous adressons ce paternel avertissement.

Renouveau de vie chrétienne.

Remède fondamental.

41. — Comme aux époques des plus violentes tempêtes dans l'histoire de l'Église, aujourd'hui encore le remède fondamental consiste dans une rénovation sincère de la vie privée et publique selon les principes de l'Évangile chez tous ceux qui se glorifient d'appartenir au Christ, afin qu'ils soient vraiment le sel de la terre et préservent la société humaine de la corruption totale.

42. — Avec un sentiment de profonde reconnaissance envers le Père des lumières, de qui descend « tout don excellent et toute grâce parfaite » (1), Nous voyons partout les signes consolants de ce renouveau spirituel, non seulement dans les âmes particulièrement choisies qui, à notre époque, se sont élevées jusqu'au sommet de la plus sublime sainteté et dans les âmes toujours plus nombreuses qui tendent généreusement vers ces hauteurs de lumière, mais encore dans une renaissance de piété sentie et vécue, au sein de toutes les classes sociales, même les plus cultivées, comme Nous l'avons rappelé récemment dans Notre Motu-proprio *In multis solaciis* du 28 octobre dernier, à l'occasion de la réorganisation de l'Académie Pontificale des Sciences (2).

43. — Cependant il faut avouer que dans ce travail de rénovation spirituelle il reste encore beaucoup à faire. Même dans les pays catholiques, un trop grand nombre de personnes ne sont pour ainsi dire que des catholiques de nom. Tout en observant plus ou moins fidèlement les pratiques les plus essentielles de la religion qu'ils se vantent de professer, un trop grand nombre n'ont pas le souci de perfectionner leurs connaissances religieuses, d'acquérir des convictions plus intimes et plus profondes; ils s'appliquent encore

(1) S. Jacques, I, 17.
(2) *A. A. S.*, vol. XXVIII, 1936, pp. 421-424.

moins à vivre de telle sorte qu'à l'apparence extérieure corresponde vraiment la beauté intérieure d'une conscience droite et pure, comprenant et accomplissant tous ses devoirs sous le regard de Dieu. Cette religion de façade, vaine et trompeuse apparence, déplaît souverainement au Divin Sauveur, car Il veut que tous adorent le Père « en esprit et en vérité » (1). Celui qui ne vit pas véritablement et sincèrement la foi qu'il professe ne saurait résister longtemps au vent de persécution et à la tempête violente qui souffle aujourd'hui; il sera misérablement emporté par le nouveau déluge qui menace le monde, et, tout en se perdant lui-même, il fera du nom chrétien un objet de dérision.

Détachement des biens de la terre.

44. — Ici, Vénérables Frères, Nous voulons rappeler avec une particulière insistance deux préceptes de Notre-Seigneur, qui s'appliquent tout spécialement aux conditions présentes du genre humain : le détachement des biens de la terre et la loi de charité. « Bienheureux les pauvres en esprit », telles furent les premières paroles tombées des lèvres du Divin Maître, dans le sermon sur la montagne (2). Cette leçon est plus nécessaire que jamais, à notre époque de matérialisme avide des biens et des jouissances terrestres. Tous les chrétiens, riches ou pauvres, doivent tenir toujours leurs regards fixés vers le ciel, et ne jamais oublier que « nous n'avons pas ici-bas de cité permanente, mais nous cherchons celle qui est à venir » (3). Les riches ne doivent pas mettre leur bonheur dans les biens de la terre ni consacrer le meilleur de leur effort à la conquête de ces biens; mais qu'ils se considèrent comme de simples administrateurs tenus de rendre des comptes au Maître suprême, qu'ils se servent de leurs richesses comme de moyens précieux que Dieu leur accorde pour faire du bien; qu'ils ne manquent pas de distribuer leur superflu aux pauvres, selon le précepte évangélique (4). Sinon, ils verront se réaliser pour eux-mêmes et leurs richesses le jugement sévère de l'Apôtre saint Jacques : « A vous maintenant, riches! Pleurez, éclatez en sanglots à la vue des misères qui vont fondre sur vous. Vos richesses sont pourries, et vos vêtements sont mangés des vers. Votre or et votre argent se sont rouillés, et leur rouille rendra témoignage contre vous, et comme un feu dévorera vos chairs. Vous avez amassé des trésors de colère dans les derniers jours » (5).

(1) S. Jean, IV, 23.
(2) S. Matthieu, V, 3.
(3) *Ep. aux Hébreux*, XIII, 14.
(4) Cfr S. Luc, XI, 41.
(5) S. Jacques, V, 1-3.

45. — Quant aux pauvres, tout en cherchant selon les lois de charité et de justice à se pourvoir du nécessaire et même à améliorer leur sort, ils doivent toujours rester, eux-aussi, « des pauvres en esprit » (1), plaçant dans leur estime les biens spirituels au-dessus des biens et des jouissances terrestres. Qu'ils se souviennent qu'on ne réussira jamais à faire disparaître de ce monde les misères, les douleurs et les tribulations, qu'à cette loi personne n'échappe, pas même ceux qui en apparence semblent très heureux. Il faut donc à tous la patience, cette patience chrétienne qui réconforte le cœur par les promesses divines d'un bonheur éternel. « Prenez donc patience, mes frères, — dirons-Nous encore avec saint Jacques, — jusqu'à l'avènement du Seigneur. Voyez : le laboureur, dans l'espérance du précieux fruit de la terre, attend patiemment jusqu'à ce qu'il reçoive la pluie de l'automne et celle du printemps. Vous aussi, soyez patients, et affermissez vos cœurs, car l'avènement du Seigneur est proche » (2). C'est ainsi que s'accomplira la consolante promesse de Notre-Seigneur : « Bienheureux les pauvres! » Ce n'est pas une vaine consolation ni une promesse trompeuse comme celle des communistes, mais ce sont des paroles de vie et de vérité profonde, qui se réalisent pleinement ici-bas et ensuite dans l'éternité. Dans ces paroles et dans l'espérance du royaume céleste qui déjà leur appartient, « car le royaume de Dieu est à vous » (3), a proclamé Notre-Seigneur, combien de pauvres trouvent un bonheur que des riches cherchent en vain dans leur fortune, toujours inquiets et tourmentés par le désir insatiable de posséder davantage.

La charité chrétienne.

46. — Mais il y a un remède encore plus efficace, qui doit atteindre plus directement le mal actuel, c'est le précepte de la charité. Nous voulons parler de cette charité chrétienne « patiente et bonne » (4), qui sait éviter les airs de protection humiliante et toute ostentation; charité qui depuis les débuts du Christianisme a gagné au Christ les plus pauvres d'entre les pauvres, les esclaves. Nous remercions tous ceux qui se sont dévoués et se consacrent encore aux œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle, depuis les conférences de Saint-Vincent de Paul jusqu'aux grandes organisations de service social récemment établies. A mesure que les ouvriers et les pauvres ressentiront les bienfaits de cet esprit d'amour,

(1) S. Matthieu, V, 3.
(2) S. Jacques, V, 7, 8.
(3) S. Luc, VI, 20.
(4) *I Cor.*, XIII, 4.

animé par la vertu du Christ, ils se dépouilleront de ce préjugé que le Christianisme a perdu de son efficacité et que l'Église est du côté de ceux qui exploitent le travail.

47. — Mais quand Nous voyons cette foule d'indigents accablés par la misère et pour des causes dont ils ne sont pas responsables, et à côté d'eux, tant de riches qui se divertissent sans penser aux autres, qui gaspillent des sommes considérables pour des choses futiles, Nous ne pouvons Nous empêcher de constater avec douleur que non seulement la justice n'est pas suffisamment observée, mais que le commandement de la charité reste encore incompris et n'est pas vécu dans la pratique quotidienne. Aussi, Vénérables Frères, Nous désirons que par la parole et la plume on s'attache à faire mieux connaître ce précepte divin, signe précieux et marque distinctive des vrais disciples du Christ. En nous apprenant à voir Jésus lui-même dans ceux qui souffrent, la charité nous fait un devoir d'aimer nos frères comme le Divin Sauveur nous a aimés, jusqu'au renoncement, et, s'il le faut, jusqu'au sacrifice de la vie. Que l'on médite souvent les paroles consolantes mais en même temps terribles que le Juge Suprême prononcera dans la sentence du Jugement dernier : « Venez, les bénis de mon Père : — car j'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire. — En vérité, je vous le dis, toutes les fois que vous l'avez fait au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait » (1). Et d'autre part : « Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel : — car j'ai eu faim, et vous ne m'avez pas donné à manger; j'ai eu soif, et vous ne m'avez pas donné à boire. — En vérité, je vous le dis, chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, c'est à moi que vous ne l'avez pas fait » (2).

48. — Ainsi donc, pour mériter la vie éternelle, pour être en mesure de secourir efficacement les pauvres, il faut revenir à une vie plus modeste, renoncer aux plaisirs, souvent coupables, que le monde actuel offre si abondamment, en un mot, s'oublier soi-même par amour du prochain. Le « commandement nouveau » (comme l'appelle Notre-Seigneur) (3), la charité chrétienne contient une puissance divine de régénération; si on l'observe fidèlement, elle fera naître dans les âmes une paix intérieure que le monde ne connaît pas; elle apportera un remède efficace aux maux qui tourmentent l'humanité.

(1) S. Matthieu, XXV, 34-40.
(2) S. Matthieu, XXV, 41-45,
(3) S. Jean, XIII, 34.

Devoirs de stricte justice.

49. — Mais pour être authentiquement vraie, la charité doit toujours tenir compte de la justice. L'Apôtre nous enseigne que « celui qui aime son prochain a accompli la loi »; et il en donne la raison : « ces commandements : Tu ne commettras point d'adultère; tu ne tueras point; tu ne déroberas point, et ceux qu'on pourrait citer encore, se résument dans cette parole : Tu aimeras ton prochain comme toi-même » (1). Puisque, selon l'Apôtre, tous les devoirs se ramènent au seul précepte de la charité, cette vertu commande aussi les obligations de stricte justice, comme le devoir de ne pas tuer et de ne pas commettre de vol; une prétendue charité qui prive l'ouvrier du salaire auquel il a un droit strict n'a rien de la vraie charité, ce n'est qu'un titre faux, un simulacre de charité. L'ouvrier ne doit pas recevoir à titre d'aumône ce qui lui revient en justice; il n'est pas permis de se dérober aux graves obligations imposées par la justice en accordant quelques dons à titre de miséricorde. La charité et la justice imposent des devoirs, souvent par rapport au même objet, mais sous un aspect différent; lorsqu'il s'agit des obligations d'autrui envers eux, les ouvriers ont le droit de se montrer particulièrement sensibles par conscience de leur propre dignité.

50. — Aussi Nous Nous adressons tout particulièrement à vous, patrons et industriels chrétiens, dont la tâche est souvent si difficile parce que vous portez le lourd héritage des fautes d'un régime économique injuste, qui a exercé ses ravages durant plusieurs générations; songez à vos responsabilités. Il est malheureusement trop vrai que les pratiques admises en certains milieux catholiques ont contribué à ébranler la confiance des travailleurs dans la religion de Jésus-Christ. On ne voulait pas comprendre que la charité chrétienne exige la reconnaissance de certains droits qui appartiennent à l'ouvrier et que l'Église lui a explicitement reconnus. Que faut-il penser des manœuvres de quelques patrons catholiques qui, en certains endroits, ont réussi a empêcher la lecture de Notre Encyclique *Quadragesimo anno*, dans leurs églises patronales? Que dire de ces industriels catholiques qui n'ont cessé jusqu'à présent de se montrer hostiles à un mouvement ouvrier que Nous avons Nous-même recommandé? N'est-il pas déplorable qu'on ait parfois abusé du droit de propriété, reconnu par l'Église, pour frustrer l'ouvrier du juste salaire et des droits sociaux qui lui reviennent?

(1) *Ep. aux Romains*, XIII, 8, 9.

Justice sociale.

51. — En effet, outre la justice commutative, il y a aussi la justice sociale, qui impose des devoirs auxquels patrons et ouvriers n'ont pas le droit de se soustraire. C'est précisément la fonction de la justice sociale d'imposer aux membres de la communauté tout ce qui est nécessaire au bien commun. Mais de même que dans l'organisme vivant on pourvoit aux besoins du corps entier en donnant à chacune des parties et à chacun des membres ce qu'il leur faut pour remplir leurs fonctions, ainsi dans l'organisme social, pour assurer le bien commun de toute la collectivité, il faut accorder à chacune des parties et à chacun des membres, c'est-à-dire à des hommes qui ont la dignité de personnes, ce qui leur est nécessaire pour l'accomplissement de leurs fonctions sociales. La réalisation de la justice sociale produira une activité intense de toute la vie économique, dans la paix et dans l'ordre, manifestant ainsi la santé du corps social, tout comme la santé du corps humain se reconnaît à l'harmonieuse et bienfaisante synergie des activités organiques.

52. — Mais la justice sociale demande que les ouvriers puissent assurer leur propre subsistance et celle de leur famille par un salaire proportionné; qu'on les mette en mesure d'acquérir un modeste avoir, afin de prévenir ainsi un paupérisme général qui est une véritable calamité; qu'on leur vienne en aide par un système d'assurances publiques ou privées qui les protègent au temps de la vieillesse, de la maladie ou du chômage. En résumé, Nous réitérons la déclaration que Nous avons faite dans l'Encyclique *Quadragesimo anno :* « L'organisme économique et social sera sainement constitué et atteindra sa fin, alors seulement qu'il procurera à tous et à chacun de ses membres tous les biens que les ressources de la nature et de l'industrie, ainsi que l'organisation vraiment sociale de la vie économique, ont le moyen de leur procurer. Ces biens doivent être assez abondants pour satisfaire aux besoins d'une honnête subsistance et pour élever les hommes à ce degré d'aisance et de culture qui, pourvu qu'on en use sagement, ne met pas obstacle à la vertu, mais en facilite au contraire singulièrement l'exercice » (1).

53. — Comme il arrive de plus en plus dans le salariat, la justice ne peut être observée par chacun que si tous s'accordent à la pratiquer ensemble moyennant des institutions qui relient les uns aux autres les employeurs afin d'éviter une concurrence incompatible avec la justice due aux travailleurs; alors, le devoir des entrepreneurs et des patrons est de promouvoir, de soutenir ces institutions nécessaires

(1) Lettre Encycl. *Quadragesimo anno*, 15 mai 1931 (*A. A. S.*, vol. XXIII, 1931, p. 202).

qui deviennent le moyen normal par lequel la justice peut être satisfaite. Mais que les travailleurs se souviennent aussi de leurs devoirs de charité et de justice à l'égard des employeurs; qu'ils en soient bien persuadés, c'est en respectant ces obligations qu'ils pourront mieux sauvegarder leurs propres intérêts.

54. — Et si l'on considère l'ensemble de la vie économique, — Nous l'avons dit déjà dans Notre Encyclique *Quadragesimo anno* — ce n'est que par un corps d'institutions professionnelles et interprofessionnelles, fondées sur des bases solidement chrétiennes, reliées entre elles et formant sous des formes diverses, adaptées aux régions et aux circonstances, ce qu'on appelait la Corporation, ce n'est que par ces institutions que l'on pourra faire régner dans les relations économiques et sociales l'entr'aide mutuelle de la justice et de la charité.

Étude et diffusion de la doctrine sociale.

55. — Pour donner à cette action sociale une plus grande efficacité, il est indispensable d'étudier et de faire connaître toujours davantage les problèmes sociaux à la lumière de la doctrine de l'Église, et sous l'égide de l'Autorité établie par Dieu dans l'Église. Si la conduite de certains catholiques a laissé à désirer dans le domaine économique et social, la cause en fut souvent que ces catholiques ne connaissaient pas assez, n'avaient pas assez médité les enseignements des Souverains Pontifes sur ce sujet. Aussi est-il absolument nécessaire de développer dans toutes les classes de la société une formation sociale plus intense, en rapport avec les degrés divers de culture intellectuelle, et de n'épargner aucun soin, aucune industrie pour assurer aux enseignements de l'Église la plus large diffusion, surtout parmi la classe ouvrière. Que les esprits soient éclairés par la sûre lumière de la doctrine catholique; que les volontés soient inclinées à la suivre et à l'appliquer, comme norme de la vie morale, par l'accomplissement consciencieux des multiples devoirs sociaux. On combattra ainsi cette incohérence, cette discontinuité dans la vie chrétienne, que Nous avons déplorée tant de fois, et qui fait que certains hommes, apparemment fidèles à remplir leurs devoirs religieux, mènent, avec cela, par un déplorable dédoublement de conscience, dans le domaine du travail, de l'industrie ou de la profession, dans leur commerce ou leur emploi, une vie trop peu conforme aux exigences de la justice et de la charité chrétiennes; d'où scandale pour les faibles, et facile prétexte offert aux méchants de jeter sur l'Église elle-même le discrédit.

56. — A cette œuvre de rénovation, la presse catholique peut largement contribuer. La presse peut et doit, tout d'abord, s'efforcer,

sous des formes variées et attrayantes, de faire toujours mieux connaître la doctrine sociale; donner des informations exactes, mais suffisamment abondantes, sur l'activité des ennemis, et des indications sur des moyens de combat qui se sont révélés plus efficaces dans les divers pays; enfin, proposer des suggestions utiles et mettre en garde contre les ruses et les tromperies avec lesquelles les communistes s'appliquent et sont déjà parvenus à gagner à leur cause des hommes qui sont pourtant de bonne foi.

Se prémunir contre les ruses du communisme.

57. — Sur ce dernier point, Nous avons déjà insisté dans Notre allocution du 12 mai de l'année dernière, mais Nous croyons nécessaire, Vénérables Frères, d'attirer de nouveau, d'une façon spéciale, votre attention. Le communisme athée s'est montré au début, tel qu'il était, dans toute sa perversité, mais bien vite il s'est aperçu que de cette façon il éloignait de lui les peuples; aussi a-t-il changé de tactique, et s'efforce-t-il d'attirer les foules par toutes sortes de tromperies, en dissimulant ses propres desseins sous des idées en elles-mêmes bonnes et attrayantes. Ainsi, voyant le commun désir de paix, les chefs du communisme feignent d'être les plus zélés fauteurs et propagateurs du mouvement pour la paix mondiale; mais en même temps, ils excitent à une lutte de classes qui fait couler des fleuves de sang, et sentant le manque d'une garantie intérieure de paix, ils recourent à des armements illimités. Ainsi encore, sous divers noms qui ne font pas même allusion au communisme, ils fondent des associations et des revues, dans le but de faire pénétrer leurs idées en des milieux dont l'accès leur eût été difficile autrement; bien plus, ils tentent, avec perfidie, de s'infiltrer jusqu'en des associations franchement catholiques et religieuses. Ainsi, sans rien abandonner de leurs principes pervers, ils invitent les catholiques à collaborer avec eux sur le terrain humanitaire et charitable comme on dit, en proposant parfois même des choses entièrement conformes à l'esprit chrétien et à la doctrine de l'Église. Ailleurs, ils poussent l'hypocrisie jusqu'à faire croire que le communisme, dans les pays de plus grande foi et de civilisation plus avancée, revêtira un aspect plus doux, n'empêchera pas le culte religieux, et respectera la liberté de conscience. Il y en a même qui, s'en rapportant à certaines modifications introduites depuis peu dans la législation soviétique, en concluent que le communisme est près d'abandonner son programme de lutte contre Dieu.

58. — Veillez, Vénérables Frères, à ce que les fidèles ne se laissent pas tromper. Le communisme est intrinsèquement pervers, et l'on

ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chrétienne. Si quelques-uns, induits en erreur, coopéraient à la victoire du communisme dans leur pays, ils tomberaient les premiers, victimes de leur égarement; et plus les régions où le communisme réussit à pénétrer se distinguent par l'antiquité et la grandeur de leur civilisation chrétienne, plus la haine des « sans Dieu » se montrera dévastatrice.

Prière et pénitence.

59. — Mais « si le Seigneur ne garde la cité, c'est en vain que veille son gardien » (1). Aussi, comme dernier et très puissant remède, Nous vous recommandons, Vénérables Frères, de promouvoir et d'intensifier, le plus efficacement possible, dans vos diocèses, le double esprit de prière et de pénitence chrétienne. Quand les Apôtres demandèrent au Sauveur pourquoi ils n'avaient pu, eux, délivrer de l'esprit malin un démoniaque, le Seigneur répondit : « De pareils démons ne se chassent que par la prière et par le jeûne » (2). Le mal qui aujourd'hui ravage l'humanité ne pourra de même être vaincu que par une sainte et universelle croisade de prière et de pénitence. Et nous recommandons tout spécialement aux ordres contemplatifs d'hommes et de femmes de redoubler leurs supplications et leurs sacrifices, pour obtenir du Ciel en faveur de l'Église un vigoureux appui dans les luttes présentes, grâce à la puissante intercession de la Vierge Immaculée, elle qui écrasa jadis la tête de l'antique serpent et reste toujours depuis lors la sûre défense et l'invincible « Secours des Chrétiens ».

V. — Ministres et auxiliaires de cette œuvre sociale de l'Église.

Les Prêtres.

60. — Pour l'œuvre mondiale de salut dont Nous venons de tracer les grandes lignes, pour l'application des remèdes que Nous avons indiqués brièvement, les ministres et ouvriers évangéliques désignés par le divin Roi Jésus-Christ, ce sont en premier lieu les prêtres. Par vocation spéciale, sous la conduite de la hiérarchie et dans une union de filiale obéissance au Vicaire du Christ sur la terre, les prêtres ont reçu la mission de garder allumé dans le monde le flambeau de la foi, et d'infuser aux fidèles cette surnaturelle confiance

(1) *Psaume CXXVI*, 1.
(2) S. Matthieu, XVII, 20.

avec laquelle l'Église, au nom du Christ, a combattu, victorieusement, tant d'autres combats : « la victoire qui vainc le monde, c'est notre foi » (1).

61. — Et en particulier Nous rappelons aux prêtres l'exhortation si souvent répétée, de Notre Prédécesseur Léon XIII, d'aller à l'ouvrier. Cette exhortation, Nous la faisons Nôtre et la complétons : « Allez à l'ouvrier, spécialement à l'ouvrier pauvre, et en général, allez aux pauvres », suivant en cela les enseignements de Jésus et de son Église. Les pauvres en effet sont les plus exposés aux pièges des fauteurs de troubles, qui exploitent leur condition misérable pour allumer en eux l'envie contre les riches et les exciter à s'emparer de vive force de ce qui leur semble injustement refusé par la fortune. Et si le prêtre ne va pas vers les ouvriers pour les mettre en garde contre les préjugés et les fausses doctrines ou pour les en détromper, ils deviendront une proie facile pour les apôtres du communisme.

62. — Nous reconnaissons qu'un grand effort a été fait dans ce sens, surtout depuis les Encycliques *Rerum novarum* et *Quadragesimo anno*, et c'est avec une paternelle complaisance que Nous saluons le zèle industrieux de tant d'Évêques et de prêtres, qui inventent, qui essaient, (toujours avec les précautions voulues), de nouvelles méthodes d'apostolat mieux adaptées aux exigences modernes. Mais tout cela est encore trop peu pour les besoins de l'heure présente. Quand la patrie est en danger, tout ce qui n'est pas strictement indispensable ou directement ordonné à la pressante nécessité de la défense commune passe au second plan. Ainsi dans le cas présent, toute autre œuvre, si belle, si bonne qu'elle soit, doit céder la place devant la nécessité vitale de sauver les bases mêmes de la foi et de la civilisation chrétienne. Que les prêtres donc, dans les paroisses, sans préjudice bien entendu de ce que réclame le soin ordinaire des fidèles, que les prêtres réservent la plus grande et la meilleure partie de leurs forces et de leur activité, pour regagner les masses ouvrières au Christ et à l'Église et pour faire pénétrer l'esprit chrétien dans les milieux qui y sont le plus étrangers. Ils trouveront dans les masses populaires une correspondance, une abondance de fruits inattendue, qui les récompensera du pénible labeur des premiers défrichements. C'est ce que Nous avons vu et ce que Nous voyons, à Rome, et en bien d'autres grandes villes, où, sitôt bâties de nouvelles églises dans les quartiers périphériques, on voit se constituer des communautés paroissiales pleines de zèle et s'accomplir de vrais miracles de conversions parmi des foules qui n'étaient hostiles à la religion que faute de la bien connaître.

(1) *I Epître de* S. Jean, V, 4.

63. — Mais le plus efficace moyen d'apostolat auprès des pauvres et des humbles est l'exemple du prêtre, l'exemple de toutes les vertus sacerdotales, telles que Nous les avons décrites dans Notre Encyclique *Ad catholici sacerdotii* (1); dans le cas présent, ce qu'il faut surtout, c'est un exemple lumineux de vie humble, pauvre, désintéressée, copie fidèle de la vie du divin Maître, qui pouvait proclamer avec une franchise divine : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel ont des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête » (2). Un prêtre qui est vraiment, évangéliquement, pauvre et désintéressé fait des miracles de bien au milieu du peuple : tel un saint Vincent de Paul, un Curé d'Ars, un Cottolengo, un Don Bosco et tant d'autres. Au contraire un prêtre avare et intéressé, comme Nous l'avons rappelé dans l'Encyclique citée plus haut, même s'il ne se jette pas, comme Judas, dans l'abîme de la trahison, sera tout au moins un vain « airain sonore » et une inutile « cymbale retentissante » (3), trop souvent même un obstacle au bien plutôt qu'un instrument de grâce parmi le peuple. Et si le prêtre séculier ou régulier a par office l'administration de biens temporels, qu'il se souvienne que non seulement il doit scrupuleusement observer les prescriptions de la charité et de la justice, mais encore se montrer, d'une façon toute spéciale, un vrai père des pauvres.

L'Action Catholique.

64. — Après cet appel au clergé, Nous adressons Notre invitation paternelle à Nos très chers fils du laïcat, qui militent dans les rangs de cette Action Catholique qui Nous est si chère, et que Nous avons appelée, en une autre occasion (4) « une aide particulièrement providentielle » à l'œuvre de l'Église, en ces circonstances si difficiles. L'Action Catholique en effet est bien un apostolat social, puisqu'elle vise à étendre le règne de Jésus-Christ, non seulement chez les individus, mais encore dans les familles et dans la société. Aussi doit-elle s'appliquer d'abord avec un soin spécial à former ses membres et à les préparer aux saints combats du Seigneur. A ce travail de formation, d'une nécessité plus que jamais urgente, préliminaire obligé de l'action directe et effective, serviront certainement les cercles d'étude, les semaines sociales, les cours méthodiques de conférences et toutes autres semblables initiatives, aptes à faire connaître la solution chrétienne des problèmes sociaux.

(1) 20 déc. 1935 (*A. A. S.*, vol. XXVIII, 1936, pp. 5-53).
(2) S. Matthieu, VIII, 20.
(3) *I Cor.*, XIII, 1.
(4) 12 mai 1936.

65. — Des militants de l'Action Catholique ainsi bien préparés et exercés seront immédiatement les premiers apôtres de leurs compagnons de travail, et deviendront les précieux auxiliaires du prêtre pour porter la lumière de la vérité et soulager les détresses matérielles et spirituelles, en d'innombrables zones que des préjugés invétérés contre le clergé, ou une déplorable apathie religieuse ont rendues réfractaires à l'action des ministres de Dieu. On coopérera ainsi, sous la conduite de prêtres particulièrement expérimentés, à cette assistance religieuse à la classe ouvrière, qui Nous tient tant à cœur, comme étant le moyen le plus apte pour préserver des embûches communistes ces fils bien-aimés.

66. — Outre cet apostolat individuel, bien souvent caché, mais extrêmement utile et efficace, c'est le rôle de l'Action Catholique de répandre largement, par la parole et par la plume, tels qu'ils émanent des documents pontificaux, les principes fondamentaux qui doivent servir à la construction d'un ordre social chrétien.

Organisations auxiliaires.

67. — Autour de l'Action Catholique se rangent les organisations que Nous avons saluées autrefois comme ses auxiliaires. Elles aussi, ces organisations si utiles, Nous les exhortons paternellement à se consacrer à la grande mission dont Nous parlons, mission qui aujourd'hui prime toutes les autres par son importance vitale.

Organisations professionnelles.

68. — Nous songeons également à ces organisations professionnelles d'ouvriers, d'agriculteurs, d'ingénieurs, de médecins, de patrons, d'étudiants, et autres organisations similaires d'hommes et de femmes, vivant dans les mêmes conditions culturelles et que la nature même a groupés. Ce sont justement ces groupes et ces organisations qui sont destinés à introduire dans la société l'ordre que Nous avons eu en vue dans Notre Encyclique *Quadragesimo anno*, et à faire ainsi reconnaître la royauté du Christ dans les divers domaines de la culture et du travail.

69. — Que si, en raison des conditions nouvelles de la vie économique et sociale, l'État s'est cru en devoir d'intervenir au point d'assister et de réglementer, par des dispositions législatives particulières, de semblables institutions, (sans préjudice du respect dû à la liberté et aux initiatives privées), même alors l'Action Catholique n'a pas le droit de rester étrangère à la réalité. Elle doit avec sagesse fournir sa contribution de pensée, en étudiant les problèmes nouveaux à la lumière de la doctrine catholique, et sa contribution d'activité,

par la participation loyale et dévouée de ses membres aux formes et aux institutions nouvelles. Ils y porteront l'esprit chrétien qui est toujours principe d'ordre, de mutuelle et fraternelle collaboration.

Appel aux ouvriers catholiques.

70. — Et ici, Nous voudrions adresser une parole particulièrement paternelle à Nos chers ouvriers catholiques, jeunes gens et adultes. En récompense, sans doute, de leur fidélité parfois héroïque en ces temps si difficiles, ils ont reçu une mission très noble et très ardue. Sous la conduite de leurs évêques et de leurs prêtres, ce sont eux qui doivent ramener à l'Église et à Dieu ces multitudes immenses de leurs frères de travail qui, exaspérés de n'avoir pas été compris ni traités avec le respect auquel ils avaient droit, se sont éloignés de Dieu. Que les ouvriers catholiques, par leur exemple, par leurs paroles, fassent comprendre à leurs frères égarés que l'Église est une tendre Mère pour tous ceux qui travaillent et qui souffrent, et qu'elle n'a jamais manqué, ni ne manquera jamais à son devoir sacré de Mère, qui est de défendre ses fils. Si cette mission, qu'ils doivent accomplir dans les mines, dans les usines, dans les chantiers, partout où l'on travaille, exige parfois de grands renoncements, ils se souviendront que le Sauveur du monde nous a donné l'exemple, non seulement du travail, mais encore du sacrifice.

Nécessité de la concorde entre catholiques.

71. — A tous Nos fils enfin, de toute classe, de toute nation, de tout groupement religieux et laïque dans l'Église, Nous voulons adresser de nouveau le plus pressant appel à la concorde. Bien des fois Notre cœur paternel a été navré des dissensions, souvent futiles dans leurs causes, mais toujours tragiques dans leurs conséquences, qui mettent aux prises les fils d'une même Mère, l'Église. Et alors on voit les fauteurs de désordre, qui ne sont pas tellement nombreux, profiter de ces discordes, les envenimer, et finir par jeter les catholiques eux-mêmes les uns contre les autres. Après les événements de ces derniers mois, Notre avertissement devrait paraître superflu. Pourtant Nous le répétons une fois encore, pour ceux qui n'ont pas compris ou qui peut-être ne veulent pas comprendre. Ceux qui travaillent à augmenter les dissensions entre catholiques se chargent devant Dieu et devant l'Église d'une terrible responsabilité.

Appel à tous ceux qui croient en Dieu.

72. — Dans ce combat engagé par la puissance des ténèbres contre l'idée même de la Divinité, Nous gardons l'espérance que la

lutte sera vaillamment soutenue, non seulement par ceux qui se glorifient de porter le nom du Christ, mais aussi par tous les hommes (et ils sont l'immense majorité dans le monde) qui croient encore en Dieu et l'adorent. Nous renouvelons donc l'appel lancé, il y a cinq ans, dans Notre Encyclique *Caritate Christi*, que tous les croyants s'emploient avec loyauté et courage « à préserver le genre humain du grave péril qui le menace ». Car, disions-Nous alors, « la foi en Dieu est le fondement inébranlable de tout ordre social et de toute responsabilité sur la terre; aussi tous ceux qui ne veulent pas de l'anarchie et du terrorisme doivent travailler énergiquement à empêcher la réalisation du plan ouvertement proclamé par les ennemis de la religion » (1).

Devoirs de l'État chrétien.

Aider l'Église.

73. — Telle est la tâche positive, d'ordre à la fois doctrinal et pratique, que l'Église assume, en vertu de la mission même que lui a confiée le Christ : construire la société chrétienne, et, à notre époque combattre et briser les efforts du communisme; à cet effet, Nous adressons un appel à toutes les classes de la société. A cette entreprise spirituelle de l'Église, l'État chrétien doit concourir positivement en aidant l'Église dans cette tâche, par les moyens qui lui sont propres; moyens extérieurs, sans doute, mais qui n'en visent pas moins principalement le bien des âmes.

74. — Les États mettront donc tout en œuvre pour empêcher qu'une propagande athée, qui bouleverse tous les fondements de l'ordre, fasse des ravages sur leurs territoires. Car il ne saurait y avoir d'autorité sur la terre, si l'autorité de la Majesté divine est méconnue, et le serment ne tiendra pas, s'il n'est pas prêté au nom du Dieu vivant. Nous répétons ce que Nous avons dit souvent et avec tant d'insistance, en particulier dans Notre Encyclique *Caritate Christi* : « Comment peut tenir un contrat quelconque et quelle valeur peut avoir un traité, là où manque toute garantie de conscience ? Et comment peut-on parler de garantie de conscience, là où a disparu toute foi en Dieu, toute crainte de Dieu ? Cette base enlevée, toute loi morale s'écroule avec elle, et il n'y a plus aucun remède qui puisse empêcher de se produire peu à peu, mais inévitablement, la ruine des peuples, des familles, de l'État, de la civilisation même » (2).

(1) Lettre Encycl. *Caritate Christi*, 3 mai 1932 (*A. A. S.*, vol. XXIV, 1932, p. 184).

(2) Lettre Encycl. *Caritate Christi*, 3 mai 1932 (*A. A. S.*, vol. XXIV, 1932, p. 190).

Pourvoir au bien commun.

75. — En outre, l'État ne doit rien négliger pour créer ces conditions matérielles de vie, sans lesquelles une société ordonnée ne peut subsister, et pour fournir du travail, spécialement aux pères de famille et à la jeunesse. A cette fin, qu'on amène les classes possédantes à prendre sur elles, vu l'urgente nécessité du bien commun, les charges sans lesquelles ni la société humaine ne peut être sauvée, ni ces classes elles-mêmes ne sauraient trouver le salut. Mais les mesures prises dans ce sens par l'État doivent être telles qu'elles atteignent vraiment ceux qui de fait détiennent entre leurs mains les plus gros capitaux et les augmentent sans cesse, au grand détriment d'autrui.

Prudente et sage administration.

76. — Que l'État lui-même, songeant à sa responsabilité devant Dieu et devant la société, serve d'exemple à tous les autres par une administration prudente et modérée. Aujourd'hui plus que jamais, la très grave crise mondiale exige que ceux qui disposent de fonds énormes, fruit du travail et des sueurs de millions de citoyens, aient toujours uniquement devant les yeux le bien commun et s'appliquent à le promouvoir le plus possible. De même, que les fonctionnaires et tous les employés de l'État, par obligation de conscience, remplissent leur devoir avec fidélité et désintéressement. Ils suivront en cela les lumineux exemples, anciens et récents, d'hommes remarquables, qui, dans un labeur sans relâche, ont sacrifié toute leur vie pour le bien de la patrie. Enfin, dans les rapports des peuples entre eux, que l'on s'applique instamment à supprimer les entraves artificielles de la vie économique, effets d'un sentiment de défiance et de haine; et qu'on se rappelle que tous les peuples de la terre forment une seule famille de Dieu.

Laisser la liberté à l'Église.

77. — Mais en même temps l'État doit laisser à l'Église la pleine liberté d'accomplir sa divine et toute spirituelle mission, pour contribuer puissamment par là-même à sauver les peuples de la terrible tourmente du moment présent. De toutes parts, on fait aujourd'hui un appel angoissé aux forces morales et spirituelles, et l'on a bien raison, car le mal à combattre est avant tout, si on le regarde dans sa source première, un mal de nature spirituelle, et c'est de cette source empoisonnée que sortent, par une logique infernale, toutes les monstruosités du communisme. Or parmi les forces morales et

spirituelles l'Église catholique occupe sans conteste une place de choix, et c'est pourquoi le bien même de l'humanité exige que l'on ne mette pas d'obstacle à son action.

78. — Agir autrement, et prétendre quand même arriver au but, avec des moyens purement économiques et politiques, c'est être victime d'une dangereuse erreur. Quand on exclut la religion de l'école, de l'éducation, de la vie publique, quand on expose à la dérision les représentants de l'Église et ses rites sacrés, est-ce que l'on ne favorise pas ce matérialisme dont le communisme est le fruit ? Ni la force, même la mieux organisée, ni les idéals terrestres, fussent-ils les plus grands et plus nobles, ne peuvent maîtriser un mouvement qui plonge précisément ses racines dans l'estime excessive des biens de ce monde.

79. — Nous avons confiance que ceux qui ont en main le sort des nations, pour peu qu'ils sentent le péril extrême dont les peuples sont aujourd'hui menacés, sentiront toujours mieux le devoir capital de ne point empêcher l'Église d'accomplir sa mission. D'autant plus qu'en l'accomplissant, tout en visant le bonheur éternel de l'homme, elle travaille inséparablement à son vrai bonheur temporel.

Appel paternel aux égarés.

80. — Nous ne pouvons terminer cette Encyclique sans adresser une parole à ceux de Nos Fils, qui sont atteints déjà, ou presque, du mal communiste. Nous les exhortons vivement à écouter la voix du Père qui les aime; et Nous prions le Seigneur de les éclairer, afin qu'ils abandonnent la voie glissante, qui les entraîne tous à une immense catastrophe; qu'ils reconnaissent, eux aussi, que l'unique Sauveur est Notre-Seigneur Jésus-Christ : « car il n'y a pas, sous le ciel, un autre nom donné aux hommes, dont ils puissent attendre le salut » (1).

Saint Joseph Modèle et Patron.

81. — Et pour hâter cette paix tant désirée de tous, la « Paix du Christ dans le Règne du Christ » (2), Nous mettons la grande action de l'Église catholique contre le communisme athée mondial sous l'égide du puissant protecteur de l'Église, saint Joseph. Il appartient, lui, à la classe ouvrière, il a fait la rude expérience de la pauvreté, pour lui et pour la Sainte Famille, dont il était le chef

(1) *Actes des Apôtres*, IV, 12.

(2) Lettre Encycl. *Ubi arcano*, 23 déc. 1922 (*A. A. S.*, vol. XIV, 1922, p. 691).

vigilant et aimant; il reçut en garde l'Enfant divin quand Hérode lança contre Lui ses sicaires. Par une vie de fidélité absolue dans l'accomplissement du devoir quotidien, il a laissé un exemple à tous ceux qui doivent gagner leur pain par le travail manuel, et a mérité d'être appelé le Juste, modèle vivant de cette justice chrétienne qui doit régner dans la vie sociale.

82. — Les yeux tournés vers les hauteurs, notre foi aperçoit les cieux nouveaux et la terre nouvelle dont parle Notre premier Prédécesseur, saint Pierre (1). Et tandis que les promesses des faux prophètes s'éteignent, sur cette terre, dans le sang et dans les larmes, resplendit d'une céleste beauté la grande prophétie apocalyptique du Sauveur du monde : « Voici que je fais toutes choses nouvelles » (2).

Il ne Nous reste plus, Vénérables Frères, qu'à élever Nos mains paternelles, et à faire descendre sur Vous, sur Votre Clergé et Votre peuple, sur toute la grande Famille Catholique, la Bénédiction Apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, en la fête de Saint Joseph, patron de l'Église Universelle, le 19 mars 1937, l'an XVI de Notre Pontificat.

PIE XI, PAPE

Le second article de ce fascicule, p. 473 suiv., « *Le Communisme athée* », par le P. Ch. du Bois de Vroylande, expose l'histoire — origines et étapes — du communisme athée. Un prochain article : « *L'Église et le communisme* », par le P. Boigelot, visera à mettre en lumière le bien-fondé de la condamnation du communisme par l'Église et à dégager les précisions nouvelles qu'apporte l'encyclique *Divini Redemptoris* sur l'attitude sociale que doivent adopter les catholiques.

(1) *II Ep. de* S. Pierre, III, 13 ; cfr Isaïe, LXV, 17; LXVI, 22 ; *Apoc.*, XXI, 1.

(2) *Apoc.*, XXI, 5.

BIBLIOGRAPHIE

ÉCRITURE SAINTE

Nouveau Testament.

O. Lemarié. *Initiation au Nouveau Testament.* Paris, Vrin, 1936, 23 × 14 cm., 270 p. Prix : 30 frs.

Essai très intéressant de vulgarisation et de condensation. Il n'était pas facile de réunir en un seul volume de 270 p. : 1° une description du milieu juif palestinien (1e partie : la préparation de l'Évangile, p. 1-95); 2° un résumé substantiel des récits évangéliques (2e partie : l'Évangile, p. 99-185); 3° une synthèse de l'histoire de l'époque apostolique (3e partie : les origines de l'Église et du culte chrétien, p. 189-270). M. Lemarié, qui n'est pas un spécialiste de l'exégèse, a réussi à puiser à bonne source ses renseignements et informations et à les grouper de façon claire et suggestive, en même temps que personnelle. Ce livre est le fruit d'un travail très sérieux. Par endroits, on rencontrera des simplifications, des omissions de nuances qui aboutissent à des inexactitudes : par exemple p. 33 sur l'Halaka et l'Haggada; p. 110 sur la formation des évangiles (une phrase serait à retoucher pour mieux s'adapter au décret de la Commission biblique de 1911); p. 120 sur les trois cousins de Jésus qui étaient apôtres (une note devrait avertir que cette opinion reste discutée). L'indication, p. 29, sur les *dix* tables d'acacia semble une distraction.

On trouvera un intérêt particulier à plusieurs essais de synthèse (même si parfois les exigences de la vulgarisation ont amené à simplifier un peu) par exemple, p. 77-78 sur l'espérance messianique; p. 117-120 sur les Douze; p. 136-146 sur Jésus et le royaume, etc. Il y a là des réflexions personnelles et utiles à lire. — Dans une seconde édition, l'auteur retoucherait utilement quelques phrases, pp. 111, 113, 115-116, 130-131, où certains pourraient voir (à tort sans aucun doute) un écho affaibli de la distinction moderniste entre le Christ de l'histoire et le Christ de la foi et un maintien insuffisant de la valeur historique des évangiles. Simple question de nuances dans les formules employées. — Le livre de M. Lemarié sera utile et mérite d'être recommandé.

J. Levie, s. i.

* **P. Feine-J. Behm.** *Einleitung in das Neue Testament.* 8e édit. Leipzig, Quelle und Meyer, 1936, 21 × 15 cm., xii-326 p. Prix : 7,80 Mk.

* Les ouvrages de sujet religieux, écrits par des auteurs non catholiques, sont marqués d'un astérisque.

L'exégète protestant, Paul Feine, est mort en 1933 à l'âge de 74 ans, après avoir enseigné successivement dans les universités de Vienne, Breslau et Halle. Ses nombreux travaux, entre autres sa *Theologie des Neuen Testamentes*, ont toujours rencontré une réelle faveur, même chez les exégètes catholiques, par leurs qualités de recherche personnelle et indépendante de solide érudition bien digérée, de modération critique et de sens religieux très marqué. *L'Einleitung in das Neue Testament* a paru, en première édition, en 1913; elle devait être un manuel pratique d'introduction au Nouveau Testament, répondant aux besoins immédiats d'étudiants, de pasteurs, de professeurs de gymnases. Mais en ce volume restreint de moins de 250 pages, l'auteur avait réussi à condenser une matière abondante et à la présenter avec clarté. En face des négations critiques — dont on revenait du reste de plus en plus nettement alors — il exposait, de façon très judicieuse en même temps que personnelle, les arguments militant pour des positions plus modérées : Paul Feine admettait l'authenticité des 13 épîtres portant le nom de saint Paul (1); il voyait dans Jean l'apôtre l'auteur du 4e évangile (publié après sa mort par ses disciples), des 3 épîtres johanniques, de l'Apocalypse; il attribuait à saint Luc la composition du 3e évangile et des Actes des Apôtres.

Son « Einleitung in das Neue Testament » connut un grand succès, et c'est la 8e édition, retravaillée par J. Behm, qui vient de paraître en 1936. Si on la compare à la 2e (1918) que nous avons sous les yeux, on fait les constatations suivantes. Les positions critiques sont, dans l'ensemble, restées identiques, mais on a tenu compte des recherches et discussions récentes : par exemple Formgeschichte (p. 19-21), découvertes et travaux relatifs au Diatessaron de Tatien (fragment du texte grec, etc., p. 304), texte occidental (p. 313-316), etc. La bibliographie est mise à jour, et quelques ouvrages catholiques principaux sont mentionnés (2) (p. 4, on eût pu ajouter les collections « Études bibliques », Gabalda, et « Verbum Salutis », Beauchesne). La présentation est en général très améliorée : style plus concis, formules de conclusion plus nettes, emploi de caractères variés, typographie excellente, rendent de plus en plus facile l'utilisation de ce manuel. L'ouvrage a, somme toute, été presque entièrement rédigé à nouveau. Malgré de nombreuses additions, il reste de format commode et bien adapté à sa destination.

J. Levie, s. i.

(1) Pour les *Pastorales* il se prononçait alors pour une composition immédiate par saint Paul, entre la 1re et la 2e captivités romaines, mais croyait à de légères retouches effectuées avant la fin du 1er siècle pour mieux adapter les lettres à la situation ecclésiastique; depuis 1920 il a admis la thèse de la composition *médiate* : les lettres sont de Paul quant au fond, aux idées, aux directives données, mais la rédaction en avait été confiée par lui à un secrétaire sous son contrôle. — Feine date l'épître aux Philippiens de l'an 56, lors d'une « captivité » de Paul à Éphèse.

(2) La littérature de langue anglaise a été collationnée avec soin. Il y a beaucoup plus de lacunes dans la bibliographie française.

F. Vogt. *Das Ehegesetz Jesu.* Eine exegetisch-kanonistische Untersuchung von Mt 19, 3-12; 5, 27-32; Mk 10, 1-12 und Lk 16, 18. Fribourg e. B., Herder, 1936, 22 × 14 cm., VIII-186 p. Prix : 5 Mk.

Travail très personnel et qui ne manque pas de pénétration critique, non sans quelque excès de subtilité. Théologiens et exégètes gagneront à l'étudier attentivement, même si — comme nous — ils ne parviennent pas à être convaincus par la principale thèse de l'auteur. Le sujet est : l'indissolubilité du mariage chrétien étant absolue, comment interpréter l'apparence d'exception du cas d'adultère Mt. V 32 et XIX 9 ? La recherche est exégétique (pourquoi avoir ajouté « canonique » dans le titre ?) et, de ce point de vue, complète : tous les textes intéressant le sujet sont analysés, non seulement dans les évangiles, mais aussi dans *Rom.* VII 2 suiv.; *1 Cor.* VII 10-11, 39 (peut-être l'auteur aurait-il pu recourir davantage aux textes de la Mischna et du Talmud); les divers avis exprimés, tant par les catholiques depuis saint Augustin que par les protestants orthodoxes ou libéraux, sont passés en revue et discutés avec netteté. Les thèses particulières s'enchaînent méthodiquement pour préparer la thèse principale : en voici quelques-unes, bien étayées par l'auteur : le mot ἀπολύειν de Mt. V 31-32 et XIX 3-9 signifie, pour l'intelligence des auditeurs de Jésus, un divorce complet et non une simple séparation, avec interdiction de se remarier (cfr dans le même sens, Lagrange, Saint Matthieu, p. 105-106, dont la solution d'ensemble — très heureuse à notre avis — paraît avoir échappé à l'enquête de M. Vogt). L'incise μὴ ἐπὶ πορνείᾳ de Mt. XIX 9 ne peut pas, comme le veut saint Augustin, être rattachée seulement à ἀπολύσῃ et être considérée comme totalement indépendante, pour le sens, de γαμήσῃ. Le passage Mt. XIX 3-12 n'est pas le résumé d'un seul événement, mais groupe en réalité deux incidents de la vie de Jésus : 3-9 d'une part et 10-12 d'autre part... Et d'autres thèses particulières encore, qui montrent bien, pensons-nous, que l'auteur n'est pas de ceux qui ne se sentent à l'aise que sur des chemins battus.

Le point central de la dissertation, la thèse essentielle est la suivante : dans le contexte, les mots « μὴ ἐπὶ πορνείᾳ » de Mt. XIX 9 et « παρεκτὸς λόγου πορνείας » de Mt. V 32 n'expriment pas une *exception* à l'indissolubilité du mariage, mais signifient au contraire que, *même dans ce cas extrême de l'infidélité d'un conjoint* (cas de divorce admis comme légitime par toutes les écoles juives), l'indissolubilité absolue du mariage subsiste d'après Jésus. Mt. XIX 9 devrait se traduire : « Quiconque renvoie sa femme — et (même) le motif d'adultère ne permet pas de la renvoyer — et en épouse une autre est coupable d'adultère » (conclusion, p. 110, d'un exposé des opinions et d'une discussion qui vont de la p. 11 à 110) (1). Mt. V 32 serait à interpréter et paraphraser comme suit (pour autant que nous ayons pu comprendre la pensée de l'auteur, particulièrement subtile et obscure en ces pages 132-153) : Jésus y condamnerait l'opinion large d'Hillel sur les cas de divorce légitimes, mais en atteignant aussi, dans sa condamnation, l'opinion plus sévère de Schammaï : l'opinion d'Hillel pouvant s'exprimer ainsi : « il est permis de

(1) On se rappellera qu'un de nos collaborateurs a suggéré cette hypothèse, *N. R. Th.*, 1935, p. 1016.

renvoyer sa femme non seulement pour motif d'adultère de celle-ci, mais aussi pour d'autres raisons », la sentence de Jésus condamnerait *dans toute son extension* l'opinion d'Hillel et déclarerait coupable d'adultère quiconque renvoie sa femme aussi bien pour motif d'adultère que pour tout autre motif moins grave. — Comment M. Vogt justifie cette double interprétation (il y a trop de subtilité dialectique dans ces raisonnements, et trop peu de grammaire, de stylistique et de psychologie du langage), et même comment il parvient à replacer la seconde dans le contexte des mots de la phrase, nous avouons ne pas le voir. D'autres seront peut-être plus heureux que nous. Quoi qu'il en soit, cette étude mérite d'être signalée à l'attention; elle est le résultat d'un travail vigoureux, pénétrant, bien informé.

J. Levie, s. i.

F. M. Braun. *La Sépulture de Jésus.* Paris, Gabalda, 1937, 25 × 17 cm., 88 p.

Le livre du P. Braun est une réponse à trois études récentes consacrées à la « sépulture de Jésus » par Guignebert (dans un chapitre de son ouvrage sur Jésus, 1933), Baldensperger (1935), Goguel (1933), mais une réponse qui veut surtout être constructive. Une patiente et solide discussion des textes du Nouveau Testament, constamment confrontés avec l'exposé des coutumes juives du temps, aboutit à des résultats précis (p. 9-51). Pas d'a priori dogmatique, mais évaluation prudente des degrés de probabilité historique, jusqu'à ce que, de la convergence des vraisemblances, jaillissent les conclusions. C'est en regard de celles-ci que sont ensuite appréciées les trois interprétations libérales récentes (p. 55-70). Cet ouvrage — qui reproduit trois articles de la *Revue biblique* de janvier à juillet 1936 — sera utile aux professeurs d'apologétique comme aux exégètes. J. Levie, s. i.

E. Kalt. *Römerbrief.*
P. Ketter. *Korintherbriefe.* Coll. Die hl. Schrift für das Leben erklärt. Bd. XIV. Fribourg e. B., Herder, 1937, 23 × 17 cm., XXIV-460 p. Prix : 12 Mk.

Cette collection, son but et son caractère ont été présentés à nos lecteurs (cfr *N. R. Th.*, 1936, p. 413 et 1165); dans ce nouveau volume, comme dans les précédents, liberté assez large semble avoir été laissée aux collaborateurs de choisir leur « genre » d'interprétation « pour la vie » (für das Leben). Il est clair par exemple que M. E. Kalt et M. P. Ketter n'ont pas conçu leur tâche exactement de la même façon. Ne nous en plaignons pas trop; cela permettra à chaque auteur de garder sa spontanéité, d'être plus pleinement « soi-même ».

M. Kalt a rendu un grand service aux prêtres de langue allemande. Je m'imagine aisément un curé studieux, dans son presbytère, étudiant l'épître aux Romains sous la conduite de ce livre; le doigt sur tel verset de la traduction, il lit lentement, attentivement, les dix à vingt lignes pénétrantes que l'auteur lui consacre : c'est une sorte de paraphrase très claire, concise, vigoureuse, parfaitement ordonnée; pas de digression : rien que la pensée de l'apôtre, mais toute sa pensée jusque dans les nuances; pas de discussion ou de controverse, mais un exposé sobre et net du résultat final de ces controverses.

En son genre, ce commentaire nous paraît remarquable par l'union des deux qualités de concision et de richesse : ces 142 pages, très accessibles, seront très instructives. Mais M. Kalt s'est volontairement borné à mettre son lecteur pleinement et directement en contact avec saint Paul; il n'a pas cherché à en expliciter les leçons, à en dégager les conclusions actuelles; synthèses dogmatiques, applications morales, allusions liturgiques, adaptations contemporaines sont ou absentes ou très succinctement insinuées. L'auteur a sans doute pensé qu'un lecteur qui aura fait sienne la pensée de saint Paul en subira fatalement l'influence dans ses jugements et ses réactions spontanées en présence du temps présent, des hommes et des doctrines de notre époque.

M. P. Ketter en a jugé autrement. Sans se rapprocher, autant que le P. Cohausz dans la même collection (cfr *N. R. Th.*, 1936, p. 1165), du genre « homélie » ou « méditation », il étudie, plus que M. Kalt, les applications et adaptations de la doctrine de saint Paul, l'usage liturgique des épîtres (très fréquemment), etc. On trouvera de-ci de-là dans son commentaire des traits ou récits édifiants (p. ex. p. 296), des citations d'écrivains (souvent), des textes du Code de droit canonique (p. ex. p. 255), des allusions à des erreurs actuelles (p. ex. p. 277 : « parler de totalitarisme en d'autres domaines, mais en religion vouloir faire dominer le relativisme et le subjectivisme, c'est une attitude essentiellement opposée au christianisme »; cfr aussi p. 152 sur la communauté chrétienne, p. 157 sur le parti de Céphas, p. 305 sur la philosophie, etc.). Le commentaire n'a pas la concision et la rigueur austère de celui de M. Kalt; mais il se lit avec un vif intérêt grâce, en particulier, au charme du style et à la variété des aperçus. L'interprétation est solide et n'a rien de banal. J. Levie, s. i.

E. B. Allo, O. P. *Saint Paul. Seconde épître aux Corinthiens.* Coll. « Études Bibliques ». Paris, Gabalda, 1937, 25 × 17 cm., LXXVI-388 p. Prix : 90 frs.

Les deux volumes du P. Allo se suivent à un court intervalle (le commentaire de 1 *Cor.* était de 1935 : cfr *N. R. Th.*, 1935, p. 742). Celui qui vient de paraître reste d'ailleurs indépendant du premier, ayant son introduction particulière, son commentaire se suffisant à lui-même sans renvoi au précédent; mais, comme il était désirable, il est composé sur le modèle de l'autre : même plan d'ensemble de l'introduction, même méthode et mêmes procédés d'interprétation (p. ex. séparation des notes de grammaire et de texte : notes A, et des notes d'exégèse proprement dite : notes B). Toutefois, si l'auteur s'est résigné à répéter quelques observations déjà faites, il s'est plu à insister particulièrement sur certains traits caractéristiques de la 2e aux Corinthiens. On sait qu'elle est, avec l'épître aux Philippiens, la lettre de saint Paul qui manifeste le mieux les nuances de son caractère, les virtualités de son âme si riche et si fine; étant peut-être la plus spontanée, la plus émue de ses épîtres, elle exprime tous les tons, depuis la tendresse la plus délicate jusqu'à l'indignation la plus passionnée. C'est un des mérites de ce nouveau commentaire d'avoir dégagé avec beaucoup de finesse psychologique tout ce que cette lettre révèle de la sensibilité, des qualités d'esprit et de volonté, des vertus de saint Paul (cfr p. XXVII-XXX : *La psychologie de l'auteur*; p. XXXVII-XXXVIII et XLI-XLVII à propos du vocabulaire et du style; nombreuses intro

ductions particulières avant chaque section de l'épître ; et l'interprétation toute entière faite souvent de ce point de vue). Autre mérite : la richesse de l'enquête : étude verbale, grammaticale et stylistique approfondie; relevé des multiples interprétations proposées; exposé clair et complet de chacun des arguments de la solution adoptée; tout cela non sans quelque abondance dans la présentation, se rapprochant de l'enseignement oral plutôt que de la concision technique.

En présence d'un commentaire nouveau, on cherche d'emblée l'opinion de l'exégète dans les questions controversées. Par exemple à propos des étapes du conflit de Corinthe, des 2, 3 ou 4 lettres aux Corinthiens, des visites de Paul à Corinthe, etc. Voici l'avis du P. Allo. Paul est arrivé à Éphèse dans la première moitié de 54 et y restera jusqu'à la fameuse émeute, datée par Allo de la fin de l'automne 56. Il écrit une première lettre perdue (cfr *1 Cor.* V 9) en 54 ou au début de 55. Avant la Pâque de l'an 55, il envoie à Corinthe notre première épître aux Corinthiens, y marquant son intention de ne rester à Éphèse que jusqu'à la Pentecôte de 55; mais le succès de son apostolat devait l'amener à prolonger son séjour. La *1 Cor.* produit son effet à Corinthe. Mais quelque temps après, l'arrivée de judaïsants sournois amène la formation d'un parti hostile à Paul. Paul, l'ayant appris, fait à Corinthe une visite, qui doit donc se placer à la fin de 55 ou au début de 56; cette visite ne fut pas aussi dramatique que l'a supposé A. Sabatier; Paul toutefois y constata de la froideur et de la défiance dans certains groupes de l'Église; le temps, limité par les besoins de l'apostolat d'Éphèse, ne lui permit pas d'arriver à la réconciliation complète; il dut repartir en promettant un retour prochain. Mais après son départ, les intrigues s'aggravèrent; un délit fut commis qui atteignait l'autorité même de l'apôtre (celui dont il est question *2 Cor.* II 5 suiv.; VII 12); Paul l'ayant appris envoya une lettre sévère (*2 Cor.* VII 8 12; II 3 suiv.) et « chargea Tite d'aller en surveiller l'exécution ». Le résultat désiré fut ainsi obtenu, et Tite, rencontrant en Macédoine Paul chassé d'Éphèse par l'émeute, put lui annoncer que l'Église lui avait donné satisfaction, mais qu'une minorité gardait des sentiments hostiles plus ou moins dissimulés. Paul écrit alors (fin 56) sa *2 Cor.*

Autre question : l'unité de l'épître. On connaît le problème posé par la composition de l'épître, le lien assez lâche entre ses trois parties (I-VII; VIII-IX; X-XIII), les apparences de répétition entre VIII et IX, et surtout le contraste déconcertant entre le ton affectueux de I-VII et la violence de X-XIII. Ce problème est un de ceux qui ont retenu le plus longuement l'attention du P. Allo : il s'y arrête durant douze pages de l'Introduction XIV-XIX; XLIX-LVI, durant l'excursus XIV et très souvent à travers le commentaire. D'après lui, dès le début Paul a en vue la sévérité qu'il manifestera dans les ch. X-XIII; certes la joie et les éloges de I-VII sont sincères, mais ils sont aussi un effort calculé pour regagner toute la confiance de l'Église, s'assurer sa fidélité et pouvoir ainsi plus sûrement atteindre et réprimer les menées sourdes et les sentiments hostiles qui subsistent dans certains groupes. Déjà, en diverses échappées, les dispositions de Paul se manifestent dès I-VII, à côté de sa joie réelle et profonde et de sa satisfaction de l'attitude de la majorité. Prouver l'unité psychologique et historique de la lettre contre les multiples hypothèses opposées, tel est l'effort constant du P. Allo. Pour notre

part, plus nous avons étudié la *2 Cor.*, plus nous avons été déconcerté par le contraste entre I-VII et IX-XIII. Nous souhaitons qu'un contact plus prolongé avec ce nouveau commentaire résolve nos objections; une première lecture des pages très fines du P. Allo sur ce sujet ne nous a pas, nous l'avouons, donné la pleine lumière; mais elle nous a permis d'apprécier la délicatesse et la profondeur de son étude psychologique de saint Paul.

Relevons brièvement — pour ne pas allonger outre mesure ce compte rendu — quelques autres positions prises par l'auteur : *2 Cor.* I 8-10 est interprété non de l'émeute d'Éphèse, mais d'une maladie dont Paul faillit mourir (exc. I, p. 15-19); V 3 est traduit : « quoique, assurément, (une fois que) nous aurons revêtu (notre corps céleste), nous ne devions pas (i. e. plus jamais désormais) nous trouver nus (bref, l'état de séparation de l'âme et du corps ne sera que temporaire, et une fois supprimé ne se représentera plus jamais) », (p. 126 suiv.; p. 140 suiv.); V 16 ne doit pas être rapporté exclusivement à Paul : c'est au nom de tous les apôtres authentiques, lui-même compris, que Paul affirme qu'ils ne connaissent plus le Christ selon la chair (p. 167 suiv. et exc. XI, p. 179 suiv.); le passage VI 14-VII 1 n'est pas un fragment de lettre de Paul déplacé, ni une note marginale de l'apôtre, mais « au lieu d'interrompre la pensée du contexte, la prolonge » (p. 193); XII 7 est interprété de fièvres paludiques intermittentes (exc. XVI, p. 313-323).

Le commentaire du P. Allo rendra aux théologiens tous les services d'une « Somme » de l'exégèse de la 2e épître aux Corinthiens. J. Levie, s. i.

* **A. Oepke**. *Der Brief des Paulus an die Galater*. Coll. Theologischer Handkommentar zum Neuen Testament, IX. Leipzig, Deichert, 1937, 25 × 18 cm., XVI-136 p. Prix : 8,50 Mk.

Cette collection exégétique a été déjà présentée à nos lecteurs (*N. R. Th.*, 1933, p. 940; 1935, p. 738), et nous avons eu l'occasion d'analyser des travaux antérieurs de M. Oepke (*N. R. Th.*, 1933, p. 552; p. 933). Ce nouveau commentaire de l'épître aux Galates est incontestablement de ceux qu'on ne pourra négliger; il se distingue par l'extrême richesse de l'érudition (cfr à titre d'exemples : l'étude documentée sur la race des Galates p. 1-2 ; à propos de *Gal.* III 24 une description approfondie, bourrée de références, du rôle du pédagogue dans l'antiquité; à propos de *Gal.* V 12, la recherche historique sur la « sakrale Entmannung » chez les prêtres d'Attis et de Cybèle, et ainsi de suite à travers tout l'ouvrage), par la rigueur subtile, et souvent pénétrante, de l'exégèse (discussion minutieuse des avis divers, du pour et du contre, pour arriver à une conclusion personnelle, comme à propos de *Gal.* V 6, p. 91-93 : in Christo Jesu), par le caractère dogmatique, théologique de l'interprétation (à l'encontre de l' « historicisme » des protestants libéraux d'avant guerre, c'est la valeur durable, le christianisme éternel qu'on veut dégager de l'épître : nombreux essais de synthèse, excursus divers, analyse attentive des termes théologiques, etc.). Le commentaire est très personnel et exprime souvent la pensée théologique et philosophique profonde de l'auteur; si M. Oepke s'écarte résolument en bien des points du rationalisme critique de naguère, il s'oppose souvent par un protestantisme très marqué à la pensée catholique, que du reste il ne semble pas connaître suffisamment (du moins quant à nos principes dogmatiques, car il a étudié avec soin les

commentaires catholiques de l'épître aux Galates). Nous ne pouvons relever ici tous ces points de désaccord. Signalons seulement que le catholicisme lui apparaît comme pénétré de deux tendances qui sont précisément rejetées par l'épître aux Galates : le légalisme et la magie. Aussi croit-il pouvoir en conclure : « Solange die Auseinandersetzung mit dem Katholizismus aktuell ist, wird auch der Galaterbrief aktuell sein ». Cette rude déclaration ne nous a pas empêché de reconnaître les mérites scientifiques de ce commentaire.

J. Levie, s. i.

D. Haugg. *Die Zwei Zeugen. Eine exegetische Studie über Apok, 11, 1-13.* Coll. Neutestamentliche Abhandlungen, Band XVII Heft 1. Munster e. W., Aschendorff, 1936, 24 × 16 cm., VIII-140 p. Prix : 6,90 Mk.

En 1930, M. D. Haugg avait publié sur *Judas Iscariote* une excellente thèse de doctorat (cfr *N. R. Th.*, 1931, p. 739); non moins pénétrante et fouillée est la monographie qu'il a consacrée à un passage particulièrement obscur du Nouveau Testament.

Au chapitre XI de l'Apocalypse, le voyant reçoit l'ordre de mesurer « le temple, l'autel et ceux qui y adorent », à l'exclusion du parvis extérieur qui est abandonné aux Gentils ainsi que la Ville Sainte; est annoncée alors la mission de deux Témoins qui devront remplir leur charge pendant 1260 jours, puis être tués par la Bête, mais pour ressusciter après trois jours et demi et monter au ciel, cependant qu'un tremblement de terre détruira la dixième partie de la ville, — à la suite de quoi les survivants rendront gloire au Dieu du ciel.

Dans une première partie qui sert de base à toute la dissertation, M. H. analyse minutieusement les divers tableaux esquissés dans ces quelques versets. Le sens de chaque phrase, de chaque mot même, est exposé (compte tenu des principales variantes du texte) et défendu contre les explications divergentes. M. H. revendique ensuite l'authenticité du passage et la légitimité de la place qu'il occupe dans le texte actuel de l'Apocalypse. Cette péricope ne relève d'ailleurs pas de la mythologie; quant à l'A. T., Jean se sert avec une grande liberté des traits nombreux qu'il lui a empruntés; c'est à proprement parler dans le cadre des prédictions eschatologiques du Nouveau Testament que vient s'insérer cette prophétie, qui apporte à son tour des éléments vraiment originaux. L'auteur en arrive ainsi à examiner le contenu prophétique du fameux passage. Méthodiquement il passe en revue les diverses opinions, Ni Moyse, ni Hénoch, ni Élie, ni aucun autre personnage connu soit par l'Écriture, soit par l'histoire ecclésiastique, ne peuvent être identifiés avec l'un ou l'autre des deux Témoins. On ne peut non plus voir en eux des personnages purement symboliques. Ce sont des personnalités individuelles que Dieu destine à la fin des temps. Revêtus de la force et de la puissance d'Élie et de Moyse, ils seront envoyés non pas aux Juifs, ni exclusivement aux païens, mais à la masse des chrétiens tombés, à l'exception d'un petit noyau fidèle, dans la tiédeur ou l'apostasie. De même que Jean-Baptiste (une individualité) avait été envoyé comme précurseur avant le premier avènement du Messie, ainsi, avant la seconde Parousie, les appels des deux Témoins à la pénitence offriront aux chrétiens dévoyés une dernière occasion de se

convertir. En fait la plus grande partie d'entre eux viendront à résipiscence, à cause des prodiges qui suivront la mise à mort des 2 Témoins par le grand adversaire du Christ.

M. Haugg tient pour l'interprétation eschatologique stricte des chapitres IV à XXII de l'Apocalypse. Position qui a droit de cité certes dans l'exégèse catholique, mais qui semblait perdre du terrain ces derniers temps (1). Indépendamment de cette conception fondamentale, certaines affirmations de détail prêteront à discussion (2), la pensée apparaîtra ici ou là quelque peu flottante (3). Mais l'érudite dissertation de M. Haugg, très bien menée malgré certaines répétitions que lui imposait son plan, n'en constituera pas moins une très intéressante contribution à l'étude du livre, toujours si sujet à controverses de l'Apôtre saint Jean. P. Denoël, s. i.

G. M. Perrella, C. M. *I Luoghi Santi.* Coll. Monografie del Collegio Alberoni, vol. 15. Plaisance, Collegio Alberoni, 1936, 25 × 18 cm., 484 p., nombreuses gravures. Prix : 22 lires.

Il existe beaucoup de récits de « voyage en Palestine », publiés après un séjour plus ou moins prolongé dans le pays; il ne manque pas de « guides », « Handbooks », « Reisebücher » de Terre Sainte parus de 1918 à 1937; mais très rares sont encore les ouvrages de vulgarisation étudiant, du point de vue historique et dans l'ordre même de la vie de Jésus, les sites (réels ou présumés) sanctifiés par les divers événements de l'existence du Maître et consacrés aujourd'hui par des sanctuaires de souvenir. Quelle est la *valeur historique* (certaine, probable, possible ou nulle) de ces localisations ? Quelle est du moins l'*antiquité* de la tradition qui les atteste ? L'exposer est le but du présent volume.

Le P. Perrella déclare nettement dans sa préface qu'il n'entend pas faire

(1) Notons toutefois (cfr Vorwort de l'ouvrage) que cette monographie ne prétend fournir qu'un des éléments préparatoires à une future synthèse; l'auteur ne pouvait exposer ici l'ensemble des motifs qui l'ont amené à cette conception.

(2) Par exemple dans *Apoc. XI, 2*, le rapprochement fait par l'auteur (p. 11-12; 87-88) entre les 42 mois d'épreuve ici prédits et les temps des nations de Luc XXI, 24 ne nous paraît nullement s'imposer, surtout dans la conception même de M. Haugg.

(3) Par exemple au sujet des bénéficiaires de la prédication des deux Témoins. Tantôt ce sont les mauvais chrétiens seuls (p. 133, 137); tantôt aussi les païens (p. 88, 118-119, 120). De même on pourrait se demander si pour M. H., l'invasion des païens ne signifie pas en même temps l'apostasie et une réelle invasion (cfr p. 11, 27, 134, 136). Dans l'affirmative, il deviendrait plus difficile logiquement de déceler dans l'Apocalypse l'intention d'établir un contraste entre les païens que les châtiments ne convertissent pas (IX, 21; XVI, 21) et les apostats qui, pour les neuf dixièmes (d'après XI, 13), c'est-à-dire en grande majorité, se repentent (cfr p. 136); d'autant plus que le sens de « se convertir » qu'il faut donner au v. 13 à l'expression « rendre gloire à Dieu » n'est pas tellement évident (cfr p. 34).

ici œuvre originale, mais un travail de solide vulgarisation; il a voulu faire connaître à des lecteurs non spécialistes, de langue italienne, les résultats des recherches et études des derniers temps sur les sanctuaires palestiniens; il s'appuie surtout sur les remarquables et volumineux ouvrages des Pères Vincent et Abel (*Jérusalem. — Bethléem. — Emmaüs*), sur les articles de la *Revue biblique*, sur diverses monographies (p. ex. Viaud sur Nazareth, Orfali sur Capharnaum), etc. La bibliographie utilisée est bien choisie, quoique nécessairement plus limitée que dans un travail technique, surtout quant aux ouvrages anglais (p. ex. du P. E. F.) et allemands. Le livre est né d'une série d'articles publiés par l'auteur au retour d'un voyage en Terre Sainte», Le plan est très heureux : après une introduction générale sur les « traditions » topographiques en Palestine et une liste des « sources de renseignements depuis le IIe siècle », l'auteur parcourt un à un, selon l'ordre chronologique de la vie de Marie d'abord et de Jésus ensuite, les sanctuaires palestiniens qui rappellent les événements et faits évangéliques, depuis le lieu de naissance de Marie jusqu'au sanctuaire de l'Ascension de Jésus. Dans chaque chapitre l'ordre d'exposition est plus ou moins identique : données bibliques sur tel événement et son emplacement; données de la tradition jusqu'au VIe siècle; données de la tradition au moyen âge; à l'époque moderne; le sanctuaire lui-même et résumé de son histoire archéologique : tout cela pour aboutir à fixer le degré de probabilité de l'identification traditionnelle. Le livre du P. Perrella est beaucoup plus approfondi que le petit volume similaire du P. Soiron (*Das Evangelium und die heiligen Stätten in Palästina*, 1929); il est plus complet du point de vue documentaire et technique et beaucoup plus étendu quant au sujet que la 3e partie du livre du P. Dressaire (*Jérusalem* : 3e partie : *Sanctuaires*); il est moins personnel, et en ce sens moins suggestif, que le livre de l'archéologue protestant Dalman (*Orte und Wege Jesu*, 3e éd., 1924; trad. française en 1930), qui dirigea longtemps l'Institut archéologique allemand de Jérusalem; mais il a l'avantage d'être prémuni par les travaux des Dominicains de Jérusalem contre quelques hypothèses peu solides de Dalman. Le P. Perrella aurait avantageusement abrégé son exposé parfois un peu diffus. Il a suivi avec attention les dernières découvertes, par exemple p. 162 suiv. sur la basilique d'et-tabgha, p. 306 suiv. sur le Lithostrotos. Son travail sera utile, sans dispenser de recourir aux grands travaux cités ci-dessus (Vincent et Abel surtout), qui restent la base essentielle de toute étude approfondie des sanctuaires palestiniens. J. Levie, s. i.

J. Bonsirven, S. I. *Juifs et Chrétiens.* Coll. Études Philosophiques et religieuses. Paris, Flammarion, 1936, 20 × 12 cm., 282 p. Prix : 15 frs.

J. Bonsirven, S. I. *Les Juifs et Jésus. Attitudes nouvelles.* Paris, Beauchesne, 1937, 19 × 12 cm., 258 p. Prix : 16 frs.

C'est un des tristes aspects de notre époque que l'abus des généralisations hâtives, des formules simplistes et radicales. Que de laïcs, que de prêtres ne connaissent et, hélas, ne veulent connaître le Judaïsme et les Juifs qu'à travers des formules brutales, fausses ou outrancières, sans cesse répétées par certains journaux. Au rebours de ces légèretés, le P. Bonsirven nous invite à l'étude objective, consciencieuse, puisée aux sources mêmes. L'auteur

est sans doute actuellement le prêtre catholique qui connaît le mieux le Judaïsme, aussi bien dans son passé depuis l'époque de Jésus (à preuve sa remarquable synthèse, en deux volumes, du *Judaïsme palestinien au temps de Jésus-Christ* et son ouvrage sur *Les idées juives au temps de Notre-Seigneur*), que dans sa vie présente et son état actuel (nous songeons à *Sur les ruines du temple*, aux *Chroniques* du Judaïsme contemporain dans les *Études*, outre les deux volumes que nous analysons ici). Puisse ce tableau, de plus en plus vaste, s'imposer à l'attention des Catholiques plus que les improvisations superficielles de journalistes ou de polémistes !

« Juifs et Chrétiens » est une étude à la fois pratique sur l'apostolat chrétien envers Israël et théorique, intéressant par maints aspects l'apologétique et la psychologie religieuse. Trois grandes parties, ayant chacune son but : 1° comment convertir les Juifs et assurer leur persévérance ? 2° quelles sont les œuvres existantes, les efforts réalisés, soit chez les Catholiques, soit chez les Protestants, pour amener du Judaïsme au Christ ? 3° indépendamment même de l'idée de conversion, comment créer entre Juifs et Catholiques une fraternité plus chrétienne, louable en soi et préambule indispensable à tout véritable apostolat ? L'intérêt de la première partie réside d'abord dans l'abondante collection (en grande partie inédite) de *récits de conversion*; l'apologiste, le professeur de théologie fondamentale trouveront dans ces pages 11 à 154 nombre d'observations précieuses, par exemple sur les principaux motifs de conversion, sur la soudaineté apparente de certaines évolutions religieuses (p. 58 et p. 97-106), sur la lenteur progressive ordinaire de la plupart de ces conversions (p. 59 suiv.), sur les antécédents des convertis (p. 41 suiv.), sur les dogmes qui rebutent le plus les Juifs (cfr. p. 119 suiv. sur le dogme de l'Incarnation qui, après les avoir heurtés d'abord profondément, peut être si parfaitement accepté par eux comme le principe générateur de tout le Christianisme), sur certaines vertus morales, comme l'humilité intellectuelle (p. 117), particulièrement nécessaires aux Israélites travaillés par la grâce, etc. Beaucoup de conseils pratiques se glissent dans l'exposé : signalons entre autres les pages très justes (p. 57 suiv.) sur le caractère très personnel, très indépendant des conversions juives; d'où le grand danger d'un zèle maladroit : « Il a suffi parfois d'une pression abusive, d'une invitation prématurée à faire un geste chrétien, pour qu'une conversion fût indéfiniment ajournée ». Notons aussi les remarques sur l'obstacle si grave, si redoutable que pose à chaque conversion le lien familial extrêmement étroit chez les Juifs (p. 137-144), l'étude sur les défections après conversion, leur nombre, leurs motifs, etc (p. 114 suiv.).

« *Les Juifs et Jésus* ». Dans l'introduction de ce second ouvrage, le P. Bonsirven constate le revirement de l'attitude des Juifs envers Jésus en ces dernières années. Abhorrée et maudite par presque tous leurs écrivains durant des siècles, la personnalité de Jésus exerce, depuis une cinquantaine d'années surtout, un prestige croissant en Israël. Beaucoup de Juifs « revendiquent comme un des leurs le docteur galiléen », prétendent voir dans l'enseignement de Jésus la « fleur même du monothéisme éthique de la religion d'Israël ». Cette attention accordée à Jésus par les écrivains israélites comporte naturellement bien des degrés et des diversités, elle reste séparée par un abîme de la pensée catholique sur l'Homme-Dieu : exposer quelques spéci-

mens plus significatifs, plus intéressants de cette attitude juive envers Jésus, est l'objet de ce livre. Il est fait d'études détachées, de monographies, reliées entre elles par l'unité générale du sujet. Un chapitre (I, p. 13-86) analyse et discute le fameux « Jésus de Nazareth » du juif Klausner, publié en 1922 en hébreu et traduit en anglais, allemand, français, etc. (cfr *N. R. Th.*, 1934, p. 546). Ailleurs, (II, p. 87-117), l'auteur groupe et compare les écrivains d'Israël qui se sont davantage efforcés de marquer, d'accentuer le *caractère juif* de la vie, de la méthode, de l'enseignement de Jésus. D'autres Juifs arrivent-ils à dépasser cette étroitesse et à entrevoir quelque chose de la supériorité, de la transcendance de Jésus? Oui certes, et les témoignages rassemblés p. 118-150 « rendent pour un cœur chrétien un son consolant », mais ne peuvent voiler le point essentiel : « Aucun juif véritable n'adore en Jésus le Fils de Dieu et ne salue en lui le Messie attendu »... Signalons encore (p. 169 suiv.) la description de la polémique juive contre leur responsabilité de la mort de Jésus, (p. 214 suiv.) l'étude du livre d'Edmond Fleg : « Jésus raconté par le Juif errant », etc. L'enquête réalisée dans ce livre est aussi vaste et sérieuse qu'instructive et réconfortante. J. Levie, s. i.

THÉOLOGIE HISTORIQUE

Moyen âge et temps modernes.

W. Meyer. *Gesammelte Abhandlungen zur mittellateinischen Rythmik.* Bd. III. Berlin, Weidmann, 1936, 24×16 cm., VIII-404 p.

Peu connue ou insoupçonnée de la plupart des théologiens, l'œuvre de Guillaume Meyer a plus d'un titre à leur reconnaissance, car les cinquante années de cette féconde carrière (1868-1917) ont été presque exclusivement consacrées à des recherches originales sur la rythmique latine médiévale, c'est-à-dire à des œuvres de prose ou en vers dont beaucoup appartiennent au domaine liturgique, ascétique, théologique, ou en général ecclésiastique. Le tome III de ses travaux, réunis par des académiciens de Göttingue fidèles à la mémoire du vénéré maître, décédé depuis vingt ans, ne contient pas seulement des études particulières, comme celle sur les trois hymnes d'Arezzo dues à S. Hilaire (p. 119-188) et dont l'une est importante pour la théologie de la prière au Fils (p. 153). Il comprend aussi de longs chapitres, et des meilleurs, d'une portée plus générale, par exemple sur les caractéristiques espagnoles dans la rythmique médiévale (p. 187-266), ou sur les traits spécifiques de la versification irlandaise (p. 303-347); ajoutons-y l'étude comparative de la rythmique latine et byzantine (p. 98-115) et regrettons pour nos lecteurs l'exclusion par les éditeurs de l'étude sur les prières mozarabiques parue en 1914 (voir p. 267). D'allure très analytique, net et précis, parfois tranché, un peu raide même dans sa critique et ses répliques (cfr p. 116 et 361), l'auteur savait aussi s'élever à des considérations générales; on en trouve continuellement dans son œuvre qui apportent les compléments

les plus utiles à Norden, auquel l'étude littéraire de la langue latine chrétienne doit beaucoup. Une fois de plus, même là où ses vues ont été discutées, un livre comme celui-ci montre que tout se tient, histoire et philologie, littérature, grammaire, théologie, liturgie, parler latin et langue populaire, etc., dans les recherches sur le développement de l'esprit chrétien et de son expression à travers le moyen âge. J. DE GHELLINCK, S. I.

M. Matronola, O. S. B. *Un testo inedito di Berengario di Tours e il concilio romano del 1079.* Coll. Orbis Romanus. Vol. 6. Milan, « Vita e pensiero », 1936, 20 × 14 cm., XII-122 p. Prix : 10 lires.

Déjà signalé par dom Amelli en 1923, ce petit écrit d'une douzaine de pages apparenté à la querelle bérengarienne, a été retrouvé dans un manuscrit du Mont-Cassin; mais l'absence de tout titre, comme c'est le cas aussi pour chacune des autres pièces du volume, soulève un délicat problème d'authenticité. A moins de révélations nouvelles, auxquelles il n'y a pas lieu de s'attendre, on peut admettre la paternité de Bérenger. C'est après une discussion publique que ce court mémoire, ou apologie, a été composé; il a la manière du *Scholasticus* de Tours, qui est très dialecticien et, comme tout le *De Sacra Coena*, abonde en citations patristiques prises surtout à Ambroise et à Augustin; deux adversaires sont mentionnés, ce qui est neuf, un Albéric et un Bonfils, celui-ci qualifié, non sans quelque ironie, de *puer centum annorum*; l'éditeur aurait dû tâcher de les identifier; la correspondance de Grégoire VII parle de plusieurs Albéric dont l'un est son intime. Ce qui est neuf aussi, c'est que la controverse, alors, porte principalement sur le mode de présence, c'est-à-dire sur la transsubstantiation, et accuse une évolution dans la pensée de Bérenger ou de l'auteur, qui insiste à propos de l'accident sur l'*esse in*, et guère sur l'*esse aliquid*. Tout le travail a été fait avec grand soin; mais une table des noms rendrait service pour se retrouver vite dans les richesses présentées par les huit chapitres de l'étude préliminaire. La conjecture *audiret et sentiret*, p. 118 n. a, ne semble pas satisfaisante; le sermon cité, p. 110 n. 3, est le sermon 175; la note très dialectique de Bérenger aurait pu être appuyée de quelques passages du *De sacra coena* (p. 105, etc.); le commentaire du Lévitique, p. 50 et 111, est celui d'Origène, traduit par Rufin. La publication fait honneur à la collection milanaise et mérite de prendre rang à côté des études récentes de Geiselmann, Morin, Cappuyns, Weisweiler, etc., comme complément indispensable aux travaux sur l'écolâtre de Tours. J. DE GHELLINCK, S. I.

F. S. Schmitt. *Ein neues unvollendetes Werk des Hl. Anselm von Canterbury.* Coll. Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters. Bd. XXXIII. Heft 3. Munster, Aschendorff, 1936, 24 × 17 cm., V-48 p. Prix : 3 Mk.

Il est toujours intéressant, surtout s'il s'agit d'écrivains de marque, de savoir quelles vicissitudes a traversées, sous leur propre plume, la rédaction d'un de leurs ouvrages, et par suite de pouvoir refaire, carte en main, l'itinéraire de leur pensée. Mais pour cela, il faut que les témoins survivent. Or, le cas s'est présenté trois fois déjà pour des œuvres de saint Anselme, le *De fide Trinitatis*, le *Cur Deus homo* et les *Orationes*, dont le P. Druwé, dom Schmitt

et dom Wilmart respectivement ont retrouvé et publié les premières ébauches. On sait d'ailleurs que saint Anselme se plaignait de se voir enlever le manuscrit d'une œuvre avant qu'il eût pu l'achever. Or, voici qu'une quatrième fois l'examen d'un vieux recueil livre au jour une œuvre de saint Anselme inachevée elle aussi, mais parfaitement inconnue jusqu'ici. C'est l'explication d'un certain nombre de concepts, *potestas* et *impotentia*, *necessitas* et *libertas*, *velle*, *voluntas*, etc., qu'il s'était proposé de tirer un jour au clair (*Cur Deus homo*, I,1). L'éditeur, le même dom Schmitt, établit d'abord sur fort bons titres l'authenticité de la pièce, trouvée dans cet excellent manuscrit de Lambeth Palace mis en valeur par les fécondes études de dom Wilmart. Le texte vient ensuite (p. 23), apostillé en note des *loci paralleli* et des allusions fournies par d'autres œuvres anselmiennes : complément de haute valeur pour l'élaboration génétique des idées du grand penseur et pour leur intelligence.

J. DE GHELLINCK, S. I.

H. Weisweiler, S. I. *Das Schrifttum der Schule Anselms von Laon und Wilhelms von Champeaux in deutschen Bibliotheken.* Coll. Beiträge zur Geschichte der Philosophie und Theologie des Mittelalters. Bd. XXXIII. Heft 1-2. Munster, Aschendorff, 1936, 24 × 17 cm., XII-416 p. Prix : 18,80 Mk.

Maître Anselme de Laon n'est pas un génie comme son homonyme de Cantorbéry, dont il est à peu près contemporain. Mais son influence a été certes plus rapide, plus immédiate et, on peut le dire, beaucoup plus étendue sur les œuvres et les maîtres scolaires, tandis que les idées maîtresses de saint Anselme ont attendu longtemps avant de pénétrer dans les systèmes scolastiques. C'est à une enquête sur la postérité littéraire du grand écolâtre de Laon qu'est consacré ce beau volume du P. Weisweiler (voir *N. R. Th.*, 1933, t. LX, p. 268) : la moitié à peu près de ces 400 pages expose ses recherches dans les bibliothèques allemandes (pp. 25-257), le seconde présente l'édition, très soignée, des nouveaux textes découverts (pp. 258-402). Une introduction de seize pages (pp. 8-24), plutôt qu'une première partie comme l'appelle l'auteur, nous dit quel était l'état de nos connaissances sur cette ancienne école au moment où il commençait ses recherches; là aussi on pouvait dire *plura quaesita quam inventa*. Le proportion des *inventa* dus au P. Weisweiler a considérablement augmenté : nombre de problèmes et pas mal de solutions apparaissent dans un jour tout nouveau grâce à ses fécondes recherches étendues à une trentaine de bibliothèques, dans les vieux fonds conventuels concentrés à Munich (p. 26), puis dans ceux de Franconie, d'Autriche (p. 94) et de Souabe (p. 138), dans la Suisse allemande, à Zurich (p. 161), où il découvre un des plus anciens témoins de l'école, dans les régions du Rhin et de la Westphalie (p. 188) et dans celle de Leipzig (p. 234), sans parler des autres témoins dont il n'a pu localiser l'origine. L'heureux chercheur reconstitue ainsi une liste de plus de 26 abbayes qui, jadis, possédaient des manuscrits de l'enseignement de Laon. Les limites de cette recension ne permettent pas d'entrer dans plus de détails, ce que nous ferons ailleurs : mais on peut dire dès maintenant que par l'étendue des recherches (plus de 135 manuscrits), la nature des documents découverts et les sages conclusions entremêlées à l'édition, ce volume, qui révèle un maître, sagace et très averti, devient le compagnon

indispensable de quiconque veut étudier l'histoire littéraire et doctrinale de la première moitié du XII^e siècle. J. DE GHELLINCK, S. I.

S. V. Rovighi. *L'immortalità dell' anima nei maestri Francescani del secolo XIII.* Coll. Pubblicazioni della Università cattolica del Sacro Cuore : Scienze Filosofiche, XXIII. Milan, Soc. Editr. « Vita e Pensiero », 1936, 25 × 17 cm., VIII-406 p.

Circonscrite à un terrain moins vaste, mais tout aussi intéressante pour l'histoire de la philosophie du XIII^e siècle, l'étude de Rovighi examine la doctrine de l'immortalité de l'âme chez les maîtres franciscains, depuis les débuts avec Alexandre de Hales, Jean de la Rochelle et Eudes Rigaud (pp. 7-31) jusqu'à Duns Scot (pp. 198-238), en passant par saint Bonaventure et ses disciples, Guillaume de la Mare et Matthieu d'Acquasparta (pp. 33-74), puis par l'école d'Oxford avec Robert Grosseteste, Thomas d'York, Bacon, Peckham et Marston (pp. 75-160), enfin par Richard de Meneville, Pierre Olivi et Pierre de Trabibus (pp. 161-196). Ce dernier groupement pourrait être discuté; mais l'importance de la plupart de ces personnages, dans l'histoire de la pensée médiévale, n'échappera à personne. L'auteur se montre en général prudent dans les questions d'authenticité, qui compliquent pas mal comme on sait l'histoire littéraire et doctrinale du XIII^e siècle; habituellement, il s'en tient au jugement des critiques sans renouveler l'étude. A propos de Grosseteste, qu'avec raison il range en tête de l'école d'Oxford, il discute les choses d'un peu plus près (pp. 77-78); mais l'examen des pièces aurait dû être poussé beaucoup plus loin et avec plus de fermeté. Pour Scot, il s'en tient surtout à l'*Opus Oxoniense* et aux *Reportata* outre les *Quodlibeta;* il ne semble pas connaître les travaux de Balič sur les commentaires des *Sentences* et les questions de critique textuelle qu'elles soulèvent en raison de leurs remaniements et retouches. Ce qui ajoute beaucoup à l'utilité du livre est le grand nombre de textes inédits publiés dans un ample appendice (pp. 241-378). N'avait-il rien à trouver dans l'ouvrage plus général de Götzmann, pour l'avoir omis dans les « études » consultées ? J. DE GHELLINCK, S. I.

I. Wajnberg. *Das Leben des hl. Jafqerana 'Egzi'.* Aethiopischer Text. Coll. Orientalia christiana analecta, 106. Rome, Pont. Inst. Orient. Stud., 1936, 24 × 16 cm., 124 p. Prix : 36 lires.

M. W. était déjà connu par sa collaboration au gros ouvrage de C. Schmidt, *Gespräche Jesu mit seinen Jüngern*, Leipzig, 1919. Il fournit alors l'édition du texte éthiopien de la fameuse Lettre aux Apôtres que M. Schmidt faisait suivre d'un volumineux et érudit commentaire. La Vie du moine éthiopien qu'il édite aujourd'hui est loin d'avoir la même importance. Ce personnage, honoré comme un saint dans son Église, semble avoir vécu vers la fin du XIII^e siècle ou le début du XIV^e. Un de ses disciples, témoin oculaire de ses dernières années et de sa mort, à en juger par la tournure du récit, écrivit ensuite l'histoire de ses austérités et de ses pérégrinations en terre éthiopienne. Un seul manuscrit, le n. 56 de la collection d'Abbadie, et du XVI^e siècle, nous a conservé le texte. Il constitue la source principale de notre connaissance sur le saint, et ici comme ailleurs, dans les productions de ce genre le discer-

nement entre le vrai et la légende n'est pas aisé. Tant du point de vue philologique que du point de vue historique, le commentaire de M. W. devait donc être peu fourni, faute de matériel d'étude. On s'étonnera beaucoup moins, dès lors, de la brièveté de l'Introduction (quatre pages), qui, à première vue, paraît étrange. Le principal intérêt de la Vie nous paraît résider dans les détails, assez nombreux, qu'elle nous fournit sur la topographie et l'histoire monastiques éthiopiennes aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles.

Ch. MARTIN, s. I.

J. Kraus. *Quaestiones de Universalibus magistrorum Crathorn, O. P., Anonymi, O. F. M., Joannis Canonici, O. F. M.* Coll. Opuscula et Textus. Series Scholastica, fasc. XVIII. Munster, Aschendorff, 1937, 19×14 cm., 63 p. Prix : 1,10 Mk.

J. Rabeneck, S. I. *S. Thomae de Aquino de generatione Verbi et processione Spiritus Sancti.* Ibid., fasc. XIX, 71 p. Prix : 1,20 Mk.

De volume plus considérable que plusieurs de leurs devanciers, ces deux nouveaux fascicules seront les bienvenus pour les travaux pratiques soit de philosophie, soit de théologie. Le premier présente les réponses du XIV^e^ siècle à la question des universaux, et a surtout de l'inédit : la solution nominaliste de Crathorn, la solution ultra-réaliste de Jean Canonici et la réponse scotiste, celle-ci résumée très clairement par un anonyme franciscain, peut-être Jacques d'Asculo; l'éditeur ne nous dit pas pourquoi il a préféré reproduire le texte de ce dernier, non pas d'après les manuscrits ou d'après l'édition de Padoue (1475), mais d'après celle de Venise (1481).

L'autre fascicule, qui n'a rien d'inédit, est le fruit d'un long et fécond enseignement à Fauquemont : c'est l'exposé des processions divines donné par saint Thomas dans sa *Summa contra Gentiles*; pris à l'excellent volume XV de l'édition léonine, le texte est apostillé de quelques notes et surtout précédé de quelque dix pages d'introduction, qui dénotent la compétence d'un maître instruit et expérimenté. Pour les points de contact avec les autres auteurs contemporains, on ne peut qu'approuver l'éditeur de renvoyer à Schmaus et à de Régnon.

J. DE GHELLINCK, s. I.

L. Baudry. *Le Tractatus de Principiis Theologiae attribué à G. d'Occam. Édition critique.* (*Études de philosophie médiévale*, XXIII). Paris, Vrin, 1936, 25×16 cm., 162 pp. Prix : 30 frs.

Occam revient à l'ordre du jour; les travaux de Mgr Pelzer en 1924, sur l'examen de la doctrine en cour pontificale, avaient préparé la voie; ceux de Vignaux sur Luther, sur Occam et sur le nominalisme, puis ceux de Baudry, ignaugurés par sa communication à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1927, ont fait étudier plus que jamais les idées du *Venerabilis Inceptor*, avocat enthousiaste et décidé, sinon retors, de la toute-puissance divine. Plus encore que Vignaux, c'est cet aspect de la pensée occamiste que l'auteur met en relief dans son introduction (pp. 5-43) à l'édition critique d'une œuvre, le *Tractatus de principiis theologiae* (pp. 45-149), dont il se refuse, avec raison, semble-t-il, à reconnaître la paternité à Occam. Toutefois, les indices exposés à la page 14-15 s'expliquent aussi dans le cas d'une simple

« reportation » et mériteraient, pour être pleinement concluants, nouvel examen avec un appel ferme et détaillé aux circonstances de la carrière d'Occam entre 1337 et 1350. L'établissement du texte n'avait à sa disposition que deux manuscrits de l'ancienne Sorbonne, l'un et l'autre assez défectueux; l'éditeur a donné la préférence au plus ancien des deux, antérieur à 1350, sauf en cas de doute à se laisser guider par le contexte ou par les *loci paralleli* des écrits d'Occam; l'apparat critique en avertit régulièrement le lecteur. L'intérêt principal du traité gît dans l'accoutumance de son auteur avec la pensée d'Occam, qu'il connaissait à fond. L'éditeur qui, à l'excès peut-être, avait condensé son introduction dans une forme concise, étendue jusqu'à une présentation typographique trop touffue, reprend tous ses avantages à propos de la doctrine et du contenu (p. 18-40), quand il expose avec netteté et vigueur les deux idées d'après lui fondamentales du *Tractatus*, l'énoncé du dogme de la toute-puissance divine qui n'a de limite que le contradictoire, et l'illégitimité de la multiplication des choses, comme condition de toute preuve : *entia non sunt multiplicanda sine necessitate*, énoncé vulgarisé de la formule primitive, *inutiliter fit per plura quod potest fieri per pauciora*, ce qu'on a appelé le « rasoir d'Occam ». Ces pages, avec les conclusions qu'en tire Baudry (pp. 30-40), sont à lire : suggestives de toute une conception nouvelle, elles jettent un tout autre jour sur la tendance originelle d'Occam et l'orthodoxie consciente d'Occam; on pourra en discuter certains aspects et ne pas se laisser convaincre par l'essai d'explication historique esquissé p. 40-42; mais on a affaire à quelqu'un qui manifestement connaît bien l'occamisme et par suite a le moyen d'ouvrir des sentiers nouveaux. J. DE GHELLINCK, S. I.

Concilium Basileense. Studien und Quellen zur Geschichte des Concils von Basel, herausgegeben mit Unterstützung der historischen und antiquarischen Gesellschaft von Basel. Band VI 1-2; Bd. VIII 1-2. Bâle, Helbing und Lichtenhahn, 1925-1936, 26 × 18 cm., CII-970 p. et 448 p. Prix : 125 frs et 74 frs suisses.

Il y a bientôt un siècle, en 1857, l'Académie de Vienne commençait la publication de toutes les pièces historiques relatives au Concile de Bâle (1431-1449), sous le titre de *Monumenta conciliorum generalium saeculi decimi quinti*. Le premier volume était consacré aux mémoires et aux diaires de Jean de Raguse, de Thomas de Ebendorf et d'autres; puis la volumineuse histoire de l'espagnol Jean de Ségovie, un des théologiens les plus instruits et les plus actifs du concile, remplissait le second volume et le troisième, dont les fascicules échelonnés à de longs intervalles, en 1873, en 1886, en 1895, etc., ne furent achevés qu'en 1936. On aurait pu croire un moment que le mauvais sort, dont avait souffert la stérile assemblée, pesait aussi sur l'édition de son histoire. Mais vers la fin du XIX^e siècle, sollicitée par un chercheur auquel ses connaissances historiques et ses études sur la papauté, assez sévères de ton et d'appréciation très personnelle, devaient bientôt assurer une forte notoriété, une société savante de Bâle bien connue acceptait de publier à ses frais toute la partie archivale du concile, sous le titre de *Concilium Basileense. Études et sources*. C'était beaucoup, car une bonne partie des protocoles, rédigés avec ampleur par les secrétaires du concile, et beaucoup d'autres

documents avaient pu être sauvés ; plusieurs pièces importantes furent découvertes par J. Haller et d'autres au cours même de l'impression, si bien que de 1896 à 1936 huit gros volumes ont vu le jour parallèlement à la collection in-folio de Vienne; car c'est grâce aussi à la même société savante que purent enfin paraître en 1928 et en 1935 la fin du volume III et le volume IV des *Monumenta*. Les quatre premiers volumes du *Concilium Basileense* sont dus à J. Haller, l'initiateur de l'entreprise et le principal collaborateur, éditeur consciencieux et commentateur avisé, qui depuis sa nomination à l'université de Marbourg et finalement à celle de Tubingue dut laisser le travail à d'autres, sans toutefois refuser son aide aux quatre nouveaux volumes, qui suivirent entre 1904 et 1936. Ces huit volumes contiennent surtout les protocoles des sessions : fort développés, ces procès-verbaux (1431-1443) remplissent cinq volumes, depuis le tome II jusqu'au tome IV, puis les tomes VI et VII; s'étendant bien au-delà de la XXV[e] session (7 mai 1437), date de la convocation pontificale à Ferrare, ils fourmillent de renseignements sur les affaires de toute nature portées devant le concile. Le tome V contient des diaires pour les années 1431-1435 et 1438, les actes de l'ambassade à Avignon et à Byzance (1437-1438), une lettre de Piccolomini, le futur Pie II, et le diaire de Gatari (1433-1435). Le tome VIII, qui vient de paraître, renferme une série de documents relatifs aux projets de réforme et rangés avec raison, non par matières, ce qui était impossible, mais dans leur ordre chronologique. Il est intéressant de noter que le principal manuscrit utilisé, ancienne possession du cardinal Nicolas de Cusa, a servi au cardinal Césarini, président du concile, qui l'a même parfois annoté de sa main. Malheureusement, on n'a pu retrouver jusqu'ici, malgré les recherches sagaces et souvent très fructueuses de J. Haller, le projet de réforme élaboré par Césarini en 1435 pendant les trois semaines passées chez les Chartreux. C'est d'autant plus regrettable que Jean de Ségovie, dont l'œuvre remplit trois forts volumes dans la collection de Vienne, se préoccupa surtout du problème dogmatique de la supériorité du concile sur le pape, et que les documents relatifs à la réforme, le principal objet que s'assignaient les membres du concile, ne nous ont pas été conservés en aussi grande proportion que ceux d'autres matières. La suite du même tome VIII contient une édition soignée de la *Descriptio altera urbis Basileae*, due à Eneas Silvius (Pie II) (p. 187), un livre de comptes du Cardinal Louis Aleman (p. 205), et le procès-verbal des conférences de 1447 avec l'antipape Félix V à Lyon et à Genève (p. 251). Pour ces derniers documents, la société bâloise a fait appel à des savants français. Si l'on ajoute à cette série de pièces celles que renferme le premier volume et qui concernent les diverses tractations (1431-37) entre le pape et ses représentants, les lettres de ses adversaires, des princes laïcs, des adhérents du concile, des promoteurs de la réforme, outre les essais d'entente avec les Grecs (1433-36), etc., on aura une idée des richesses d'information fournies par cette imposante publication, qui justifie parfaitement son sous-titre de « *Quellen*, Sources ». Les études, « *Studien* », sont moins abondamment représentées; mais les introductions critiques disent ce qu'il y a à dire pour introduire les documents et situer les personnages. Seul, le premier volume se présente davantage comme une étude entremêlée de documents; l'étendue des recherches et leur sûreté, comme la nature des appréciations, portent la marque de l'ini-

tiateur. Mais pourquoi avoir supprimé, à la p. 187 du tome I, les citations d'auteurs grecs et autres ? Il eût été intéressant, pour le philologue comme pour le théologien, de voir quel était l'état de la transmission de la patristique grecque à ce moment ? L'avant-propos du VIII[e] volume, émané de la société éditrice, ne nous dit pas si elle a le projet d'éditer un nouveau volume, destiné à contenir quelques autres documents auxquels elle fait allusion. Mais dès maintenant, l'on peut dire que ce monumental ouvrage, presque tout entier de documentation, fait honneur à la société éditrice et la récompense des sacrifices qu'elle s'est imposés : ces volumes sont désormais indispensables à quiconque veut s'occuper du concile de Bâle et pénétrer dans le malaise des esprits, doctrinal, moral et religieux, provenant des sombres années du grand schisme. J. DE GHELLINCK, S. I.

Concilium Tridentinum. Diariorum, Actorum, Epistularum Tractatuum nova Collectio. Tomus II. Epistularum pars secunda ...a die 13 martii 1547 ad concilii suspensionem a. 1552. Collegit, edidit, illustravit G. Buschbell. Fribourg en B., Herder, 1937, 30 × 23 cm., XLIV-1060 p.

Ce second volume du dossier épistolaire relatif au concile de Trente nous mène jusqu'à l'année 1552, tandis que la première partie s'arrêtait au 12 mars 1547. Nous avons donc ici les lettres écrites pendant le transfert à Bologne et durant la reprise des sessions à Trente jusqu'à la suspension du concile en 1552 : c'est un ensemble de 600 lettres, plus deux cents autres, groupées en divers appendices; le premier volume avait équivalemment le même nombre de documents. La constitution d'un pareil dossier et son édition demandaient une somme de travail et de recherches considérables : il y a à peu près quarante ans que l'auteur s'est mis à la besogne. Les voyages en Espagne, en Italie, en Autriche, et ailleurs, avec les séjours fastidieux qu'ils comportent dans les salles d'archives de Simancas et d'ailleurs, représentent un effort énorme, dont on doit tenir compte à l'auteur. Par le fait même aussi, on lui passera volontiers quelques alinéas de sa préface marqués du ton maussade qu'on lui a déjà reconnu ailleurs. De même, loin de lui en tenir rigueur, on lui saura gré des compléments (pp. 1-118) et de l'appendice (pp. 119-129), qui ajoutent à son premier volume un peu plus de 100 lettres; on en fera autant pour l'appendice ajouté aux lettres de ce second volume et comprenant à peu près 70 documents. Dans un dossier documentaire de cette envergure, concernant un événement mondial, il est inévitable que l'éditeur tombe inopinément sur des pièces inattendues, inédites ou déjà publiées isolément. Cette fois, c'est entre autres le recueil imprimé par J. L. Villanueva en 1825 qui lui a fourni un bon nombre de suppléments. Par suite, la numérotation des lettres de ce volume demandera certaine attention dans leur utilisation. La numérotation courante en chiffres arabes est complétée dans l'appendice de la deuxième partie des lettres par une numérotation en chiffres arabes accompagnés d'un signe en forme de croix, tandis que la numérotation en chiffres romains, à partir de la lettre LIII (t. II, p. 889), fait suite à la lettre LII, du premier volume (p. 928); enfin, au début de ce second volume les lettres marquées d'un astérisque apposé aux chiffres arabes (pp. 3-118), avec celles marquées de deux astérisques (pp. 121-129),

sont celles qui complètent le dossier du premier volume, c'est-à-dire celui qui cesse avec le 13 mars 1547. Pour aider le lecteur à se retrouver dans cette numérotation des lettres, la table des matières (p. IX) aurait dû ajouter entre parenthèses, à chaque groupe, le premier et le dernier numéro des lettres de chaque série, avec ou sans signe ou astérisque selon les cas. En raison des circonstances, l'auteur n'a pas pu avoir accès à tous les livres imprimés qu'il aurait voulu consulter; on s'étonne cependant que l'imposante *Bibliotheca Pontificia* de Roccaberti ne se soit pas trouvée à sa disposition dans une des bibliothèques publiques auxquelles il a eu recours. Simple détail : François Sonnius (p. 1008, n. 1) est François Vanden Velde, ensuite évêque de Bois-le-Duc. Les tables, comme d'habitude, sont soignées et fournies; mais on aurait voulu, à la fin de l'introduction, comme dans le premier volume (p. XXXVII-LXXVII), la liste des auteurs et des destinataires, avec une table de concordance qui renvoie aux quelques autres recueils, beaucoup moins riches d'ailleurs que ceux utilisés précédemment. L'annotation, très précieuse, suppose elle aussi de fortes connaissances et un fort travail, dont on doit remercier l'auteur. Désormais, nous disposons pour la première partie du concile de Trente d'une documentation épistolaire extraordinairement riche; elle est indispensable pour l'histoire du concile, de sa composition, des difficultés de la réforme, etc. Souhaitons que les volumes suivants, surtout le VII, celui des *Acta* de 1551 et 1552, et le XIII, celui des *Tractatus*, ne tardent pas à achever ce magnifique monument dû à la Görresgesellschaft et à la maison Herder de Fribourg.

J. DE GHELLINCK, S. I.

Flor. Alcañiz, S. I. *De autographo tractatus inediti Card. Joannis de Lugo « De Anima ». (Biblioteca de « Estudios Ecclesiasticos », 3)*, Madrid, Estudios Ecclesiasticos, 1936, 24 × 16 cm., 182 pp. Prix : 7 Pesetas.

Le principal avantage de cette publication, qui contient beaucoup de choses disséminées dans ses rapides *excerpta*, car elle n'est pas l'édition totale du *Tractatus*, manifeste une fois de plus l'originalité du cardinal de Lugo, dont les énoncés parfois hardis provoquent une sympathique attention. Le traité *De anima*, qu'il enseignait dans les débuts de sa carrière, vers 1612-1615, est plein de traits intéressants, que l'éditeur a eu soin de ne pas omettre, entre autres sur l'intellect agent (p. 60), sur le souvenir et l'oubli (p. 52), sur la distinction des facultés, sur l'habitude (p. 95), sur les relations entre la philosophie et la théologie, etc. Avec raison aussi, dans sa seconde partie, un peu plus courte que la première (pp. 115-161), l'éditeur examine la survivance des idées de Lugo et l'étendue de son influence sur les générations des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles. De bonnes réflexions sur la vie intellectuelle, qui anime toujours les scolastiques de cette époque à tort sous-évalués, s'entremêlent aux textes cités. Un peu sommaire (pp. 5-15), la préface laisse l'impression que l'auteur a plus encore à nous dire, mais qu'il s'en est tenu à un minimum : le contact avec les documents est indéniable, et c'est un des bons mérites de l'œuvre, mais pourquoi ne pas les produire davantage ? Sans nullement vouloir suspecter l'authenticité, ne pourrait-on pas dire que l'explication des remarques marginales (pp. 11-12) pourrait se trouver aussi dans

l'hypothèse d'un copiste, raisonneur intelligent? Les circonstances critiques n'ont sans doute pas laissé à l'éditeur le loisir voulu pour la correction de chaque faute d'impression : il en est une qui accuse chez le typographe une pensée bien éloignée de celle de Lugo (p. 45) : *an dentur species internationales*? L'ensemble du livre est suggestif. J. DE GHELLINCK, S. I.

THÉOLOGIE ET PHILOSOPHIE MORALE

F. Tillmann. *Die Katholische Sittenlehre. Die Verwirklichung der Nachfolge Christi. Die Pflichten gegen sich selbst und gegen den Nächsten.* Coll. Handbuch der katholischen Sittenlehre. Band IV, 2. Dusseldorf, Schwann, 1936, 25 × 18 cm., 496 p. Prix : 15 Mk.

Ce tome II du quatrième volume de la théologie morale de F. Tillmann traite des devoirs envers soi-même et envers le prochain. C'est ici surtout qu'apparaît la valeur du système adopté dans cet ouvrage si original.

Jusqu'au bout, la logique de la construction peut se maintenir et les différents devoirs s'insèrent normalement à une place déterminée. Le point de vue reste partout « positif », à savoir l'exigence de la charité et ses conséquences. Par exemple la valeur intrinsèque et chrétienne de la chasteté explique toute l'attitude à prendre à son égard (pp. 105-117). Le devoir du travail manuel ou intellectuel suit immédiatement de celui de conserver et de développer sa personnalité. A peine effleuré dans tant de manuels, il occupe ici une douzaine de pages (pp. 153-165).

D'autre part, on omet, et avec raison, tout l'exposé de la législation ecclésiastique sur les sacrements et le traité des contrats particuliers, qui alourdit singulièrement le « *De iustitia* » dans les ouvrages classiques de morale.

La supériorité du principe formel de la charité sur celui des vertus pour exposer la morale chrétienne nous semble bien démontrée par cet ouvrage.

On ne s'attendra pas évidemment à trouver, en chaque chapitre, les questions également approfondies. La doctrine du mensonge, par exemple, nous paraît en retard sur les derniers travaux relatifs à ce difficile problème. On n'a malheureusement tenu aucun compte des recherches qui ont si profondément modifié, en ces dernières années, la conception du droit de guerre. En expliquant la vocation nécessaire pour le choix de la chasteté parfaite, on semble trop insister sur les manifestations individuelles d'un appel spécial (pp. 112-113).

Il reste que ce traité de morale est un des plus suggestifs que nous connaissions. On voudrait espérer qu'il inspirera davantage les manuels et surtout la méthode de l'enseignement. J. CREUSEN, S. I.

F. Wagner. *Geschichte des Sittlichkeitsbegriffes. Band 3. Der Sittlichkeitsbegriff in der christlichen Ethik des Mittelalters.* Coll. Münsterische Beiträge zur Theologie. Heft. 21. Munster, Aschendorff, 1936, 24 × 16 cm., 380 p. Prix : 10,80 Mk.

Suivant en cela les auteurs du moyen âge, M. Wagner néglige toute distinction, aujourd'hui essentielle, entre morale théologique et morale philosophique : c'est ce qui le différencie de Dittrich (« Geschichte der Ethik », 1-4 Band) qui donne le primat à la morale théologique. — Dans ce troisième volume (1) on étudie : Alcuin, Anselme de C., Abélard, Saint Bernard, Pierre Lombard, Alexandre de Halès, Bonaventure, Albert le Grand, Saint Thomas, Duns Scot, Occam et les mystiques Eckhart, Tauler, Suso, Ruysbroeck, la Theologia Germanica et l'Imitatio Christi. Ce sont les mystiques qui se révèlent les plus rigoristes et les moins adaptés à notre manière de voir : leur enseignement d'ailleurs, tant en théorie qu'en pratique, diffère beaucoup de celui des autres scolastiques. Dans l'ensemble Abélard (p. 43-46) est le plus marquant de tous ces hommes : ses vues judicieuses et géniales en font un précurseur quoiqu'il n'ait pu cependant éviter de verser dans certaines erreurs, comme celle de la conscience subjective considérée comme norme ultime de la moralité, même si elle est fausse.

Le livre se termine par une comparaison de tous ces moralistes entre eux et un parallèle entre les exigences morales d'alors et celles de nos jours.

H. Bruders, s. i.

M. Müller. *Ethik und Recht in der Lehre von der Verantwortlichkeit. Ein Längsschnitt durch die Geschichte der katholischen Moraltheologie.* Regensburg, J. Habbel, 1932, 25 × 18 cm., 256 p. Prix : 7 Mk.

Étude historique très riche et très pleine; pour s'en rendre mieux compte il suffirait de la comparer avec « Responsibility » (New York, 1932) de Sears, ouvrage de valeur, mais qui traite du même sujet dans des limites restreintes. Ici, l'auteur est une compétence dans l'histoire des doctrines chrétiennes : c'est ce qui fait en grande partie l'intérêt de son livre. De plus l'œuvre est habilement construite : l'évolution des notions de droit et de morale est bien suivie : périodes de confusion (époque de l'éducation des peuples barbares — après la chute de l'Empire Romain — par une législation à demi-christianisée, époque des discussions, sur le probabilisme), enfin distinction des deux domaines. Dans ces temps de confusion, d'après M., la sévérité et le rigorisme seraient l'apanage de l'ordre juridique; l'ordre moral au contraire viendrait apporter les adoucissements nécessaires. Notation juste, mais qui serait heureusement complétée par la considération de ce qu'on appelait au XIII^e siècle la vertu de prudence (Lottin, Les débuts du traité de la prudence, dans *Rech. de théol. anc. et méd.*, 1932, pp. 270-293; Le problème de l'Ignorantia juris de Gratien à saint Thomas, 1933, pp. 343-368; La nature du péché d'ignorance, dans *Revue Thomiste*, 1932, pp. 634-652, 723-738) et par le rappel de l'objectivité propre à l'antiquité et au moyen âge. Dans un texte typique, saint Thomas montre que le concept de conscience fausse n'était pas alors bien clair : « Illud autem quod agitur contra legem semper est malum, nec excusatur per hoc quod est secundum conscientiam » (Quodlib., VIII, a. 13).

H. Bruders, s. i.

(1) Sur le premier volume, cfr *N. R. Th.*, 1928, p. 786; sur le second *N. R. Th.*, 1932, p. 572.

A. Villien. *Histoire des commandements de l'Église.* 3e édit., Paris, Gabalda, 1936, 19 × 12 cm., XII-358 p. Prix : 16 frs.

A première vue on croirait avoir affaire à une simple réédition de cet ouvrage bien documenté, dont la 2e édition date de 1909. L'auteur ne s'est pas contenté d'introduire dans son livre les modifications que nécessitait la promulgation du Code. Ici c'est une note qui par l'apport d'un témoignage nouveau souligne la nuance du texte; là c'est le texte même qui a été retouché, le tout sans modifier beaucoup la mise en pages. Peut-être eût-on pu souhaiter au moins une allusion à certaines tendances ou opinions plus récentes en matière de travail servile ou de jeûne. Le livre rendra incontestablement de bons services aux professeurs de religion et au clergé chargé du ministère des âmes. A. De Bil, s. i.

PHILOSOPHIE

C. Boyer, S. I. *Cursus philosophiae. Volumen alterum.* Paris, Desclée De Brouwer, 1936, 22 × 16 cm., 597 p. Prix : 25 frs.

Dans le second volume de ce manuel remarquable nous retrouvons toutes les qualités qui font le mérite exceptionnel et déjà le grand succès du premier. Nous ne pouvons que renchérir sur les éloges prodigués ici même il y a quelques mois (*N. R. Th.*, 1936, p. 428).

Sans rien sacrifier de la méthode austère propre à la philosophie scolastique, le R. P. Boyer s'entend à « faire aimer » cette philosophie; tout en suivant très fidèlement saint Thomas, il a réussi à être très moderne. La limpidité de l'exposé a su rajeunir, en les évoquant, les vérités éternelles. Le trésor classique nous est offert intact, et dans toute sa richesse, et pourtant les subtilités vaines, les discussions stériles se trouvent éliminées. Un ensemble de références abondantes (livres et articles), de citations suggestives, de confrontations avec les penseurs aujourd'hui en renom, avec des discussions brûlantes encore, fait voir la *Philosophia perennis* dans une perspective d'actualité et en souligne la valeur vitale. Parmi les branches traitées dans ce volume (psychologie, questions plus difficiles de métaphysique, théodicée, éthique) la théodicée nous paraît mériter spécialement nos louanges; riche et belle dans sa sobriété, elle est vraiment le bréviaire de ce que la raison humaine a pu découvrir de Dieu. Sachons gré au R. P. Boyer d'avoir fait alterner, dans ses *lectiones*, les citations modernes avec quelques-uns des plus beaux textes des anciens, de saint Augustin en particulier : le choix trahit le connaisseur.

On nous permettra sans doute quelque légère critique. La thèse des relations réellement distinctes de leur fondement et de leur sujet est-elle bien aussi thomiste qu'on le dit? Et puis il nous semble que sur certaines questions saint Thomas contient des trésors de métaphysique que le R. Père n'a pas suffisamment exploités; et notamment sur la connaissance sensible, sur les rapports entre la volonté et l'intelligence, sur le verbe mental. Mais

on nous répondra peut-être avec raison que dans un manuel on ne peut faire une étude approfondie de toutes les questions.

Quoi qu'il en soit de ces chicanes, le nouveau manuel n'a pas son pareil, et tout séminariste quelque peu réfléchi ne pourra pas ne pas aimer son manuel.

J. Defever, s. i.

L. De Raeymaeker. *Metpahysica generalis. Tomus I. Doctrinae expositio. Tomus II. Notae historicae.* 2e édit., Louvain, Warny, 1935, 25 × 17 cm., xvi-530 p.

Le succès remarquable et mérité de la première édition de cet ouvrage n'a pas permis, faute de temps, que l'auteur refondît cet ouvrage. D'ailleurs, il n'en avait aucun besoin. Nous recommandons l'édition nouvelle avec d'autant plus de chaleur que M. De Raeymaeker a réussi, malgré tout, à rendre meilleur encore ce qui était déjà fort bien. Les fondements de la métaphysique ainsi que ses traits constitutifs ont été fouillés davantage; l'analogie a été notablement remaniée. Dans les chapitres « De proprietatibus entis », plusieurs points ont été expliqués, d'autres ajoutés : Bonum et valores. En un mot, partout l'auteur a cherché à donner à sa pensée plus de netteté encore et plus d'ampleur (cfr surtout « de substantia et accidente, de supposito, causalitas, etc. »). Signalons que l'auteur n'a pas dédaigné de tenir compte de certaines suggestions, d'ailleurs respectueuses et amicales, de ses critiques. Nous concluons : traité excellent. Maintenant que l'auteur est Président du Séminaire Léon XIII à Louvain trouvera-t-il le temps voulu pour continuer à améliorer encore ce traité si utile et déjà si personnel? Nous en formons le vœu, car M. De Raeymaeker est de ceux qui possèdent le mieux, avec la connaissance profonde du Thomisme, la sympathie éclairée capable de discerner dans la philosophie contemporaine son « âme de vérité ».

G. Delannoye, s. i.

H. Meyer. *Das Wesen der Philosophie und die philosophischen Probleme. Zugleich eine Einführung in die Philosophie der Gegenwart.* Coll. Die Philosophie, ihre Geschichte und ihre Systematik. Abt. V. Bonn, Hanstein, 1936, 27 × 19 cm., viii-194 p. Prix : 6 Mk.

Cette introduction — comme beaucoup de ses aînées — s'adresse à des esprits déjà plus qu'initiés aux problèmes philosophiques. Quatre chapitres de longueur très inégale examinent : 1° la nature de la philosophie en général, 2° les problèmes philosophiques que posent la connaissance, l'être, la morale, l'art, la religion; 3° les rapports entre la psychologie et la philosophie, et 4° ce que doit être une philosophie pour avoir le droit de se dire « perennis ». Dans ces différentes sections, l'auteur nous intéresse en même temps par son érudition et ses idées personnelles. Nous notons à regret que le sous-titre de l'ouvrage omet le mot principal : « die *deutsche* Philosophie der Gegenwart ». C'est comme si un service de douane spécial arrêtait toutes communications intellectuelles avec le reste de l'univers philosophique. Un des rares auteurs français cités est le P. Pinard de la Boullaye (Nous corrigeons la faute de la page 143). Cette lacune nous paraît d'autant plus regrettable que l'auteur, par plusieurs remarques très pertinentes, nous semble capable de

traiter avec esprit de profondeur et de synthèse des problèmes qui ne sont philosophiques qu'en tant qu'ils sont humains. En tout cas, reconnaissons que ce que l'auteur nous donne est intéressant : selon une parole fameuse, on peut dire qu'il apprend — non la philosophie — mais à philosopher.

G. Delannoye, s. i.

A. Cresson. *La représentation. Essai philosophique.* Coll. Bibliothèque de la Revue des Cours et Conférences. Paris, Boivin, 1936, 19 × 15 cm., 276 p. Prix : 18 frs.

Dans son Introduction, l'auteur recherche quels sont les êtres qui possèdent une représentation. Après quoi, il se pose la question suivante :la représentation représente-t-elle quelque chose ? Il examine les différentes réponses qui y ont été données, en écarte définitivement un certain nombre, retient celle qui paraît la plus acceptable : la représentation est une réaction originale du sujet à une excitation venue d'une réalité extérieure. Alors se pose le problème proprement psychologique : par quel mécanisme se forment et les matériaux de notre représentation, et les interprétations que nous construisons spontanément avec leur aide et à leur sujet, et les conceptions que nous bâtissons en réfléchissant volontairement sur elles ? Enfin, l'auteur cherche à expliquer l'origine du mécanisme cérébro-mental dont dépend la formation des représentations humaines. Sur ce dernier point, nous ne pouvons pas le suivre; nous croyons insoutenable l'hypothèse d'une évolution allant jusqu'aux facultés supérieures de l'homme inclusivement. Cela ne nous empêche pas d'admirer la grande sincérité de M. Cresson, ainsi que son souci de clarté et de précision. Si son livre ne donne pas de réponse définitive à toutes les questions soulevées, il n'en reste pas moins un ouvrage des plus utiles.

A. Grégoire, s. i.

F. Olgiati et F. Orestano. *Il realismo.* Milan, « Vita e Pensiero », 1936, 20 × 14 cm., viii-152 p. Prix : 5 lires.

Une discussion philosophique, irènique quant à la forme, et instructive quant au résultat, voilà le petit miracle réalisé dans ce volume où deux auteurs réunissent une suite d'articles publiés par eux, en 1935, dans la « Rivista di Filosofia Neo-Scolastica ».

Les remarques faites par Orestano, à partir de « l'expérience » et les idées de Mgr Olgiati, en fonction du « réel » tel qu'Aristote et la Scolastique le définissent, amènent les deux auteurs à la conclusion : « le problème du réalisme n'est pas encore parfaitement résolu ». On doit dire que leur essai de le mieux poser est intéressant et utile. Quiconque s'intéresse à cette question, lira avec profit les « confidences réalistes » de nos deux auteurs.

G. Delannoye, s. i.

A. Gemelli, O. F. M. *Metodi compiti e limiti della psicologia nello studio e nella prevenzione della delinquenza.* Coll. Pubblic. della Univ. cattol. del sacro Cuore. Scienze biologiche IX. Milan, Soc. Editr. « Vita e Pensiero », 1936, 25 × 18 cm., xiv-175 p. Prix : 12 lires.

Le R. P. Gemelli a réuni dans ce volume quatre études parues antérieu-

rement et se rapportant toutes au problème de la « délinquence ». En voici les titres : La prevenzione della delinquenza secondo l'antropologia criminale; Il codice penale Italiano Rocco e i postulati della antropologia criminale; Le applicazioni della psicologia differenziale allo studio della delinquenza; Il compito della psicologia nello studio del delinquente. En écrivant ces pages, l'auteur s'est proposé un triple but : montrer que les théories de l'anthropologie criminelle, défendues par Lombroso, ne résistent pas à l'examen des faits; indiquer la voie à suivre dans l'étude du problème si complexe de la délinquence; montrer par les résultats déjà obtenus que la délinquence n'est pas un phénomène pathologique fatal, rebelle à toute mesure préventive. Les deux articles consacrés au rôle de la psychologie dans l'étude du délinquant sont particulièrement intéressants. Sans épuiser le vaste sujet, ces pages en éclairent bien des aspects, dont quelques-uns touchent de près à la théologie pastorale. J. Donceel, s. i.

HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE

E. Bréhier. *Histoire de la Philosophie. Nouv. éd., Tome I. L'Antiquité et le Moyen-âge, 3 volumes,* 1934-1935. *Tome II. La Philosophie moderne, fasc. 2. Le XVIII^e siècle,* 1934. Paris, Alcan, 1934-35, 23 × 14 cm., 794 et 266 p. Prix : 20 frs le volume.

On sait que M. Bréhier, l'éditeur des œuvres de Plotin, avait entrepris en 1927 de publier une histoire sommaire de la philosophie. Cette œuvre à peine achevée, le directeur de la *Revue d'histoire de la philosophie* dut en préparer une nouvelle édition. A présent 4 fascicules sur 7 ont été réédités. Nous ne devons plus présenter cette *Histoire :* son succès prouve assez qu'elle est universellement connue et appréciée; cette nouvelle édition n'est d'ailleurs qu'une réimpression anastatique de la première. Contentons-nous d'analyser brièvement le 2^e fascicule du tome II, consacré à la philosophie du XVIII^e siècle.

Dans l'introduction à son œuvre M. Bréhier concluait d'une façon tout à fait générale que pour l'historien de la philosophie « il ne s'agit pas de construire, mais seulement de décrire ». C'est dans cette attitude nettement descriptive qu'il passe en revue le XVIII^e siècle. Avec raison, croyons-nous. Nulle autre méthode ne convient mieux à la pensée fragmentaire, déjetée, peu cohérente souvent, du *siècle des lumières* .

Cette pensée il la présente vivante et concrète, évitant soigneusement de lui conférer une structure rigoureuse ou d'en accentuer la dialectique interne. Sans doute, comme les écrits ne sont pas analysés avec des préoccupations systématiques ou du point de vue plus abstrait de l'esprit transcendental, l'exposé ne satisfait pas pleinement celui qui veut y trouver une réponse aux grands problèmes de la connaissance, de Dieu, etc., formulés en termes tout à fait généraux. Mais si l'on préfère une présentation plus étroitement historique de la pensée des philosophes, on trouvera chez M. Bréhier une

admirable souplesse d'esprit au service d'un sens historique très sûr. Il interprète l'œuvre d'un Condillac, d'un Rousseau, même d'un Kant, avec une facilité prodigieuse — qui l'entraîne parfois à trop niveler son exposé. Ce n'est pas que des aspects ou des éléments de doctrine lui échappent : vérification faite, tout y est, mais bien des fois aux dépens du relief. Cela se remarque surtout dans les pages consacrées à Kant. Elles se lisent agréablement, mais l'attention n'est pas suffisamment attirée sur certains éléments caractéristiques de la pensée du philosophe, comme les notions de phénomène, d'expérience, d'objet, de forme a priori. Ainsi par exemple le temps et l'espace, comme formes a priori, sont présentés comme « pure diversité », résidu du donné sensible, après qu'on a fait abstraction « de toute qualité sensible qui le particularise »; ne faut-il pas plutôt les qualifier de principes d'unité et insister sur leur valeur de synthèse pour mettre en relief leur caractère formel ? Mais nous ne pouvons entrer dans des détails. Concluons : l'œuvre de M. Bréhier n'a peut-être pas comme premier mérite ni comme principale intention d'apprendre à philosopher, mais elle enrichira singulièrement tout esprit déjà initié. E. VANDENBUSSCHE, S. I.

E. Gilson et P. Böhner, O. F. M. *Die Geschichte der christlichen Philosophie. 1. Lief. : Die Geschichte der patristischen Philosophie.* Paderborn, Schöningh, 1936, 24 × 16 cm., 240 p. Prix : 3,80 Mk.

Plus étendue que l'ouvrage analogue de Ueberweg-Baumgartner, 1915 (195 p.) et de Ueberweg-Geyer, 1928 (140 p.), cette histoire de la philosophie patristique est moins bien informée sur les auteurs qui ont étudié cette période. Nous ne saurions d'ailleurs en faire grief aux auteurs : ils ne prétendent pas rivaliser d'érudition avec Ueberweg-Geyer, mais visent à donner aux débutants un manuel sobre et pratique, qui leur serve de guide dans l'étude des sources et de leur interprétation. La présentation est agréable et claire, les textes très heureusement choisis et leur traduction excellente. Ce livre sera d'une aide très précieuse pour tous ceux qui veulent comprendre la philosophie patristique.

Qu'on nous permette cependant de trouver exagérée l'importance attribuée dans l'ouvrage à la théologie de l'histoire de saint Augustin. On a l'air d'ignorer, en effet, que le grand Docteur est tributaire des chroniques qui contiennent déjà toute cette théologie de l'histoire. H. BRUDERS, S. I.

J. Péghaire, C. S. Sp. *Intellectus et Ratio selon S. Thomas d'Aquin.* Coll. Publications de l'Institut d'études médiévales d'Ottawa. VI. Paris, Vrin, 1936, 25 × 17 cm., 318 p.

Dans un but de rapprochement avec la pensée contemporaine, si éprise d'*intuition*, le Rév. Père entreprend l'étude du couple *Ratio-Intellectus* chez saint Thomas d'Aquin. Après la recension, aussi complète que possible, des textes où intervient cette double notion, il les classe, les discute, en arrive à un exposé intégral et nuancé de la pensée de l'Aquinate, et peut, dans sa conclusion, montrer que le couple *Ratio-Intellectus*, central dans le système thomiste, permet une assimilation, par le thomisme vivant, d'une intuition

intellectuelle au sens des modernes, en particulier de l'intuition bergsonienne et du cheminement de la pensée meyersonien.

Nous ne pouvons présenter par le détail cette étude vraiment profonde, qui trahit un maître, rompu à l'exégèse thomiste et familiarisé avec les secrets de la doctrine; œuvre à la fois interprétative et doctrinale, nous faisant progresser dans l'exploration et l'intelligence des trésors de pensée vivante, que renferme pour notre vingtième siècle la doctrine thomiste. Disons seulement que, des trois parties, la première est consacrée à l'intellect pur, saisissant, *sine continuo et tempore*, des essences singulières : il est l'apanage des anges. La seconde se rapporte à la ratio, faculté spécifique du niveau ontologique de l'homme; « ombre de l'intellectus », astreinte à tirer des sens son objet, c'est le « discours », l'absence de saisie immédiate qui la caractérise. La troisième partie, la plus intéressante évidemment, et la plus délicate, étudie l'*intellectus* humain. Au vrai la *ratio* est la seule faculté de connaître suprasensible que possède l'homme : mais elle prend nom « intellectus » quand on la considère comme perfectionnée par l'*habitus* des premiers principes. Elle apparaît alors comme élevée, dans l'ordre de l'agir, à la participation d'une perfection dont elle n'a pas la possession véritable. Ceci paraît devoir conduire directement à une conclusion que le Rév. Père ne tire pas, et à voir, dans cet habitus de principes *non véritablement possédés*, mais perfectionnant l'*agir* de notre faculté, la forme nécessaire, et de soi encore abstraite, d'une tendance vers une fin; cette forme, dans chaque connaissance, se compose avec la donnée sensible, par quoi la difficulté « sérieuse », rencontrée p. 230, trouverait peut être une solution plus satisfaisante.

Une série de questions de toute première importance — simple appréhension et jugement, connaissances concrète et abstraite, etc. — se trouvent éclairées au fur et à mesure que se poursuit l'étude du Rév. Père. Notons pourtant qu'il reste des difficultés... et parfois des textes, sur des sujets immédiatement connexes au couple étudié ici, qui contrediraient certaines conclusions; par exemple celui, bien connu, où saint Thomas dit que la connaissance *suit* la vérité logique, comme son effet. Comment donc le Rév. Père explique-t-il alors que le jugement suit l'appréhension? Nous regrettons aussi que les index, nombreux et soignés, ne mentionnent pas le P. Maréchal, car son ouvrage constitue une enquête de premier ordre sur un sujet pratiquement le même, et fournit plus d'un texte complémentaire, mais embarrassant, peut-être bien, pour l'interprétation donnée ici. Cette lacune n'empêche pas notre livre d'être une œuvre de maître, ni de constituer une très importante contribution à la philosophie thomiste.

J. Defever, s. i.

P. Sbath. *Traité sur l'âme par Bar-Hebraeus, mort en 1286.* Texte arabe. Le Caire, Friedrich, 1928, 25 × 15 cm., 36 p.

Bien peu d'auteurs chrétiens orientaux ont été aussi universels dans leur savoir et aussi féconds dans leur production littéraire que Grégoire Abou el-Faradj, aussi dit Bar Hebraeus († 1286). Médecin, grammairien, exégète, théologien, il a été aussi philosophe à ses heures. L'opuscule présenté par le R. P. Sbath est un traité, inédit, sur l'âme. Le R. P., Syrien d'origine, possède une connaissance approfondie de l'arabe, sa langue maternelle, ce

qui assure à son édition une bonne garantie de fidélité. Il n'est pas inconnu de nos lecteurs, auxquels nous avons déjà fait connaître l'un ou l'autre de ses travaux, et surtout les ressources de sa bibliothèque (cfr *N. R. Th.*, t. LXIII, 1936, p. 668-669). L'édition du traité sur l'âme se fait précisément d'après deux manuscrits du fonds Sbath; on constate donc, une fois de plus, la richesse de celui-ci. C. MARTIN, s. I.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Ascétisme.

A. D. SERTILLANGES, O. P. *Devoirs. Dix minutes de culture spirituelle par jour. III.* Paris, Aubier, 1936, 19 × 12 cm., 256 p. Prix : 15 frs.

Travail de hautes et fortes pensées, de style plus simple que les deux autres membres de la trilogie, et peut-être, pour cela même, plus attachant, et tout aussi fort. Rarement nous avons éprouvé une satisfaction aussi complète en lisant un exposé montrant combien la vie morale, au fond, est vie religieuse, celle-là montant vers Dieu, celle-ci descendant de Lui. L'*intégrité*, c'est le reflet de la justice et de la plénitude en nous; la plénitude est divine ; l'*humilité* reconnaît cela, et c'est pourquoi elle est le « fondement spirituel », car elle inspire l'abnégation qui rend l'ordre possible, et elle conduit à la magnanimité. La magnanimité vraie, c'est la charité, à la fois couronnement et principe vivifiant, qui anime, informe toutes les vertus, depuis la religion jusqu'à la pureté et à la justice. « La justice même naît de l'amour ». L'amour qui doit régner au cœur de l'humanité n'est pas qu'un amour d'homme, il est l'amour de Dieu se saisissant de l'homme; aussi pénètre-t-il toutes choses humaines depuis les plus hautes jusqu'aux plus humbles : labeurs et loisirs, devoirs professionnels et voyages. C'est lui qui fait tout le prix de la pensée, du repos, et même des voyages. L'amour encore est la mesure du péché, et de tout son poids, il en constitue l'immanente sanction (en pages nettes et succinctes le P. Sertillanges caractérise ainsi les peines de l'enfer). Enfin c'est lui, toujours, qui appellera la conversion, et la poussera jusqu'au bout de la remontée vers Dieu. Mais Dieu nous demande plus qu'il ne peut sortir de nous. C'est que Lui-même se donne afin de nous unir à Lui en ce don sublime : nos secours, c'est Lui encore et toujours, Lui, dans son Christ, en la Vierge, en son Église, en ses saints, en notre communion universelle. Œuvre pleine de sérénité et de force, ce livre pourrait se résumer en ce mot de Novalis : « La religion, c'est la morale élevée à sa suprême dignité ». M. CLAEYS BOÚÚAERT, s. I.

V. I. GHIKA. *Pensées pour la suite des jours.* Paris, Beauchesne, 1936 19 × 14 cm., 184 p. Prix : 12 frs.

Ces pensées se suivent comme les jours : se ressemblant plus ou moins, se groupant par affinités. Elles ont pour objet principal le rapport de nous à Dieu, et, si l'on peut dire, le rapport de Dieu à nous : de part et d'autre, c'est l'Amour, le choix. D'une part, absolue et mystérieuse pénétration venant d'en haut, et suscitant l'espoir, ouvrant les ailes ; de l'autre, obscurités et faiblesses et abîmes, mais tout cela prêt à se remplir de lumière et de vie. Les contrastes qui remplissent toutes choses forment presque toujours la ligne de la pensée. « Quelque peu inégales, parfois « précieuses », presque toujours nobles et généreuses, souvent profondes, les

maximes visent à graver le trait. Le bonheur et les épreuves et les maux, la vie et la mort, les silences et la parole — tout évoque et le monde entier et Dieu partout. M. Claeys Boúúaert, s. i.

H. Perreyve. *Pensées choisies, extraites de ses œuvres.* 17e éd., Paris, Téqui, 1936, 14×10 cm., x-246 p.

« Tolle et lege » prends et lis. Pour fortifier son âme, la replacer dans la sphère surnaturelle, rien de tel qu'une de ces phrases courtes et lourdes où un cœur de saint a condensé son expérience de la vie. Il y en a pour tous les devoirs, pour tous les états d'âme. Ce petit livre est comme ces flacons d'élixir doux et fort où le travailleur puise à petites gorgées entre deux durs labeurs. A. D.

L. Berne, s. i. *Pour la conquête. Principes d'action.* Paris, Edit. Spes, 1937, 19×12 cm., 192 p. Prix : 6 frs.

L'auteur, sans nous présenter uniquement des choses nouvelles, a le mérite de coordonner beaucoup d'excellentes idées. Beaucoup d'optimisme. Relevons quelques idées fécondes : l'effet vivifiant et conquérant de l'Eucharistie ; gagner les âmes n'est pas les enchaîner bon gré mal gré ; pour garder la pureté des jeunes, leur faire rayonner la pureté autour d'eux, p. 64 ; collaboration entre le laïcat et le clergé, ce dernier renseigné par l'autre, p. 72 ; pas d'action en vase clos, p. 77 ; faire appel même aux imparfaits pour les relever, p. 98 ; il s'agit de gagner et non de garder. Malgré le style alerte, regrettons le trop grand nombre d'incises. A. Willot, s. i.

H. Martin. *La louange de Dieu.* Coll. Paroles de Vie, 9. Paris, Desclée De Brouwer, 1937, 14×10 cm., 70 p. Prix : 5 frs.

R. Baron. *Pour que ta vie soit belle.* Coll. Parole de vie, 10. Paris, Desclée De Brouwer, 1937, 14×10 cm., 110 p. Prix : 5 frs.

Deux nouvelles brochures de la collection « Paroles de vie ». « La première, par H. Martin, veut suggérer aux âmes le goût surnaturel et la pratique de la louange de Dieu ». La seconde, par le P. Baron, Eudiste, est une exhortation enthousiaste « aux jeunes qui veulent lutter, tenir, vaincre et monter ». N. P.

L. Rid, o. s. b. *Des Herrn Vermächtnis.* Munich, Kösel und Pustet, 1937, 19×11 cm., 138 p. Prix : 2,60 Mk.

Nous trouvons, dans cet excellent petit livre, sept sermons prononcés à Munich, dans l'église Saint Boniface des PP. Bénédictins, édités en un style calme et pacifiant. Le sujet rejoint celui que le célèbre évêque de Rottenburg, Mgr Kepler, traitait dans « la consolation de N. S. » et le but est identique chez les deux auteurs : même préoccupation de consoler les fidèles d'aujourd'hui, comme Jésus consolait ses apôtres avant la Passion. H. Bruders, s. i.

Les Gérants : Établissements Casterman, s. a.
Administrateur-Délégué : Louis Casterman, Tournai.

Imprimé en Belgique. — *Printed in Belgium*